Neuchâtel — No 288 (14 pages) Un numéro 20 centimes Mardi 9 décembre 1958

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

*Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes*

ABONNEMENTS

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| SUISSE: | 36.— | 18.25 | 9.25 | 3.30 |
| ÉTRANGER: | 54.— | 28.— | 15.— | 5.50 |

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de ports en plus.

220me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## CRISE AU MAROC

DEPUIS qu'il a accédé à l'Indépendance, le Maroc n'est point parvenu à trouver son équilibre intérieur. Les crises politiques se suivent, doublées d'une crise économique qui va sans cesse s'accentuant. Le premier chef du gouvernement désigné par Mohammed V, Si Bekkaï, a été remplacé l'an dernier par M. Balafrej, secrétaire général de l'Istiqlal, le parti nationaliste qui aspire au rôle de parti unique, comme le Neo Destour en Tunisie. Mais ce que le nouveau président du conseil n'avait pu prévoir, c'est qu'il serait réduit à l'impuissance, puis à la démission effective depuis quelques semaines, par les oppositions qui s'affrontent dans son propre parti et qui font de l'Istiqlal un mouvement sans unité.

L'ancien vice-président, M. Bouabid, qui était titulaire aussi du ministère de l'économie nationale, s'était attelé à la tâche difficile entre toutes de donner à celle-ci un semblant de cohésion. On l'accusa d'être inféodé à la « bourgeoisie » des villes et des campagnes, et il dut démissionner même avant son chef de gouvernement. Mais l'aile gauche de l'Istiqlal, dont le « leader » Ben Barka et les syndicalistes qui l'entourent ont suivi, dans leur formation, une nette influence marxiste, ne l'a pas emporté pour autant.

C'est que le souverain sent le péril qui le menace. Si les éléments extrémistes devaient s'imposer, Mohammed V ne tarderait pas à subir le sort du roi Farouk, du souverain irakien et du bey de Tunis. Il manœuvre pour faire sentir qu'il est indispensable. D'une part, il proclame une « Charte des libertés » qui n'est au reste que toute théorique et il fait enfin libérer les fils du « Glaoui », objets d'une scandaleuse détention depuis dix-neuf mois ; mais, d'autre part, dans ses prises de position internationales, il continue à faire preuve d'un nationalisme intransigeant et il ne désavoue point les inadmissibles prétentions extrémistes de l'Istiqlal sur le Sahara.

En attendant, il ne parvient pas à trouver, pour remplacer M. Balafrej, le chef du gouvernement qui serait capable de s'imposer à toutes les fractions, conservatrices ou socialement avancées, du mouvement nationaliste. Et la mission qu'il a confiée au président nominal de ce parti, Allal El Fassi, un esprit surtout religieux avec un tempérament de musulman fanatique, est loin encore d'avoir abouti.

En attendant aussi, le marasme, la désagrégation, voire la dissociation risquent de s'installer à demeure dans le pays. Les Français, qui formaient les cadres économiques, abandonnent le Maroc dès qu'ils le peuvent ; la situation, pour eux, est de moins en moins rassurante à la fin de la semaine dernière encore, un officier français était lynché au centre de Casablanca par une meute de partisans F.L.N. en délire. L'Etat marocain n'est pas capable d'assurer la protection de ceux qui constituaient l'armature du pays ; il n'est pas capable davantage de trouver des éléments capables de former de nouveaux cadres.

Quant aux perspectives de désagrégation, elles apparaissent désormais comme réelles : dans le Rif, les Berbères qui reconnaissaient l'autorité de Mohammed V tendent à passer à la rébellion dès l'instant qu'ils redoutent l'arrivée au pouvoir d'un **Istiqlal** totalitaire, dominé par les représentants d'un prolétariat marxiste. L'armée, commandée par le prince héritier Moulay Hassan, n'est pas assez forte pour dominer toutes ces forces centrifuges. Enfin à l'arrière-fond de ce processus de dissociation s'esquissent forcément les ambitions et les visées de l'étranger. Par le biais de « tractations économiques » et par la « communisation » des masses, l'URSS a déjà posé sa candidature au Maroc. Quant aux Etats-Unis, qui détiennent des bases militaires, ils pourraient être amenés à s'affirmer, un jour, plus catégoriquement si la situation empirait.

Comment le Maroc sortira-t-il de cette crise lourde de conséquences ? Nous n'en savons rien. Mais ce qui est sûr, à la lumière de l'expérience, c'est que son accession à l'indépendance s'est faite, voici trois ans, dans les conditions les plus mauvaises possibles, et qu'il faut encore inscrire au passif de la Quatrième république le fait d'avoir « libéré » l'empire chérifien sans l'avoir immunisé contre certaines maladies modernes qui souvent sont mortelles.

René BRAICHET.

### Le froid n'était pas prévu au voyage !

*LONDRES, 8 (Reuter). — Tiré à quatre épingles, M. Joao d'Admiral grelottait dimanche en arrivant à l'aéroport de Londres, alors qu'il s'attendait à s'épanouir dans une chaleur semi-tropicale.*

*En effet, il débarqua d'un avion de ligne de la « Pan American », venant de Boston (Massachusetts), dans le froid et le brouillard d'un décembre anglais, avec sur son visage une expression de surprise : il avait pris un billet pour passer des vacances au chaud soleil de Santa-Maria des Açores, mais à Boston il se trompa d'avion et pris celui de Londres.*

*Aussi, M. Joao d'Admiral ne fit-il que traverser l'aéroport de Londres afin de prendre un autre avion pour Santa-Maria, via Lisbonne.*

La Vme République française s'organise

# L'Assemblée nationale élit aujourd'hui son président

**L'U.N.R. verrait volontiers M. Chaban-Delmas succéder à M. Le Troquer, mais les indépendants proposent la candidature de M. Paul Reynaud**

*M. Pinay ne serait pas d'accord avec la politique économique des gaullistes*

De notre correspondant de Paris par téléphone :

***L'Assemblée nationale, élue les 23 et 30 novembre derniers, entre aujourd'hui en fonctions. Au cours de sa première séance, présidée par le chanoine Kirr, doyen d'âge, elle entendra une courte allocution du général de Gaulle et procédera à l'élection de son président. Après quoi, et au cours des deux journées suivantes, elle désignera un bureau provisoire : vice-président, questeurs et secrétaires, et se reposera jusqu'au début d'avril 1959.***

Ainsi le veut la constitution nouvelle qui ne prévoit que cinq mois de session par an, ce qui est peu, si on se rappelle le tableau de travail des précédentes législatures, mais qui peut être largement suffisant, les députés ayant leurs prérogatives limitées et leurs compétences réduites essentiellement à un droit de contrôle des lois préparées par l'exécutif.

Particularité curieuse et insolite : les nouveaux élus entameront l'exercice de leur mandat sans savoir quelle rémunération leur sera allouée.

M.-G. G.

***(Lire la suite en 13me page)***

# Nouveau complot à Bagdad

**Un coup d'Etat devait avoir lieu aujourd'hui**

## Nombreuses arrestations

**LONDRES, 8 (A.F.P.). — Un nouveau complot destiné à renverser le gouvernement a été découvert à Bagdad, annonce la B.B.C. dans son bulletin d'information de 19 heures.**

Citant Radio-Bagdad, la B.B.C. déclare que le premier ministre, le général Abdoul Karim Kassem, a lu une déclaration dans laquelle il annonce que plusieurs personnes ont été arrêtées après la découverte de ce complot et qu'elles seront jugées pour trahison par des tribunaux spéciaux populaires. Le général Kassem a déclaré qu'un coup d'Etat devait éclater aujourd'hui mardi et que les membres du complot étaient aidés par des « éléments irakiens corrompus et des agents étrangers ».

Le général n'a cependant pas cité la nationalité des « éléments étrangers » impliqués dans ce complot. Il a ajouté que les preuves du complot, ainsi qu'un certain nombre d'armes qui ont été saisies, se trouvaient entre les mains du gouvernement.

## LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 :

TOUS LES SPORTS
LE RIDEAU DE VELOURS

Page 6 :

- Assemblée générale de l'Institut neuchâtelois
- Succès romand au concours de fanfares suisses

Page 11 :

REFLETS DE LA VIE DU PAYS

- La nouvelle réglementation du marché dans le commerce des cigarettes

# Le débat sur l'Algérie a commencé à l'O.N.U.

**La délégation française a quitté la salle des séances**

**NEW-YORK, 8 (A.F.P.) — La commission politique a commencé lundi matin le débat sur la question d'Algérie. Conformément à son intention déclarée de ne participer en aucune manière à ce débat, la délégation française a quitté la salle de séance.**

Le délégué de la Tunisie, M. Mongi Slim, a pris la parole. Il a exprimé tout d'abord le regret que la France ne participe pas aux discussions. L'ambassadeur de Tunisie a déclaré que cette attitude « ne pourrait profiter à personne ». Il a déploré également que la France n'ait pas eu recours aux bons offices offerts par la Tunisie et le Maroc, et a affirmé, en citant des opérations militaires, que « la guerre en Algérie continuait ».

La guerre dépasse le cadre même de l'Algérie, fait de nombreuses victimes en France métropolitaine et suscite de la part de la France des « agressions » contre les territoires voisins de l'Algérie, a poursuivi M. Mongi Slim. Il a affirmé que la fin des hostilités n'était pas en vue et que la Tunisie, « qui nourrit une amitié sincère à l'égard de la France, souhaitait l'aider à résoudre le problème ».

En conclusion, le délégué tunisien a demandé que le gouvernement français engage des négociations « avec le gouvernement provisoire algérien, dont on ne saurait nier qu'il représente le peuple algérien ni qu'il exerce effectivement le pouvoir en Algérie ».

### *Trois représentants du pseudo-gouvernement algérien étaient présents*

NEW-YORK, 8 (A.F.P.) — Trois représentants du « gouvernement provisoire » algérien étaient présents lundi matin, dans la section réservée aux invités des délégués, à l'ouverture du débat sur l'Algérie dans la salle de la commission politique des Nations Unies.

Ces trois représentants sont MM. Lamine Debaghine, Ahmed Francis et Hammed Yazid, « ministres » des affaires extérieures, des finances et de l'information du «gouvernement» algérien.

Dans l'Etat de New-York

# TEMPÊTE DE NEIGE sans précédent

**OSWEGO (New-York), 8 (A.F.P.). — L'état d'urgence a été décrété à Oswego, ville importante du nord de l'Etat de New-York, à la suite d'une des plus violentes tempêtes de neige qui y aient jamais été enregistrées.**

**En effet, en certains points de la ville, la neige s'est accumulée jusqu'à 1 m. 50. Toutes les écoles, toutes les administrations, les usines et les ateliers de la ville ont fermé leurs portes et seules les grandes artères ont pu être suffisamment dégagées pour permettre un degré minimum de circulation.**

## LA PRINCESSE GRACE A RETROUVÉ LE PAYS DE SON ENFANCE

**Pour la première fois depuis son mariage, la princesse Grace de Monaco a revu son pays natal. En compagnie de son mari, le prince Rainier, elle a en effet entrepris un voyage dans le Nouveau Monde. Le sourire radieux qu'elle arbore sur notre photo semble l'expression même du bonheur. C'est à un bal où ils se rendirent à New-York que les surprit le photographe. On raconte qu'au cours de ce bal, la princesse se retira, offensée, parce que l'un de ses danseurs lui avait marché sur le pied ! Elle revint d'ailleurs peu après.**

## J'ÉCOUTE...

### *Titille-t-elle ?*

*TITILLER ou, autrement dit, chatouiller légèrement. Vous n'entendrez pas ce mot à tous les coins de rues. Mais les meilleurs dictionnaires lui donnent asile.*

*La conscience donc vous titille-t-elle ou, au contraire, vous poigne-t-elle ?*

*Dans l'un comme dans l'autre cas, allez au plus vite demander, si la justice vous y autorise, comment il se fait que ce caissier d'une banque lucernoise qu'elle vient de condamner à trois ans de réclusion, ait pu garder un front serein au cours de sa triste série de malversations, commises au long de seize années !*

*Ce caissier infidèle, produisant de fausses quittances, grugea, de 1941 à 1957, en effet, sa banque pour petits épargnants, de soixante-seize mille cinq cents francs !*

*Seize années pendant lesquelles, ce filou donna sans doute le change. Tant il a dû opposer une allure qu'on imagine hautement respectable à sa fort vilaine activité.*

*A qui, encore, on envoyait sûrement de grands coups de chapeau quand il passait dans la rue. Seize années de coups de chapeau et seize années de front immuablement serein !*

*Mais qu'est-ce qu'il faut donc à certaines gens et, peut-être, à bien plus que, communément, on ne l'imagine, pour que la conscience un brin tout au moins les titille. A défaut de les poigner. De les labourer bien fort ! Et pour qu'enfin, ils perdent la face...*

*Surprise, toujours la même!*

*« Quoi ? Un filou, cet homme-là ! Qui l'aurait pensé ? L'air si « doux, bénin et gracieux... une humble contenance, un modeste regard. » Tout comme le chat que portraiture toujours admirablement La Fontaine.*

*« Bien entendu, remarquera-t-on, il n'aurait pas fait de mal à une mouche. Il ne manie pas le poignard. Mais quant au grattoir...! »*

*Le propos était même d'un ancien maître du barreau neuchâtelois aujourd'hui décédé... qui en avait vu beaucoup !*

Garde-toi tant que tu vivras
De juger les gens sur la mine.

*Ainsi, concluait aussi La Fontaine.*

FRANCHOMME.

VERS L'ÉLECTION D'UN NOUVEAU CONSEILLER FÉDÉRAL

# M. Wahlen candidat du parti agrarien

**Cet après-midi, les autres groupes se prononceront à leur tour**

*De notre correspondant de Berne par téléphone :*

**Réuni hier soir, le groupe parlementaire des paysans, artisans et bourgeois, a désigné son candidat au Conseil fédéral. Le choix de la majorité s'est porté sur M. Fritz Wahlen, docteur ès sciences, actuellement directeur-adjoint de l'Organisation internationale pour l'agriculture et l'alimentation à Rome.**

La discussion sur les différentes candidatures a duré une heure environ. Certains députés agrariens estimaient que le groupe serait bien avisé de recommander deux noms au choix de l'Assemblée fédérale. Cette proposition n'a cependant pas été retenue, M. Wahlen sera candidat unique. Aucune indication n'a été donnée à la presse sur le nombre de voix qu'il a obtenues. On sait seulement que M. Siegenthaler a gardé un certain nombre de partisans, de même que M. Gnägi, conseiller national et conseiller d'Etat bernois.

### RÉTICENCES

Mardi après-midi, les autres groupes se prononceront à leur tour, et c'est seulement alors qu'on pourra évaluer les chances de la candidature Wahlen. Durant la première semaine de la session, on a pu déceler une assez forte opposition chez les catholiques conservateurs, opposition menée et nourrie par le secrétaire général du parti, personnellement favorable à M. Siegenthaler, en qui il voit le futur chef du département des finances qui pourrait barrer le chemin du Bernerhof à un socialiste à la fin de l'an prochain, lorsque M. Streuli se retirera.

### UN « TROISIÈME HOMME » ?

Chez les radicaux également, on notait quelques réticences. Il ne semble pas toutefois qu'elles soient de nature à entraîner un vote hostile du groupe à la candidature Wahlen. Mais l'appui officiel d'un ou plusieurs autres groupes politiques n'empêchera point les députés de marquer individuellement leur préférence par le moyen du bulletin secret. Il serait donc téméraire de tenir l'élection de M. Wahlen pour assurée déjà. Au cas où il serait en difficulté sérieuse lors du premier tour de scrutin, il n'est pas exclu que le troisième homme apparaîtrait en la personne de M. Gnägi, prudemment tenu en réserve jusqu'ici, mais dont on a commencé à parler hier.

G. P.

Une enquête économique et démographique sur la grande puissance de l'Asie

# Six semaines en Chine populaire

## III. *Des grands combinats aux petites industries locales*

(Suite — Voir « Feuille d'avis de Neuchâtel » des 29 novembre et 6 décembre)

D'APRES le slogan du « grand bond en avant », la production industrielle doit monter en flèche dès cette année. Ici comme en agriculture, un effort intensif est poursuivi et des méthodes nouvelles apparaissent.

Au cours du premier plan quinquennal 1953 - 1957, les bases de grands complexes industriels ont été jetées, notamment les fameux « 156 projets » réalisés avec l'appui soviétique. Après la remise en état du combinat sidérurgique d'Anshan, en Mandchourie, d'autres aciéries ont été commencées : à Paotow, en Mongolie intérieure, et à Wouhan, (Han-kéou). Les fabriques de matériel industriel se multiplient : à Loyang, se crée une usine de tracteurs de 54 chevaux, à Wouhan, une fabrique de machines - outils lourdes, ailleurs la fabrique automobile numéro un produit des camions et, depuis quelques mois, des voitures.

Les fabriques largement mécanisées présentent un inconvénient : le temps et les investissements qu'elles nécessitent. Pour avancer plus vite, les Chinois appliquent depuis cette année une formule mixte : à côté des grands combinats dont l'édification se poursuit, une multitude d'industries semi-artisanales voient le jour.

La production d'acier devrait doubler cette année pour atteindre 10 millions de tonnes. Pour ce faire, des milliers de petits fourneaux se bâtissent dans les villes et les bourgs ruraux. Avec des moyens de fortune, on y coule de la fonte et de l'acier. La qualité de ces matériaux sera probablement inégale, mais pour de nombreux produits, instruments aratoires entres autres, elle devrait suffire.

Une fois de plus, s'est opérée une sorte de mobilisation générale : dans les rues de Pékin, s'élèvent des fourneaux à fonte ou acier. Ici, ce sont les typos et les rédacteurs de la « Pekin Review » qui, pendant leur temps libre, augmentent la production nationale. Ailleurs, dans une fabrique textile, nous voyons des ouvriers achever un four destiné à la fonte.

Le mouvement se répand dans les campagnes, où l'introduction des « communes » renforcera encore le courant.

Selon les estimations officielles, deux cents districts recèlent des gisements de fer d'inégale valeur et de dimensions variables. Dans 1500 districts, on trouve du charbon. Les districts qui contiennent l'un et l'autre de ces minéraux devraient créer une mine de charbon, une usine d'engrais, une fonderie, une cimenterie, une centrale électrique, un atelier de réparation. Il s'agirait de petites entreprises nécessitant des investissements limités.

Gilbert ETIENNE.

***(Lire la suite en 8me page)***

## BAPTÊME DU «LEONARDO-DA-VINCI»

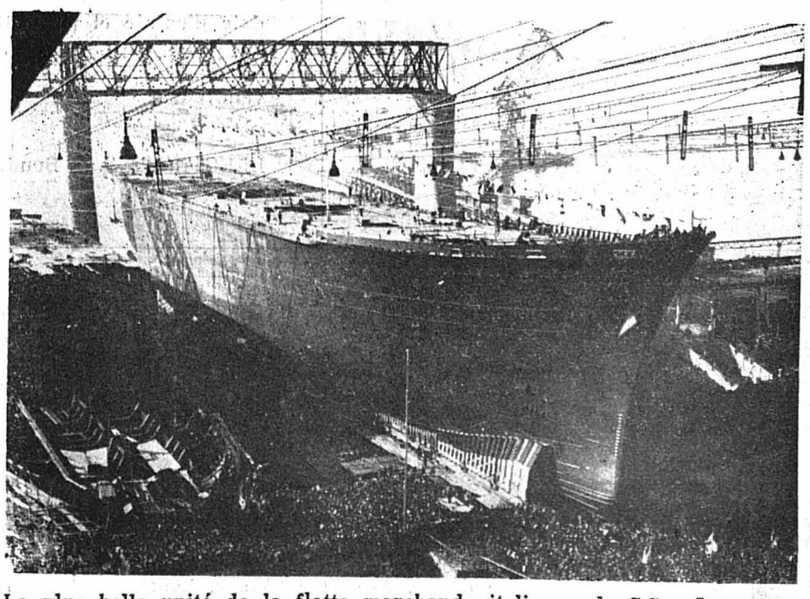

**La plus belle unité de la flotte marchande italienne, le S.S. « Leonardo-da-Vinci », successeur de l'« Andrea-Doria », a été mise à l'eau, à Gênes, devant plus de 70.000 spectateurs enthousiastes. La marraine de ce navire est Mme Gronchi.**

## ENCHÈRES

### OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES DE BOUDRY

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mercredi 10 décembre 1958, dès 14 heures, il sera vendu par voie d'enchères publiques, au local des ventes à Boudry :

Machine à laver, marque « Stella », avec corps de chauffe 3000 W. et essoreuse manuelle ; poêle à mazout ; divan-lit ; duvets ; tables et tabourets ; fauteuils ; étagère à livres ; machine à écrire « Hermes-Baby » ; machine à écrire « Urania » ; comptabilité à décalque ; classeurs fédéraux ; tableaux ; radio « Deso » ; télédiffuseur basse fréquence « Niesen » ; tapis passage ; lèche-frite « Dru »; housse pour automobile ; bureau en novopan (à l'état brut), ainsi qu'un important lot de livres neufs divers.

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi.

Office des poursuites et faillites de Boudry.

# Enchères publiques

Vendredi 12 décembre 1958, dès 14 h., à la Halle des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel, le greffe du tribunal vendra par voie d'enchères publiques

**les objets trouvés et paquets tombés au rebut**

dans l'arrondissement postal de Neuchâtel.
Paiement comptant.

Le greffier du tribunal du district de Neuchâtel :
ZIMMERMANN.

## CHAMBRES

**CORCELLES**
Chambre à 1 lit chauffée (à 2 minutes du tram), à louer tout de suite. Possibilité de cuisiner. Demander l'adresse du No 5039 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer
**CHAMBRE**
indépendante ; rue Breguet 12, 2me étage, à partir de 20 heures.

Chambre à louer, avec salle de bains ; possibilités de cuisiner. Libre à partir du 26 décembre ou du 1er janvier. Tél. 5 48 96.

A louer belle chambre à 2 lits, salle de bains attenante, vue sur le lac. Tél. 5 57 66.

A louer
**BELLE CHAMBRE**
meublée, chauffée, salle de bains, petit déjeuner. Tél. 5 49 52.

Chambre à 1 ou 2 lits à messieurs sérieux. Mlle Monnard, 3, Beaux-Arts. Tél. 5 20 38.

## A LOUER

A louer à Neuchâtel, à proximité de la gare,
**atelier pour 15 à 17 ouvriers**
3 bureaux privés, vestiaires dames et messieurs. Locaux très éclairés, chauffage général. Conviendrait à industrie horlogère, sans machines lourdes. Agence romande immobilière, place Pury 1, Neuchâtel. Tél. 5 17 26.

# Lausanne plein centre commercial

A louer pour avril 1959, dans nouvel immeuble, beaux magasins, toutes dimensions, locaux commerciaux. Bureaux, restaurant, bar. Surfaces au gré du preneur. S'adresser à l'étude André Borgeaud, notaire, 15, rue de Bourg, Lausanne, tél. (021) 23 21 75.

A louer pour le 24 décembre
**petit appartement**
de 2 chambres et dépendances, situé à Serrières. Adresser offres écrites à O. Y. 4956 au bureau de la Feuille d'avis.

## PENSIONS

**Béroche**
gentille famille reçoit personnes âgées, désirant trouver tranquillité et bons soins. Chauffage central. Belle situation. Adresser offres écrites sous chiffres G. V. 5040 au bureau de la Feuille d'avis.

***Ecriteaux***
***Baux à loyer***
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

## DEM. A LOUER

On cherche au centre de la ville,
**chambre à deux lits**
avec cuisine ou possibilité de cuire. Offres sous chiffres O. C. 5029 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche
**STUDIO**
(ou chambre indépendante) non meublé, avec eau courante, chauffé. Tél. 5 22 64.

Couple cherche pour tout de suite
**APPARTEMENT**
de 2 pièces avec confort. Adresser offres écrites à F. U. 5038 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 15 février ou le 1er mars, une
**jeune Italienne**
sérieuse et active pour aider aux travaux du ménage. Bon traitement et vie de famille. Faire offres à Mlle Jaquemet, les Marronniers, Boudry. — Tél. 6 41 22.

Je cherche
**personne**
très capable pouvant s'occuper de trois enfants (10 - 7 - 4 ans), et les suivre dans leurs études ; préférence sera donnée à nurse ou jardinière d'enfants. Entrée et salaire à convenir. Adresser offres écrites à L. Y. 5006 au bureau de la Feuille d'avis.

Institut à la montagne cherche pour entrée immédiate

# JEUNES FILLES

présentant bien et sérieuses pour s'occuper de la surveillance d'un étage de garçons.

Faire offres à case postale 39, Villars-sur-Ollon, ou prendre contact par tél. (025) 3 21 54.

Etude de la ville cherche

# EMPLOYÉE

pour le début de janvier 1959. Demi-journée par exclue. Adresser offres sous chiffres F. T. 5018 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau S. I. A., Neuchâtel, cherche

# DESSINATEUR-ARCHITECTE

ou technicien avec 5 ans de pratique au minimum, pour travaux indépendants et suivie. Place stable, conditions intéressantes. — Bosset, arch. S. I. A., Pommier 5, tél. 5 42 82.

On cherche pour tout de suite
**jeune fille**
pour le ménage et les chambres. Adresser offres écrites à C. P. 4998 au bureau de la Feuille d'avis.

**DOMESTIQUE**
pour la vigne est demandé. Italien accepté. Offres à A. Cuche, Cormondrèche.

Ménage de 3 personnes, avec fillette de 2 ans ½ cherche jeune
**volontaire**
pour le 15 décembre, pour s'occuper du ménage. Demander l'adresse du No 4952 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphoner au 5 86 02.

On cherche une
**fille de maison**
parlant le français. Entrée immédiate. S'adresser au restaurant du Théâtre, Neuchâtel.

**JEUNE FILLE**
forte et active est demandée comme aide de cuisine à l'hôpital Pourtalès.

Entreprise de la Béroche cherche pour le 1er février 1959
**employée ou employé de bureau**
ayant des notions d'allemand, pour travaux de bureau divers, y compris la facturation. — Faire offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P. 6946 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite
**employée de maison**
bon gain, congés réguliers. S'adresser à l'hôtel de l'Areuse, Boudry, tél. 6 41 40.

## OFFRES D'EMPLOIS

Cisac S. A., Cressier (NE) engagerait
**employé (e) de bureau**
qualifié (e), français et allemand exigés. Place intéressante et stable pour personne capable. Possibilité de faire les courses de Neuchâtel. Discrétion assurée. Faire offres manuscrites avec certificats, références, photographie et prétentions de salaire.

**Sténodactylographe**
Bureau de la ville cherche jeune fille comme sténodactylographe ainsi que pour divers travaux de bureau. Faire offres manuscrites sous chiffres No L. X. 4989 au bureau de la Feuille d'avis.

Etude de la ville engagerait tout de suite ou pour date à convenir
**secrétaire-comptable**
qualifiée. — Adresser offres écrites à B. P. 5015 au bureau de la Feuille d'avis, avec photo et prétentions de salaire.

Nous engageons
**FAISEURS D'ÉTAMPES**
**OUTILLEURS**
pour la fabrication d'outils et de moules pour matières plastiques. — Offres avec certificats de travail, date d'entrée et prétentions de salaire ou se présenter du lundi au vendredi à

ELECTRONA S. A. Boudry (NE).

Entreprise horlogère à Bienne cherche
# EMPLOYÉ
pour son département expéditions. Les candidats possédant une solide connaissance des formalités d'expédition et ayant fait un stage dans une maison de transports adresseront leurs offres de service sous chiffres O. 86550 U. à Publicitas, Bienne, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photo et en indiquant le salaire désiré. Age 22 à 25 ans. Langue maternelle française ou allemande avec parfaite connaissance du français.

*Grâce à son* **outillage moderne** *à son* **grand choix de caractères** *à son* **riche assortiment de papiers**
**l'IMPRIMERIE CENTRALE**
1, Temple-Neuf
*vous donnera* **toute satisfaction**

## DEMANDES D'EMPLOIS

**JEUNE FILLE**
de 16 ans cherche place dans une boulangerie-pâtisserie ou dans un ménage avec petits enfants. Si possible dans la région de Neuchâtel. Adresser offres écrites à R. F. 5031 au bureau de la Feuille d'avis.

Etudiante de 21 ans cherche
**EMPLOI**
du 26 décembre au 10 janvier. Tél. 6 34 68.

Jeune homme, possédant permis de conduire et quelques années de pratique, cherche place de
**chauffeur-livreur**
(magasinier). Adresser offres écrites à D. S. 5036 au bureau de la Feuille d'avis.

**Jeune homme**
possédant bons certificats de travail cherche place pour le 15 décembre. Offres sous chiffres P. 6986 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune dame cherche
**HEURES**
de 8 h. à midi, ou travail dans imprimerie. — Adresser offres écrites à C. R. 5035 au bureau de la Feuille d'avis.

**Entraîneur sportif**
spécialisé en basketball, culture physique, cherche activité dans école ou club, pour le début de janvier, à Neuchâtel. Chiffres 27.620. Urbach International Advertising Ltd., 63, Lancaster Grove, London N. W. 3., Angleterre.

**DAME**
cherche emploi quelques heures par jour, dans café ou restaurant. Tél. 5 91 74, de 11 h. à midi.

**CANNAGES**
Devenu INFIRME, je me charge de tous cannages de sièges et meubles de tous styles. Travail très soigné. Prix modérés. F Hubscher-Cavin, les Tailles, Cortaillod. — Tél. 6 44 70.

**Représentante**
Dame présentant bien et ayant l'habitude de la clientèle particulière cherche un emploi. — Adresser offres écrites à L. U. 4935 au bureau de la Feuille d'avis.

**Cuisinier**
libre de suite, cherche remplacements ou extra. Tél. 5 99 72, de 12 à 14 heures et dès 18 heures.

Demi-licencié en lettres modernes (allemand-anglais), disposerait de 15 heures hebdomadaires pour
**TRADUCTION**
Adresser offres écrites à P. D. 5030 au bureau de la Feuille d'avis.

## A VENDRE

**Train électrique**
« Märklin » HO est à vendre. Tél. (038) 8 10 97.

# A vendre

meubles neufs : 1 chambre à coucher en okoumé, avec literie complète, 1250 fr. ; 1 salle à manger : 1 buffet, 1 table à rallonges, 4 chaises, les 6 pièces 550 fr ; 1 commode bois dur, 3 tiroirs, 110 fr. ; 1 armoire 2 portes, 135 fr. ; 1 entourage de divan, 130 fr ; 1 salon trois pièces, tissu brique, 340 fr. ; 1 fauteuil rembourré, tissu brun, 67 francs ; 1 duvet 2 places, 50 fr. ; 1 lot de descentes de lit, la pièce 10 fr. ; 1 tapis moquette, environ 180 x 280 cm., 70 francs.
W. KURTH
avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66.

A L'ARRIVÉE DE VOTRE TRAM OU TROLLEYBUS
*jetez un coup d'œil à nos vitrines*
**Grand choix de beaux cadeaux**
Tous les articles de ménage
GILBERT PERRIN
**a la ménagère**
NEUCHATEL
2 PLACE PURRY
Tél. (038) 5 17 14

**POIRES et POMMES**
des meilleures variétés, avantageuses
**DÉTRAZ** Cultures fruitières, la Coudre Dîme 79, tél. 5 46 70
Banc au marché (anciennement Mlle Muller)
Selon quantité, livraison à domicile dans le rayon local

**Jolis filets**
brodés main, à vendre. Demander l'adresse du No 5033 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
**train électrique**
« BUCO » 0, 1 transformateur, 1 locomotive, 7 vagons, grand circuit et divers accessoires. Le tout en parfait état. — Tél. 5 46 85, Beaux-Arts 15, 2me.

**Pommes raisin**
1500 kg, à vendre, 1er choix, bien colorées. — S'adresser à Louis Mercier, Ogens (VD).

**Machine à laver « Miele »**
pour cuisine ou salle de bains, avec corps de chauffe, 5000 watts = 380 volts — usagée, en parfait état de marche et d'entretien, à vendre à un prix très favorable. A voir auprès de la maison Beck & Cie, Peseux. Tél. 8 12 43.

## Véhicules à moteur

Pour cause de double emploi, à vendre
**« Simca »**
(modèle fin 1956) de première main, 30,000 km. Adresser offres écrites à S. G. 5032 au bureau de la Feuille d'avis.

**« Peugeot 203 »**
7 CV, 1955, limousine grise, toit ouvrant, 4 vitesses synchronisées. Intérieur simili.

**« Peugeot 403 »**
8 CV, 1957. Limousine 4 portes, noire, toit ouvrant. Intérieur drap et simili. Pneus blancs.

**« Ford Consul »**
8 CV, 1954. Limousine 4 portes, beige. 56.000 km.
Demander la liste complète de nos voitures avec prix et conditions de paiement.
Agent Peugeot
J.-L. SEGESSEMANN
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51
Tél. 5 99 91

A vendre
**« RENAULT »**
4 CV, en très bon état. Prix à discuter. J. Stampfli, Chambrelien-Gare.

« PEUGEOT » 203 noire, chauffage, à vendre d'occasion. Téléphone 5 50 53.

A vendre
**« FIAT 1100 »**
1954, moteur neuf, avec pièces d'origine, équipement « Albarth », pneus et carrosserie en excellent état. Adresser offres écrites à E. T. 5037 au bureau de la Feuille d'avis.

## DEM. A ACHETER

On cherche à acheter, pour fillette de 13 ans,
**souliers de ski**
No 36-37, ainsi qu'un anorak. A la même adresse, à vendre une paire de skis pour enfant et une poussette de chambre garnie. — Tél. 5 98 94.

On achèterait
**patins vissés**
No 41-42 pour homme. Tél. 5 97 29.

On demande d'occasion une
**poussette de poupée**
Tél. 7 13 91.

**On achèterait**
en bon état : skis 180-190 cm. et vélo pour fillette de 12 ans. — Tél. 5 22 66.

J'achète au prix du jour
**chiffons, papier, ferraille**
— Léon Hoefler, Halles 5, Neuchâtel, tél. 5 71 15.

## Prof. médicales auxiliaires

**YVES REBER**
Bandagiste-orthopédiste
**reçoit tous les jours mardi excepté**
19, faubourg de l'Hôpital (2me étage). Tél. 5 14 52

## APPRENTISSAGES

**Apprentie couturière**
est demandée pour le printemps 1959 chez Mlle M. Nicole, 1, rue du Régional (quai Godet), Neuchâtel. Tél. 5 34 07.

Entreprise de Neuchâtel cherche pour le printemps 1959 une
**apprentie de commerce**
qui aurait suivi l'école secondaire pendant deux ans. Faire offres manuscrites sous chiffres R. E. 5012 au bureau de la Feuille d'avis.

## REMERCIEMENTS

La famille de
Mademoiselle Marie BERTHOUD
très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus, exprime sa vive reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.
Neuchâtel et Peseux, décembre 1958.

La famille de
Madame Charles GUYOT
très touchée par les nombreux témoignages de sympathie, remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, soit par leur présence ou leur affectueux message.
La Jonchère, décembre 1958.

# A tous les enfants de Neuchâtel et environs

Je vous donne rendez-vous du 10 au 13 décembre dans les Grands Magasins **AU SANS RIVAL, NEUCHÂTEL,** ma hotte bien garnie !

# Réalisation inédite !

**Pour 20 centimes,** chaque enfant ou adulte recevra une carte de Bonne Année avec sa photo, seul ou en compagnie du Père Noël

*C'est une exclusivité des*

**Au Sans Rival** GRANDS MAGASINS

ORFÈVRERIE BIJOUTERIE HORLOGERIE

P. Matthey

NEUCHATEL - 5, RUE DU SEYON

*Un cadeau utile fera toujours plaisir*

CLAUDE DUCOMMUN

ÉLECTRICITÉ

GRAND CHOIX DANS NOS VITRINES

*Rue de l'Orangerie 4*

La maison des beaux cadeaux

*Parfumerie*

Schenk

CONCERT 6

**Faites réserver vos cadeaux**

Vous trouverez de la qualité à prix doux

**Valises-Serviettes-Sacs de dames**

**Trousses de voyage**

**Manucures - Portefeuilles, etc.**

chez

**François ARNOLD**

Maroquinier Terreaux 7 Moulins 3

Notre devise :

LA QUALITÉ

Jeanmaire

Rue de l'Hôpital

NEUCHATEL

**Motos - Scooters**

**Vélomoteurs - Cycles**

**Tricycles - Skis**

**Bâtons - Fixations**

RENÉ SCHENK

Neuchâtel

Chavannes

7 et 15

*Tout pour le hockey. ... et pourquoi pas un cadeau qui fera plaisir à la reprise du camping. Camping-gaz, sac de couchage, tentes, meubles, etc.*

*Cadeaux utiles*

*Cadeaux appréciés*

Vuilliomenet & Cie S.A

INSTALLATIONS ELECTRIQUES

NEUCHATEL

TÉL 5 17 12 GRAND RUE 4

Colombier La Coudre

PÂTÉ FROID

CONFISERIE

**A. SIMONET**

Epancheurs 7 - Tél. 5 12 02

La devanture de la

**MAISON DE BLANC**

*Marguerite Kessler*

vous enchantera :

**Nappages - Mouchoirs**

**Services à thé, jours et broderie main, très avantageux**

Ecluse 13 Tél. 5 82 42

*Vestes imitation daim*

*Trainings*

*Pullovers*

*Chemises*

*Pyjamas*

Pour vos cadeaux de fêtes, c'est

La BONNE MAISON

qui vous donnera satisfaction

*Cravates*

*Echarpes*

*Sous-vêtements*

*Bas*

*Lingerie fine*

Seyon 7 a

PATISSERIE-BOULANGERIE **OTTO WEBER**

Faubourg de l'Hôpital - Tél. 5 20 90

Se recommande pour :

Ses tresses - Taillaules - Tourtes - Bûches
Desserts - Biscômes - Vol-au-vent, etc.

Ses spécialités :

SAINT-HONORÉS - VACHERINS
VERMICELLES - CAKES

**Goûtez nos fameux**

**Pralinés maison**

En décembre, ouvert le dimanche

au centre

Rue Saint-Maurice 7

NEUCHATEL

J. Cuanillon

***Le plus beau choix à Neuchâtel***

***Sur 4 étages exposition de fêtes***

Voyez notre choix spécial de petits meubles

Meubles J. PERRENOUD & Cie S. A.

1, rue de la Treille

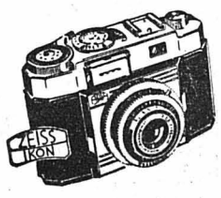

PHOTO

CINE

PROJECTION

**SAUSER**

MAISON SPÉCIALISÉE

Treille 6

NEUCHATEL

**UNE AUBAINE !**

**pour l'amateur de photos**

Agfa

**ACTION SILETTE**

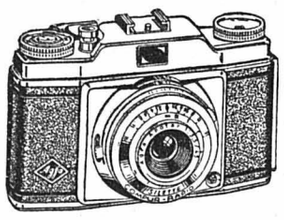

**Agfa Silette Color Solinar**

2,8

Compur-Rapid

1 sec. - 1/500

**Au prix de Fr. 125.-**

avec sac cuir taxes comprises

PHOTO - CINÉ - AMÉRICAIN

**ASCHWANDEN - BORINI**

Neuchâtel, vis-à-vis de la poste. Tél. (038) 5 29 65

Maison spécialisée On réserve pour les fêtes

**L'ARMAILLI**

Hôpital 10 Vauseyon 19

*La maison spécialisée en produits laitiers*

vous offre pour les fêtes une gamme choisie de fromages de desserts

Son mélange spécial pour FONDUE NEUCHATELOISE

Son foie gras de Strasbourg (terrine - bloc)

Le sourire dans votre home grâce aux belles fleurs de

*Burri*

VOTRE FLEURISTE

Rue du Seyon 30 - Tél. 5 46 60

Service à domicile et expéditions

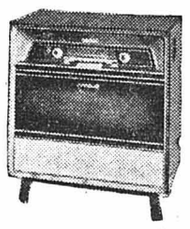

**RADIO TÉLÉVISION**

**Beau choix de meubles combinés depuis Fr. 498.—**

Radios portatifs à transistors

ENREGISTREURS depuis Fr. 460.—

Luder

Spécialiste

NEUCHATEL

Sablons 48 Tél. 5 34 64

*Un pétillant Neuchâtel*

**F. Spichiger**

Neubourg 15

Tél. 5 15 12

*De bons vieux vins français*

*D'excellentes liqueurs pour tous les goûts*

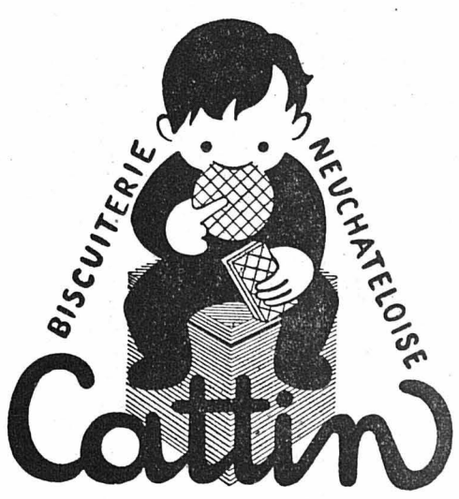


**Nos biscuits fins toujours frais plaisent aux gourmets**

Place des Halles

Tél. 5 48 25

ouvert tous les jours dès jeudi 11 décembre

NOËL

*Les bonnes adresses*

# Les sports

## TENNIS

**La coupe Davis**

### Les Philippins trop faibles pour l'équipe italienne

La première finale interzones de la coupe Davis entre les représentants de l'Europe et de l'Asie s'est terminée, à Sydney, par la victoire complète de l'Italie, qui a battu les Philippines par 5 à 0.

Même Merlo, qui remplaçait Sirola au cours de la dernière journée puisque le résultat était acquis, n'a pas concédé un seul set à son adversaire, alors que son jeu de fond de court est beaucoup moins efficace sur le gazon que sur la terre battue. Il est vrai que les Philippins alignaient, en lieu et place de leurs meilleurs éléments, Felicissimo Ampon et Reymundo Deyro, les jeunes Manuel Dungo et Juan José.

Résultats des deux simples de la dernière journée (qui n'ont été suivis que par une poignée de spectateurs) :

Nicola Pietrangeli (Italie) bat Manuel Dungo (Philippines) 6-2, 6-2, 6-2 ; Giuseppe Merlo (Italie) bat Juan José (Philippines) 6-2, 7-5, 6-1.

Finalement, l'Italie bat donc les Philippines par 5 victoires à 0 et se qualifie pour rencontrer les Etats-Unis dans la grande finale interzones, à Perth, du 19 au 21 décembre.

## BOXE

**Demain soir, à Montréal**

### Le vétéran Archie Moore met son titre mondial en jeu

**Le championnat du monde des poids mi-lourds à Montréal, mercredi, entre le tenant du titre Archie Moore et le Canadien français Yvon Durelle domine l'actualité pugilistique en Amérique du Nord cette semaine. Ce sera la septième fois de sa carrière et la première en quinze mois que le plus âgé des boxeurs en activité mettra son titre mondial en jeu !**

Moore fêtera « un » anniversaire le 16 décembre. On situe son âge entre 42 et 49 ans mais personne ne le connait exactement. Moore avait battu Tony Anthony lors de son dernier championnat du monde en septembre 1957... et Anthony devait, par la suite, battre Durelle avant la limite. Le palmarès du vétéran américain est de 174 victoires (!) dont 125 par k. o. (soit une de moins seulement que le « record du monde » détenu par Young Stribbling), 24 défaites et 6 matches nuls ; celui de Durelle est de 76 victoires, 19 défaites et 2 nuls.

Un autre champion du monde sera à l'affiche cette semaine. Le poids plume nigérien Hogan « Kid » Bassey sera opposé, en dix rounds, samedi, à Los Angeles, au Mexicain Ernesto Parra. Le combat ne suscite que peu d'intérêt aux Etats-Unis où Bassey est considéré comme vainqueur certain, Parra n'étant même pas classé parmi les dix meilleurs boxeurs mondiaux de la catégorie. Il s'agira d'un match de préparation pour Bassey qui, si les vœux des organisateurs californiens se réalisent, devrait mettre son titre en jeu en février contre le vainqueur du combat qui opposera jeudi, toujours à Los Angeles, le Mexicain Ricardo Moreno à l'excellent Américain Davey Moore.

## GYMNASTIQUE

### Belle participation à la Fête fédérale

Le comité d'organisation de la 65me Fête fédérale de gymnastique, qui aura lieu du 9 au 12 juillet 1959 à Bâle, a communiqué les chiffres suivants relatifs aux inscriptions provisoirement enregistrées (jusqu'au 4 décembre) :

1214 sections avec 22,000 gymnastes actifs, ainsi que 272 sections de seniors avec 3200 membres.

Pour les concours individuels, les chiffres suivants de participation sont prévus : 478 gymnastes à l'artistique, 375 aux nationaux, 787 pour l'athlétisme, 69 pour les épreuves de natation et 23 équipes pour les courses-estafettes.

Enfin, on envisage, pour les jeux, l'inscription de 34 formations en handball, 77 pour la balle au panier, 34 pour la balle au poing, 36 en volleyball et 41 équipes masculines pour la balle au poing.

Ces chiffres sont très voisins de ceux qui avaient été énoncés à l'époque correspondante avant la Fête fédérale de 1955 à Zurich, de sorte que les responsables s'en sont déclarés satisfaits.

## LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

**Football**

**Championnat de ligue A**

14 décembre: Chaux-de-Fonds - Grasshoppers ; Lausanne - Young Boys; Lugano - Bellinzone ; Lucerne - Chiasso ; Urania - Bâle ; Young Fellows - Servette; Zurich - Granges.

**Championnat de ligue B**

14 décembre : Berne - Vevey ; Bienne - Yverdon ; Concordia - Fribourg ; Longeau - Aarau; Soleure - Sion ; Thoune - Cantonal; Winterthour - Schaffhouse.

**Hockey sur glace**

**Championnat de ligue A**

13 décembre : Berne - Zurich ; Lausanne - Davos.
14 décembre : Bâle - Arosa ; Young Sprinters - Ambri Piotta.

**Championnat de ligue B**

9 décembre : Grasshoppers-Zurich II.
12 décembre : Petit-Huningue - Langnau ; Gottéron - Montana.
13 décembre : Servette - Montana.
14 décembre : Grindelwald - Saint-Moritz ; Kloten - Zurich II ; Martigny - Gottéron.
13 décembre : tournoi à Château-d'Œx.

**Cyclisme**

14 décembre : réunion internationale sur piste à Œrlikon.

**Boxe**

10 décembre : meeting national amateur à la Chaux-de-Fonds.
11 décembre : meeting international amateur à Schaffhouse.
12 décembre : meeting international professionnel à Genève.
13-14 décembre : meeting national amateur à Tramelan.

## La piste de Monruz défavorable à Bassani

Young Sprinters a magnifiquement commencé le championnat suisse de hockey sur glace. Il a confirmé samedi soir contre Davos le succès obtenu précédemment dans une rencontre amicale. La piste de Monruz ne semble décidément pas convenir au gardien Bassani qui se comporte pourtant fort bien sur toutes les autres patinoires. Nous voyons ci-dessus Bassani intervenant lors d'un tir de Bazzi. Mais le palet terminera sa course au fond de la cage et ainsi Bassani ne capitula à Neuchâtel pas moins de vingt fois en deux matches.

## ATHLETISME

### Les Américains n'accepteront plus les « lièvres »

Le congrès de l'Union américaine d'athlétisme amateurs réuni à Chicago, a homologué plusieurs records américains, parmi lesquels la performance de l'Australien Herb Elliott, couvrant le mille en 3' 57" 8 à Los Angeles, mais a adopté en même temps une clause frappant désormais de nullité les records établis avec l'aide d'un « lièvre ».

On avait pourtant considéré généralement que le temps d'Elliott aux relais du Coliseum à Los Angeles avait été réussi en partie grâce à l'aide de l'Américain Drew Dunlap, qui avait couru pendant deux tours puis avait disparu !

Au cours d'une de leurs séances, les délégués de l'A.A.U. ont également choisi les sept athlètes désignés comme candidats au Trophée Sullivan (récompensant chaque année le meilleur athlète américain, jugé sur ses performances et son comportement, et élu par les journalistes sportifs américains ainsi que les délégués de l'A.A.U.). Ce sont Rafer Johnson (décathlon), Glenn Davis (athlétisme), Tommy Kono (poids et haltères), Frank Mac Kinney (natation), Sylvia Ruuska (natation), Terrence Mac Cann (lutte) et David Jenkins (patinage).

## PING-PONG

### Double surprise au championnat cantonal

Magnifiquement organisé par le C.T.T. la Côte et grâce aussi à la compétence du juge-arbitre Valazza, le championnat cantonal de tennis de table, qui s'est déroulé à la halle de gymnastique de Peseux, a vu une participation record. Deux surprises ont été enregistrées, à savoir la victoire de Laux, du C.T.T. Sapin, pour le titre cantonal individuel et la victoire en série doubles de la paire Westphal - Chassot, du C.T.T. Neuchâtel. Chez les dames, victoire prévue de Mme Vouillamoz, du C.T.T. le Locle.

Voici les principaux résultats de cette intéressante confrontation :

**Simples messieurs** : 1. Laux, C.T.T. Sapin, champion cantonal 1958-1959 ; 2. Schneider, C.T.T. le Locle ; 3. ex-aequo: Crelier, M.d.J., Chaux-de-Fonds et Westphal, C.T.T. Neuchâtel ; 5. ex-aequo : Luginbuhl, C.T.T. Neuchâtel, et Chassot, C.T.T. Neuchâtel ; 7. e.x-aequo : Paupe, C.T.T. la Côte, et Krattiger, C.T.T. Neuchâtel ; 9. ex-aequo : Rappo, C.T.T. Cernier, J.-P. Meylan, C.T.T. Cernier, Cl. Meylan, C.T.T. Cernier, et Bornand, C.T.T. les Verrières.

**Simple dames** : 1. Mme Vouillamoz, C.T.T. le Locle. championne cantonale 1958-1959 ; 2. Mme Guyot, C.T.T. Cernier ; 3. Mlle Grisoni, C.T.T. la Côte ; 4. Mme Paupe, C.T.T. la Côte ; 5. ex-aequo : Mmes Schifferdecker, C.T.T. la Côte, et Mme Bésomi, C.T.T. Cernier.

**Double messieurs**: 1. Chassot-Westphal, C.T.T. Neuchâtel, champions cantonaux 1958-1959 ; 2. Meyer-Brandt, C.T.T. le Locle ; 3. ex-aequo : Hubscher-Veillard, C.T.T. Neuchâtel, et Brun-J.-P. Meylan, C.T.T. Cernier.

**Challenge interclubs** : 1. C.T.T. Neuchâtel ; 2. C.T.T. le Locle ; 3. C.T.T. Cernier.

## NOUVELLES BREVES

● Combat de boxe de poids moyens, à Biarritz : André Drille, France, bat Gerard van Eyck, Hollande, par disqualification à la septième reprise.

● Tournée des hockeyeurs soviétiques en Grande-Bretagne : Wembley Lions - URSS 0-2 (0-1, 0-1, 0-0).

● Neuf nations (Finlande, Norvège, Suède, Pologne, Allemagne de l'Est, Autriche, France, Italie, Suisse), sur les onze qui ont été invitées à prendre part au concours international de ski du Brassus ,ont répondu favorablement à l'appel des organisateurs.

● Coupe valaisanne de hockey sur glace : Martigny - Sierre 4-2 (3-0, 1-0, 0-2).

● Championnats internationaux de tennis de l'Etat de Victoria, à Melbourne ; double messieurs, quarts de finale : Cooper-Fraser, Australie, battent Gimeno-Arilla, Espagne, 7-5, 6-4, 6-4 ; Mac Kay-Olmedo, Etats-Unis-Pérou, battent Emerson-Mark, Australie, 10-12, 6-4, 8-6, 6-3 ; Anderson-Laver, Australie, battent Steart-Hearnden, Australie, 6-3, 6-3, 6-4.

● Six jours cyclistes de Copenhague ; positions à la neutralisation de lundi : 1. Nielsen-Lykke, Danemark, 267 p. ; 2. van Steenbergen-Severeyns, Belgique, 227 p. ; 3. Gillen-Post, Luxembourg-Hollande, 46 p. ; 4. Bugdahl-Petry, Allemagne, 37 p. ; à 1 tour : 5. Arnold-Klamer, Australie-Danemark, 213 p. ; 6. Terruzzi-Lynge, Italie-Danemark, 180 p. ; 7. Roth-Pfenninger, Suisse, 157 p. ; 8. Plattner-Andersen, Suisse-Danemark, 142 p. ; 9. Senftleben-Carrara, France, 57 p.

## FOOTBALL

**Dans le groupe I de troisième ligue**

### Nouveau match nul entre Comète et Couvet

Une seule rencontre était au programme de ce dernier week-end. Elle marquait la fin du premier tour : Comète - Couvet 2-2.

A Chantemerle, Comète et Couvet n'ont pu se départager. Le match nul entre ces deux équipes devient une véritable tradition puisque c'est la troisième fois consécutive qu'elles s'en retournent dos à dos en championnat. Ce résultat est favorable au leader Colombier et dans une moindre mesure au vice-champion Auvernier qui conserve seul les honneurs du deuxième rang.

CLASSEMENT

| GROUPE I | Matches J. | G. | N. | P. | Buts p | c. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Colombier | 10 | 9 | 1 | — | 46 | 13 | 19 |
| Auvernier | 10 | 6 | 3 | 1 | 31 | 15 | 15 |
| Comète | 10 | 5 | 4 | 1 | 27 | 13 | 14 |
| Couvet | 10 | 4 | 4 | 2 | 20 | 13 | 12 |
| Serrières | 10 | 4 | 3 | 3 | 34 | 22 | 11 |
| Boudry | 10 | 4 | 2 | 4 | 25 | 18 | 10 |
| Buttes | 10 | 3 | 1 | 6 | 26 | 29 | 7 |
| Béroche | 10 | 3 | 1 | 6 | 23 | 40 | 7 |
| Cantonal II | 10 | 2 | 1 | 7 | 21 | 39 | 5 |
| Saint-Blaise | 10 | 2 | 1 | 7 | 18 | 42 | 5 |
| Blue Stars | 10 | 2 | 1 | 7 | 18 | 45 | 5 |

A mi-chemin, il nous paraît intéressant de commenter brièvement le classement ci-dessus.

Colombier a dominé de la tête et des épaules les autres équipes du groupe. Imbattu, le leader ne concéda qu'un seul match nul à Auvernier, son dauphin, qu'il distance déjà de plus de quatre points. Quant à Comète, il n'affiche pas son aisance de l'an dernier, tout comme Couvet d'ailleurs qui perdit sur son terrain deux points précieux contre Béroche. Le relégué Serrières fut particulièrement mal accueilli par ses adversaires. Toutefois les hommes de Meyrat se reprirent peu à peu pour terminer cependant par une fausse note en perdant contre Cantonal II. La tenue de Boudry fut une déception. Cette équipe tant redoutée par le passé fut l'ombre d'elle-même. Réputé dangereux sur son terrain, Buttes n'a pas défendu ses chances avec la même volonté qu'au cours de la dernière saison. Béroche fut l'enfant terrible du groupe; instable au point de s'incliner à Saint-Aubin devant Buttes, il inquiéta irrégulièrement les meilleurs. Quant à Cantonal II, Saint-Blaise et Blue Stars, ils sont frères dans l'infortune et ont des chances sensiblement égales de se tirer d'affaires.

G. Ma.

● Matches de football intervilles : Berlin Ouest A - SC Belgrade 1-3 ; Berlin Ouest B - Odense 2-0 ; Berlin Est - Varsovie 3-1.

● Classement final du championnat de football 1958 de l'Allemagne de l'Est : 1. ASK Vorwärts Berlin, 26 matches/38 points ; 2. Motor/Iéna, 32 p. ; 3. Actifs Brieske, 30 p. ; 4. Wismut Karl Marx-Stadt, 28 p. ; 5. Unité Dresde, 28 p.

## SPORT-TOTO

Concours No 14 du 7 décembre ; liste des gagnants :

Concours à 12 matches : 29 gagnants avec 12 points à Fr. 3172.90 ; 593 gagnants avec 11 points à Fr. 155.15 ; 5726 gagnants avec 10 points à Fr. 16.05.

Concours aux points à 10 matches : 229 gagnants avec 16 points à Fr. 401.80 ; 1963 gagnants avec 15 points à Fr. 46.85 ; 5824 gagnants avec 14 points à Fr. 15.80.

## Le rideau de velours

### A la Comédie-Française : bilan de fin d'année

Cette fin d'année ne semble pas se solder très favorablement pour la Comédie-Française. Une seule élection au sociétariat envisagée : celle de Jacques Serreys. C'est une décision très heureuse, car ce jeune comédien constitue pour la maison de Molière une recrue très précieuse. Agé de 28 ans, Serreys fait montre d'un talent très souple et déjà mûr, qui se soumet aussi bien à l'élégance et à la finesse de Molière et de Marivaux qu'aux « compositions » modernes.

Mais hélas ! on laisse partir ces trois grandes valeurs que sont Gabrielle Dorziat, Paul Meurisse et Annie Girardot, si riches, la première, de tout son passé, le deuxième, de ses grands succès d'aujourd'hui, la troisième de l'avenir qui s'ouvre devant elle. Peut-être Gabrielle Dorziat tient-elle à son repos ? Que de grandes figures classiques auxquelles elle aurait su imprimer son inoubliable effigie : Philaminte, Arsinoë, les douairières de Marivaux, etc. N'y pensons plus.

Mais comment les membres du comité n'ont-ils perçu ce dont ils allaient enrichir les scènes rivales, en laissant partir Paul Meurisse et Annie Girardot ? Le talent de celle-ci eut vite mûri chez Molière où elle était déjà une vedette. Et quand on songe à ce dont on a bénéficié, de l'autorité mâle et concentrée du second, une œuvre aussi mince que « Domino », on est forcé de reconnaître que pour le succès, l'apport de l'interprète agit presque plus que celui de l'auteur. On ne peut pas demander aux comédiens de se désintéresser des gains qu'on leur offre ; et l'on sait que se concentrant exclusivement ou presque sur le cinéma, ces deux artistes gagneraient bien plus qu'à la Comédie.

Qu'importe, en leur assurant dès maintenant un fructueux sociétariat et d'assez larges congés, pour qu'ils puissent encore tourner de temps en temps, on eut peut-être triomphé de leur résistance. Qu'on n'objecte pas règlements et traditions ; on les néglige assez souvent, pour qu'on ne puisse s'en prévaloir dans un cas semblable ; et le quelque argent sacrifié eût été récupéré au décuple par les recettes réalisées dès lors.

Enfin, le fait est acquis à présent ; consolons-nous en nous disant que grâce à ceux qui restent : Yonnel, Clariond, Henri Rollan et Annie Ducaux, parmi ceux d'hier, Denise Gence, Micheline Boudat, Jacques Charon, Marie Sabouret, etc., parmi ceux d'aujourd'hui, et bien des très jeunes des plus doués, il y a et il y aura encore de beaux soirs, rue de Richelieu.

Jean MANÉGAT.

*En se promenant dans les rues de Neuchâtel*

### JEAN SERVAIS nous dit...

Jean Servais devait être avocat. Ainsi en avait jadis, décidé l'autorité paternelle de ce garçon fervent de théâtre. Jean trouvait souvent place en matinée, mais jamais il ne songeait à faire carrière dans ce « métier de saltimbanques ». Le barreau l'attendait... et malgré son étonnant rôle dans « Ouragan sur le Caine » le prétoire ne lui a fourni qu'un seul personnage.

— *Des raisons familiales m'ont contraint à gagner très tôt ma vie. Ceci à un âge où le théâtre nourrit déjà son homme, mais auquel la profession d'avocat n'est pas encore rentable !*

Jean Servais nous a fait ces confidences l'autre jour, à Neuchâtel, alors que le célèbre comédien se promenait en ville. Il était affublé d'une casquette d'un bleu marine s'accordant avec son épais manteau de laine. S'il n'avait été en compagnie d'autres comédiens des Galas Karsenty, nous ne l'aurions certes pas reconnu. En compagnie de Jean Servais, nous avons poursuivi la promenade commencée... tout en parlant théâtre et cinéma.

— *C'est alors que j'étais à l'université que ma carrière s'est dessinée. Je suivais des cours d'art dramatique conjointement avec ceux de la faculté de droit. Soudain, je dus me débrouiller. Raymond Rouleau m'engagea alors. Il me donna un rôle dans « Le mal de la jeunesse » de Bruckner. J'avais à peine 18 ans et je dus abandonner le droit à tout jamais.*

Jean Servais a toujours eu le privilège de mener de front deux carrières : théâtre et cinéma. On l'a vu dans « Le criminel » avec Harry Baur, puis dans la première version des « Misérables ». Nous sommes en 1932. Cet équilibre entre deux professions a permis à Jean Servais de devenir ce comédien sobre jusqu'à la perfection. Il n'a jamais sacrifié une pièce pour un film ou vice-versa. Pour lui, théâtre et cinéma se complètent admirablement.

— *Au théâtre, nous dit-il, le comédien est abandonné à lui-même. Il crée chaque soir un personnage, il le façonne, le transforme au gré de son humeur. Et on en change souvent... d'humeur ! Au cinéma, par contre, on doit toujours être soi-même. Le système est plus compliqué et plus simple en même temps. Vous n'ignorez pas qu'un film se tourne en fonction des décors et non selon le fil même de l'histoire. Il est donc indispensable de se retrouver, de retrouver exactement sa personnalité dans des scènes qui sont très rapprochées au montage, mais qui ne le sont pas lors du tournage. Il est vrai que, pour cela, le cinéma met à disposition du comédien toute une série d'artifices : metteur en scène, script-girl, etc.*

***Une carrière en deux temps***

Jean Servais divise sa carrière en deux époques bien distinctes. Tout d'abord sa jeunesse, avec les rôles de jeune premier. On lui doit alors une trentaine de pièces dont « Les Hauts-de-Hurlevent », avec Raymond Rouleau. La seconde partie est presque exclusivement consacrée à des personnages plus posés. C'est la période durant laquelle Jean Servais accomplit plusieurs tournées importantes à travers le monde en compagnie de Jean-Louis Barrault et de Madeleine Renaud. Il a joué Claudel, Cocteau, puis Jean Giraudoux.

Au cinéma, le même phénomène s'est produit.

— *C'est ce que j'appelle « l'éclipse du changement d'âge », nous confie Jean Servais. Et je pense que trop peu de comédiens savent adapter leurs personnages à leur âge véritable. Il faut ajouter aussi que très souvent, les producteurs ou les metteurs en scène refusent de prendre ce fait en considération. Au contraire, la majorité des comédiens se trouvent catalogués au gré des préférences de ces messieurs. Et ne vous imaginez pas que tous les comédiens choisissent leurs personnages. La demande est trop importante pour que les spectateurs acceptent volontiers de voir vieillir leurs « idoles ».*

Ici, Jean Servais s'arrête de marcher pour sourire. Est-ce le terme « idole » qui le laisse songeur ? Certainement car...

— *Croyez-vous que les spectateurs qui m'ont vu dans le « Rififi » déguisé en parfait gangster acceptent de me voir jouer les avocats ? Et encore si le public admet cela, les producteurs ne voudront jamais que je devienne un autre personnage. L'exception est possible, mais elle devient de plus en plus rare. A moins, bien sûr, que nous disparaissions pendant une certaine période.*

***Un film avec Maria Félix***

Nous voici maintenant attablés devant un café réparateur. Jean Servais prétend ne pas avoir de projets. Il tournera pourtant un film au Mexique en mai prochain. Pour « La fièvre monte à El Pao », il aura pour partenaires Gérard Philippe et la gracieuse actrice mexicaine Maria Félix qui accompagnait déjà Jean Servais dans « Les héros sont fatigués ». Le voyage n'effraye nullement Jean Servais. Il connait déjà toute l'Amérique du Sud pour l'avoir parcourue avec Jean-Louis Barrault. Côté théâtre, Jean Servais ne sait pas encore quel spectacle il montera à Paris. Car lui aussi est décidé à monter un spectacle. Nous bavardons encore longuement au sujet de son rôle d'avocat dans « Ouragan sur le Caine ». Au moment de quitter le restaurant, Jean Servais s'en va tête nue. Nous le remettons en possession de sa fameuse casquette...

— *Je ne porte plus de chapeau, car je les oublie partout. Les casquettes coûtent moins cher, nous avouet-il en nous promettant de réapparaitre bientôt dans notre ville.*

Quel comédien charmant que Jean Servais. Nous l'aurions retenu... et écouté durant des heures s'il n'avait pas la désagréable habitude de s'exposer à la bise neuchâteloise...

René JELMI.

## CARNET DU JOUR

**Théâtre** : 20 h. 30, La pretentaine.

**CINÉMAS**

**Studio** : 20 h. 30, Fortunella.
**Cinéac** : 14 h. 30 - 17 h. 30 (permanent), 20 h. 30 - 21 h. 30, La vie et les œuvres de Rembrandt.
**Apollo** : 15 h. et 20 h. 30, Le troisième homme.
**Palace** : 20 h. 30, Le gorille vous salue bien.
**Arcades** : 20 h. 30, Témoin à charge.
**Rex** : 20 h. 15, Tokio Joe.

PHARMACIE D'OFFICE :
G. Montandon, Epancheurs

## MOTS CROISÉS

**Problème No 866**

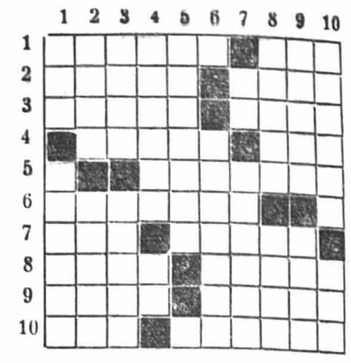

HORIZONTALEMENT

1. Ebauche. — Faux.
2. Astronome et physicien français. — Qui manque de goût.
3. Recueil de dogmes et de préceptes moraux. — Faire cesser.
4. Il est un lieu où il ne faut pas en parler. — Aveu.
5. Ils nous informent sur le temps.
6. Maison d'éducation.
7. Ville du Pérou. — Qui n'a pas de valeur.
8. Rivière de France. — Petit flacon.
9. Coureur d'Australie. — Boite légèrement.
10. Manche pour les courts. — Il coupa la tête de Méduse.

VERTICALEMENT

1. Habit de pénitence. — Dernières défenses d'une reine de beauté.
2. Grappin. — Coup de tête.
3. Clameur hostile. — Il témoigne de l'impuissance de l'artiste.
4. Marques de respect. — Possédé.
5. Attaché aux plaisirs de la société.
6. Passe au bleu.
7. Bouddha. — Engager des pierres ensemble en bâtissant.
8. Edenté couvert d'écailles. — Règles obligatoires.
9. Elle affecte un de nos sens. — Commune des Pyrénées-Orientales.
10. Déveine. — Rend plus léger ce que l'on porte.

**Solution du problème No 865**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | O | R | I | O | N | ■ | C | R | I | D |
| 2 | M | E | R | C | E | N | A | I | R | E |
| 3 | N | U | E | ■ | O | U | ■ | P | U | S |
| 4 | I | N | ■ | A | N | I | S | ■ | N | O |
| 5 | C | I | L | S | ■ | T | U | F | ■ | R |
| 6 | O | ■ | E | T | A | ■ | C | A | I | D |
| 7 | L | E | ■ | I | B | I | S | ■ | L | O |
| 8 | O | R | B | ■ | U | R | ■ | P | I | N |
| 9 | R | O | U | S | S | I | L | L | O | N |
| 10 | E | S | T | E | ■ | S | E | I | N | E |

## RADIO

**Mardi**

**SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION**

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour ! 7.15, informations. 7.20, disque, premiers propos, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., mélodies de la Belle Epoque. 12.15, la discothèque du curieux. 12.30, la joie de chanter, avec la Chanson du Pays de Neuchâtel 12.45, informations. 12.55, intermezzo. 13 h., mardi les gars ! 13.10, disques pour demain. 13.35, vient de paraître.

16 h., entre 4 et 6, avec : le thé en musique, dépaysement, artistes étrangers en Suisse, conversation avec M. Vedrès, artistes suisses à l'étranger, avec Pierre Mollet, baryton. 17.50, le micro dans la vie. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, la chaine du bonheur. 20.30, « Hibernatus », comédie de J.-B. Luc. 22.20, orch. A. Popp. 22.30, informations. 22.35, le courrier du cœur. 22.45, l'épopée des civilisations.

**BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION**

6.15, informations. 6.20, concert matinal. 7 h., informations. 7.05, mélodies viennoises. 7.25, zum neuen Tag. 10.15, chant. 10.20, émission radioscolaire. 10.50, chants de Mörike. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., musique populaire. 12.15, l'art et l'artiste. 12.20, wir gratulieren. 12.30, informations. 12.40, opéras italiens. 13.25, musique de chambre. 14 h., pour madame.

16 h., danses. 16.30, solistes. 17 h., lecture de poèmes. 17.10, chant. 17.30, émission pour les écoles complémentaires. 18 h., salut musical du Tyrol. 18.30, actualités. 18.45, carrousel de chansons. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., piano. 20.15, concert symphonique. 22.15, informations. 22.20, théâtre contemporain. 23 h., vos rêves en musique.

**TÉLÉVISION ROMANDE**

Relâche.

**Emetteur de Zurich**

Relâche.

FOURRURES
FURS
PELZE
PELLICCE
Canton
20, RUE DE BOURG - LAUSANNE
ET LA CHAUX-DE-FONDS

## TRUAND et GENTILHOMME

RÉSUMÉ. — Aux prises avec une deuxième embuscade tendue par les hommes de Rastignac, sur l'ordre du duc de Guise, le truand Gauthier, sa fiancée Bella et le père de celle-ci, l'orfèvre italien Larchini, cherchent à se réfugier dans une vieille tour. Mais au moment où Bella va pour pénétrer dans la tour, elle pousse un cri, ce qui alerte son fiancé et son père.

*Gauthier sait qu'il est irrésistible lorsqu'il combat de toutes ses forces et qu'il n'aurait aucun mal à passer à travers le cercle d'assaillants qui se resserre sur lui et sur Larchini. Mais il sait aussi que se lancer dans cette attaque équivaut à abandonner Bella, prisonnière dans la tour. Et il est prêt à braver mille fois la mort plutôt que de s'éloigner de celle qu'il aime.*

*Alors il se tourne vers l'orfèvre : « A moi, monsieur », lui crie-t-il. Epée dans une main, poignard dans l'autre, il fonce sur la porte de la tour, suivi d'un Larchini transfiguré par la colère et la fureur. Six spadassins postés par Rastignac attendent derrière la porte. Normalement cette troupe doit largement suffire à maitriser une jeune fille en un tournemain, ainsi que Gauthier et l'orfèvre si ceux-ci tentent de la délivrer.*

*Pourtant, ce calcul est erroné. En ce sens que Bella ne se laisse pas bâillonner et maitriser aussi facilement que prévu. Dès qu'elle se sent maintenue et dès qu'elle perçoit la large étoffe qu'on tente de lui appliquer sur le visage et la bouche, elle se débat, griffe et mord. Et surtout elle crie. Et c'est ce cri qui avertit Gauthier et Larchini du danger. Le bénéfice de la surprise est perdu par les assaillants.*

Pour vous MESDAMES !
Un cadeau bien apprécié...

本
Jokio

Kimono original
japonais

en soie rayonne imprimée, ou crêpe satin richement brodé, entièrement doublé ton opposé. Existe en noir, rouge et bleu

39.50

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A. NEUCHÂTEL

... mais une
SWISSA
évidemment !

Elle écrit si facilement, et c'est net comme une page imprimée ! Oui, elle a vraiment tout pour plaire : sa forme, ses couleurs, ses qualités d'excellente portable suisse !

*

La SWISSA coûte Fr. 336.–
Facilités de paiement

SWISSA
*junior*
votre portable pour la vie

Swissa Junior, la portative suisse, de construction très robuste, de grande précision, de forme harmonieuse, émaillage gris, frappe impeccable, cylindre normal, clavier de 44 touches, chariot 23,5 cm., ruban bicolore, dispositif pour stencils, complète avec élégant coffret Fr. 336.—.

Reymond
9, rue Saint-Honoré Neuchâtel



LANVIN PARIS
*Parfums*

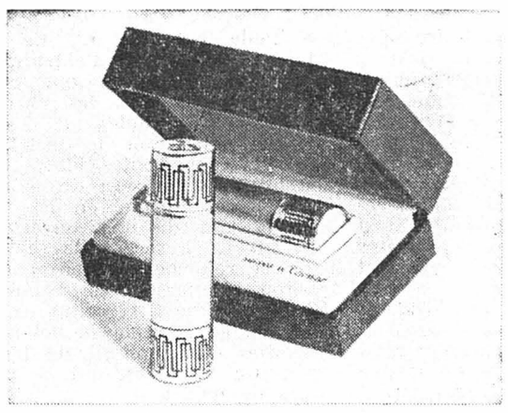

*Arpège* dans un nouveau flacon doré

*Lanvinette* présenté en coffret de bijouterie

Venez vous servir du vaporisateur mis gratuitement à votre disposition par le dépositaire :

F. TRIPET
Pharmacie - Droguerie - Parfumerie
Seyon 8 - Neuchâtel

Pas d'impôt de luxe ! Nous le payons pour vous



VINS
LIQUEURS
APÉRITIFS
AUX GOURMETS
EPICERIE FINE
RUE DU SEYON



PASSAGES tous genres
coco, bouclé, moquette, Tufting
TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX
TAPIS BENOIT Maillefer 25 Tél. 5 34 69
Présentations à domicile — Facilités de paiement
FERMÉ LE SAMEDI



Je vends
caisse enregistreuse
marque connue, 550 fr. Chiffres OFA 49/25 R, à Orell Fussli-Annonces, Aarau.



A LA LOTERIE ROMANDE

Pour les fêtes :

La double chance

75.000 + 150.000 = 225.000

25.000 + 50.000 = 75.000

et ainsi de suite

Achetez des billets jumelés

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux IV. 2002

Nos lecteurs ont la possibilité de renouveler dès maintenant leur abonnement à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » pour 1959

LE TARIF DES ABONNEMENTS EST LE SUIVANT :

| | |
|---|---|
| 1 an . . . . . | Fr. 36.— |
| 6 mois . . . . | » 18.25 |
| 3 mois . . . . | » 9.25 |

ADMINISTRATION DE LA
« FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »
Compte postal IV 178



A vendre une paire de
SKIS
longueur 150 cm., fixations « Kandahar », à l'état de neuf. Tél. 8 31 17. Cormondrèche.

A vendre une
paire de skis
en parfait état. Longueur 1 m. 90 ; fixations «Kandahar». S'adresser le soir à Mlle Contardo, Rouges-Terres 29, Hauterive.

Cuisinière à butagaz
marque « Soleure », usagée, crème, 4 feux, très bon four, à vendre à prix avantageux par la maison BECK & CIE, Peseux. Tél. 8 12 43.


*FEUILLETON*
*de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »*

# Le jour de son mariage

par 24
**C.-N. WILLIAMSON**
Traduit de l'anglais
par Eve-Paul Marguerite

XVIII

PROJETS

Le bruit que Daura avait entendu semblait provenir de la chambre même, mais d'où ? Il n'y avait aucun endroit où quelqu'un pût se cacher. La jeune fille, par acquit de conscience, explora cependant la pièce et la garde-robe, mais ne vit rien.

Le bruit venait-il du corridor ? Janet avait-elle laissé tomber quelque chose ? Daura ouvrit la porte et vit la jeune servante consciencieusement occupée à frotter le parquet.

— Vous n'avez vu personne ? demanda Daura.

— Personne, mademoiselle.

— Mais vous avez dû entendre du bruit, comme la chute d'un corps.

— Pas du tout, my lady. Je n'ai rien entendu.

— Alors, murmura Daura, je vais croire que la chambre bretonne est décidément hantée.

Quand Alastair et Vane revinrent du golf, tard au déjeuner, mis Erskine portait, toujours fixée à son corsage par l'épingle au cœur de rubis, la rose blanche.

« Il faudra que j'interroge Vane après le déjeuner au sujet de cette épingle», songea Daura, courageuse.

Mais la chose était plus facile à dire qu'à faire.

«Peut-être aurai-je une inspiration au moment d'agir ? »

Comme on se levait de table, Vane insinua avec un sourire en coin:

— A propos, Daura, quand donnerez-vous à M. Troy sa première leçon de danse pour lui apprendre l'« écossaise » et le «branle »? Il n'y a pas de temps à perdre, si vous voulez que votre élève vous fasse honneur à la fête du pays.

Lord Gorme regarda les jeunes gens avec surprise.

— Est-ce que Daura a sérieusement proposé à M. Troy de lui apprendre nos danses nationales? demanda-t-il avec un intérêt inattendu.

D'habitude, lord Gorme écoutait d'une oreille distraite le bavardage de ses filles et se mêlait rarement à la conversation.

Daura crut à un blâme.

— Nous avons pensé, balbutia-t-elle troublée, que cela amuserait peut-être M. Troy d'assister au bal et aux jeux du village. Le spectacle est assez curieux pour un étranger. Mais si vous croyez... que la maladie de Georges nous empêche...

— Nullement, fit le vieillard. Je ne vois pas pourquoi vous vous priveriez et priveriez notre hôte de cet amusement. J'espère que Nira pourra vous accompagner. Quant à Vane, je suis persuadé que son père lui permettra d'assister à la fête.

— Oh! oui, dit Vane. Et comme je ne danserai pas, ce cher Alastair m'a promis de me tenir compagnie pendant quelques danses, pour que je ne me trouve pas trop seule.

Elle guetta l'effet que produisait cette annonce sur sa cousine, mais Daura demeura impassible.

— Alors, reprit Vane, quand donnez-vous votre première leçon à votre élève, maîtresse de danse? Comme je vous ai suggéré l'idée de ces leçons, je compte bien que vous me permettrez d'y assister et d'exercer mon droit de critique. Quoique je sois persuadée que M. Troy et vous vous entendrez à ravir.

— Merci ! fit Daura en rougissant et sans relever l'ironie. Mais nous n'avons rien décidé.

— S'il m'est permis de donner mon avis, remarqua lord Gorme, il me semble que Troy devrait avoir sa première leçon sans spectateurs.

Troy, peu au courant des usages du pays, se garda de formuler son opinion. Mais Annira et le pasteur parurent franchement surpris de l'intervention de lord Gorme. Alastair en fut nettement contrarié. Et l'air ironique de Vane exaspéra Daura. Mais la plus étonnée fut certainement cette dernière. Comment son père, qui souhaitait ardemment le mariage de sa fille cadette avec Mac Rimmon, autorisait-il la jeune fille à donner une leçon de danse (sans témoins, encore !) à un étranger ?

Ces leçons, à la vérité, n'amusaient nullement Daura, mais elle s'était assigné la tâche de séduire Robert Cameron Troy afin de l'apitoyer pour qu'il épargnât Georges Conway. Et l'héroïsme de la jeune fille ne reculait devant aucun sacrifice.

Aussi fidèle à son plan, et bien que tous ces pourparlers fussent bien énervants, elle se tourna vers Troy :

— Voulez-vous que cette leçon ait lieu dans une heure, monsieur Troy?

— Certainement, mademoiselle. Je suis très touché de votre bienveillance.

Daura nota que le sauvage semblait s'apprivoiser. Son regard s'adoucissait et ses yeux semblaient moins diaboliques. Daura reprit espoir.

— Nous pourrions avoir cette leçon dans le hall, dit-elle. Le parquet en est poli et...

— Je vous offre ma bibliothèque, interrompit lord Gorme.

Et cette suggestion était tellement imprévue, l'idée que le sanctuaire pût servir de salle de danse paraissait si sacrilège, que tous les assistants se regardèrent avec stupeur.

— C'est le seul endroit de la maison où le parquet soit vraiment lisse. Mes filles ont pensé à mon confort avant le leur. Enfin, si ma présence vous intimide, monsieur Troy, j'irai faire un petit tour avec Edouard.

Troy protesta, confus, anéanti par tant de bienveillance. Il se faisait l'effet d'un traître de mélodrame.

Vane se demandait :

« Est-ce donc un milliardaire pour que l'oncle le fête ainsi ? »

Quant à Alastair, sa stupéfaction dominait sa colère.

— Dans une heure, alors, dit Daura.

— J'y serai, murmura Troy d'une voix défaillante.

Annira avait disparu pour courir au chevet de Georges. Chacun se dispersa.

Daura retint Miss Erskine au passage.

— Je voudrais vous dire un mot, dit-elle.

— Est-ce si pressé? minauda Vane. Alastair m'attend.

— Eh bien, il attendra ! fit Daura avec impatience.

Et les deux jeunes filles se mesurèrent du regard.

XIX

LA LEÇON DE DANSE

Daura s'était promis d'être très prudente avec sa cousine, au sujet de l'épingle de cravate. Mais Vane l'avait irritée et elle n'était plus maîtresse de ses nerfs. A la façon dont Daura claqua la porte lorsqu'elles furent dans la chambre rouge, miss Erskine fut immédiatement sur ses gardes.

— Vane, fit Daura avec décision, je vous prie de me dire comment l'épingle de cravate au cœur de rubis se trouve en votre possession.

Miss Erskine se redressa de toute sa petite taille.

— Vraiment, Daura, fit-elle, vous me surprenez. Savez-vous que, pour une hôtesse, vous n'êtes guère polie. Pourquoi ce ton impératif ? Croyez-vous me forcer à vous révéler un secret qui n'appartient qu'à moi ?

— Il y a donc un secret, vous l'avouez ! s'exclama Daura.

— Pourquoi pas ? L'épingle est jolie, n'est-ce pas? D'ailleurs vous l'avez peut-être admirée déjà ailleurs qu'à mon corsage ?

— Précisément, et c'est pourquoi je m'étonne de la voir en votre possession.

Vane se mit à rire.

— Je conçois votre étonnement, chère, mais ne puis satisfaire votre curiosité.

— Ce n'est pas une simple curiosité, dit Daura, j'ai le droit de savoir.

— C'est une affaire d'opinion, dit Vane avec dignité. J'ai le droit, moi, de porter cette épingle et je ne comprends pas que vous fassiez cette histoire ridicule.

*(A suivre)*

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

*A NOUVEAU PRÉSIDENT, NOUVEAU PROGRAMME*

## Le colonel Louis de Montmollin a présenté ses projets lors de l'assemblée générale de l'Institut neuchâtelois

C'est au grand auditoire des Lettres de notre Université qu'a eu lieu samedi l'assemblée générale de l'Institut neuchâtelois. M. Léon Perrin, vice-président, ouvre la séance en saluant la présence de M. Max Petitpierre, conseiller fédéral, de MM. Gaston Clottu et P.-A. Leuba, conseillers d'Etat, de M. Fiala, recteur de l'université, de MM. Gérard Bauer, Louis Vauthier, etc. Après lecture par M. Maurice Jeanneret d'un très intéressant rapport résumant toute l'activité de l'Institut neuchâtelois durant ces deux dernières années, M. Léon Perrin rend hommage à la mémoire de quatre disparus, MM. Charly Clerc, Alfred Chapuis, Tell Perrin et Charles Humbert, puis il annonce que le bureau de l'Institut s'est rendu cette année à Colombier chez le colonel Louis de Montmollin pour le prier de bien vouloir assumer la présidence.

Ensuite, avec beaucoup d'humour, M. Léon Perrin passe à l'examen de son activité ; sa vice-présidence, dit-il, a été une calamité, car il n'était pas né pour présider. Mais de là à affirmer, comme certains l'ont fait, que l'Institut neuchâtelois a été en veilleuse depuis la mort de M. Neeser, non. Ce serait exagérer. Cette veilleuse a flambé de manière réjouissante. Il y a eu les rencontres sur le régionalisme qui ont connu un réel succès. Et puis tout de même le chancelant vice-président a été bien soutenu par ses collègues, MM. Lombard, Gagnebin, Maurice Jeanneret, Liniger et Cornu. Mais sa fierté, c'est surtout d'avoir mis la main sur le colonel de Montmollin, ce soldat qui a eu la difficile mission de préparer la guerre dans un pays qui n'aspire qu'à la paix. Comme président de l'Institut, M. de Montmollin aura maintenant d'autres troupes à commander, moins disciplinées sans doute. Espérons que la couronne qui est aujourd'hui posée sur sa tête ne sera pas une couronne d'épines.

☆

Nommé aux acclamations de l'assemblée, M. de Montmollin monte à la tribune. Il remercie l'assemblée de la confiance qui lui est faite, puis rend hommage à ses prédécesseurs, MM. Claude Du Pasquier, Maurice Neeser et Léon Perrin. Quelle est la tâche essentielle de l'Institut neuchâtelois ? C'est de concourir au maintien et au développement du patrimoine culturel du pays de Neuchâtel. A son illustration également, car il faut que l'Institut neuchâtelois exerce un véritable rayonnement. Ce rayonnement, comment l'obtenir ? Par une décentralisation qui permette d'étendre à toutes les parties du pays et à toutes les couches de la population le bénéfice de ce développement culturel. Dans ce but il organisera des conférences et des forums où les problèmes seront discutés ouvertement ; cet hiver, ce seront des entretiens sur la réforme de l'enseignement.

Pour donner une assise plus large et plus solide à l'Institut neuchâtelois, M. de Montmollin demande la création d'un conseil de trente à quarante membres, qui se réunira trois ou quatre fois par an et qui se composera aussi bien de membres individuels que de délégués des membres collectifs. Ainsi, par l'intermédiaire de ce conseil, les associations, les communes, les établissements d'enseignement seront représentés au sein de l'Institut neuchâtelois et feront connaître leurs désirs et leurs besoins.

L'assemblée ayant accepté, avec quelques corrections minimes, la modification des statuts qui lui était proposée, M. de Montmollin relève que l'Institut n'a certes pas d'ambitions exagérées. Il veillera à la défense du français, il publiera des cahiers, organisera des concours, et le cas échéant procédera à la publication d'œuvres de valeur. Il soutiendra les lettres et les arts, s'occupera des musées et bibliothèques. Quoique ses finances pour l'instant soient très modestes, il saura trouver les fonds nécessaires chaque fois qu'il le faudra.

★

Après cette assemblée générale, une partie des assistants se retrouva à l'hôtel Beau-Lac. Parmi les orateurs qui, à la fin du banquet, prirent la parole, il convient de citer tout d'abord M. Gaston Clottu, conseiller d'Etat. A Berne, M. Clottu a constaté que tout divers qu'ils soient, les Suisses allemands, quand il le faut, savent s'entendre; les Romands n'y parviennent pas. On entendra l'avis d'un Vaudois ou d'un Genevois, mais pas la voix de la Suisse romande. Dans le pays de Neuchâtel, il y a des centres très vivants, mais entre eux ils s'ignorent. C'est dommage. Apprenons à nous connaître, nous en serons plus forts et mieux armés. Ainsi, dans la question de la réforme de l'enseignement, il faut absolument que des personnalités de tous les milieux donnent leur avis. A cet égard, les entretiens prévus par l'Institut neuchâtelois sur ce sujet seront les bienvenus et exerceront une influence utile.

M. Fiala, recteur de l'Université, releva que le mot de patrimoine ne devrait pas être pris dans un sens trop limitatif ; il ne s'agit pas seulement de conserver ce que nos pères nous ont légué, mais de le transmettre à nos enfants. A ce propos, M. Georges Méautis cita la phrase de Gœthe : « Ce que tu as hérité de tes pères, conquiers-le afin de le posséder. »

A notre sens, on pourrait aller plus loin encore. Conserver, assimiler, transmettre, c'est très bien. Mais la vie attend de nous davantage elle exige que l'on crée. On a tant répété aux Neuchâtelois que leurs qualités résident dans l'équilibre, le bon sens, l'esprit critique, que lorsqu'il faudrait aller plus loin et vraiment créer, ils prennent peur, ils se dérobent. Mais la vie, elle, ne se dérobe pas ; chaque fois qu'un enfant vient au monde, elle recommence entièrement à neuf. Espérons que, grâce au nouvel essor qui lui sera communiqué par M. de Montmollin, l'Institut neuchâtelois s'engagera dans cette voie.

P. L. B.

## La journée de M'ame Muche

*— Cette fois, nous n'aurons pas besoin de nous tracasser pour le surplus de poissons que tu rapportes. J'en ai promis à tous nos voisins !*

UNE EXPOSITION AU LYCEUM

### Mme Mireille Monod, artiste peintre

Les Lycéennes de Neuchâtel aiment à orner leur local de la ruelle Breton No 1 d'œuvres de celles des leurs qui s'adonnent à l'art. Certaines d'entre elles étant décédées — Mlle Laure Guyot, Mme Sarah Jeannot — l'idée est venue d'appeler à la rescousse des collègues d'ailleurs, et du même coup de les faire connaître à Neuchâtel. Telle actuelement Mme Mireille Monod, de Lausanne. Cette artiste distinguée n'est pas la spécialiste d'un genre. Peintre de plein air, elle voyage, et dans son atelier exécute des natures et des portraits. C'est ainsi qu'elle donne à voir des aspects de Paris, de Montmartre plus précisément, où elle se montre peintre d'huile originale et experte, au seyant coloris, et des gouaches plus contrastées, comme celle si pleine de caractère du Maroc. Habile peintre de fleurs, elle est aussi bonne figuriste dans deux effigies de jeunes garçons, dont le dessin très mûr et le coloris raffiné laissent deviner l'âme sereine et la gentillesse.

## VIGNOBLE

### SAINT-BLAISE

#### Concert de l'Avent

(c) Annoncé par une sonnerie de cloches, le traditionnel concert de l'Avent fut cette année particulièrement apprécié.

Une nombreux public était accouru pour entendre, sous les voûtes majestueuses de notre temple, le célèbre quatuor Kedroff. Animé par M. N. Kedroff, le fils du fondateur de ce groupe vocal, le quatuor nous fit entendre dans un programme en trois parties les maginfiques chants liturgiques de l'Eglise russe. Cela allait du chant des vêpres de la tradition monastique, aux compositions récentes de M. Kedroff père, dont le « Notre Père » chanté en français, écouté par l'essemblée debout, terminait admirablement ce beau concert. Les textes et commentaires étaient lus par le pasteur J. Février, et dans les intervalles, nous jouîmes encore de morceaux d'orgue, dus à l'obligeante et compétente collaboration du pasteur Frédéric Kemm.

### CORCELLES-CORMONDRÈCHE

#### Au Conseil général

(c) Le Conseil général a tenu séance jeudi soir, sous la présidence de M. Georges Junod ; 26 conseillers étaient présents, et on avait pu craindre un instant que le quorum ne soit pas atteint.

Les deux premiers objets à l'ordre du jour sont adoptés sans discussion et à l'unanimité.

Tout d'abord un crédit de 4000 fr. en vue de l'établissement de plans et de l'étude du réseau de distribution du service de l'électricité.

Puis l'autorisation donnée à l'exécutif, du rachat de la maison des éditions Münzhuber d'un terrain de près de 2200 m², vendu il y a deux ans à la dite entreprise, et que la commune rachète au même prix, ensuite d'un droit de réméré prévu par les actes de vente. Ce terrain sis à Porcena sera payé 20 fr. le mètre carré.

#### Si cette histoire vous ennuie...

Pour la quatrième, sinon la cinquième fois, la question des chemins d'accès dans la partie est du quartier de Porcena revient à l'ordre du jour. Aussi n'est-il pas étonnant que 15 conseillers se soient abstenus d'assister à cette séance qu'on prévoyait un peu pénible.

Tel ne fut pas le cas. Le rapport présenté par le Conseil communal reposait le problème avec netteté, un vice de procédure ayant eu lieu lors de la séance du 4 novembre. Veut-on un chemin à l'est ou à l'ouest ? Les partisans de chacun des points de vue firent valoir leurs arguments. Le ton monta et 3 conseillers quittèrent la salle.

Puis on vota. La route ouest obtint 17 voix, celle de l'est une, et il y eut 4 abstentions. La clause d'urgence ayant été votée sans opposition, on veut souhaiter que cette affaire qui dure depuis bientôt deux ans, ait trouvé enfin une solution définitive.

### LIGNIÈRES

#### Conseiller général

M. Francis Gaschen, de la liste indépendante, a été proclamé élu conseiller général, en remplacement de M. Alexandre Pieren, démissionnaire.

## RÉGIONS DES LACS

### YVERDON

#### Conseil communal

(c) Siégeant jeudi soir sous la présidence de M. Ch. Bally (lib.), le Conseil communal a approuvé sans opposition la gestion de la Municipalité, après que celle-ci eut répondu à diverses observations de la commission de gestion. En outre, le législatif a adopté le projet d'arrêté concernant la création d'un poste d'infirmière scolaire et voté les allocations supplémentaires au budget 1958.

#### Au tribunal correctionnel

(c) Hans B., né en 1919, marié, manœuvre, avait travaillé jusqu'à fin août 1957 au service des C.F.F. Mais il continua à utiliser à plusieurs reprises, la carte d'identité pour employé délivrée par cette entreprise alors qu'il n'en avait plus le droit. D'autre part, il lacéra les vêtements de sa femme, M. Y. B., ouvrière de fabrique à Yverdon, et creva les pneus de son vélo.

Le tribunal correctionnel, présidé par M. Georges Besson, vice-président, l'a condamné par défaut à trois mois d'emprisonnement sous déduction de deux jours de détention préventive et aux frais pour dommages à la propriété et obtention frauduleuse d'une prestation. Aux plaignants, la cour a alloué leurs conclusions civiles par 500 fr. à Y. B. et 141 fr. aux C.F.F.

### BIENNE

#### La classe 1898 a été libérée du service militaire

(c) La classe 1898 a été libérée du service au cours d'une manifestation émouvante. Il s'agit de la dernière classe ayant fait les deux guerres 1914-1918 et 1939-1945. Le colonel Arn, commandant d'arrondissement, adressa ses remerciements à ceux qui quittent définitivement les rangs. Le maire Baumgartner en fit de même au nom des autorités municipales. La cérémonie fut embellie par des morceaux de la fanfare du corps des cadets et des chants des élèves d'une classe.

## AUX MONTAGNES

### LES BRENETS

#### Une nouvelle horloge

(c) L'horloge du clocher du temple a été remplacée. Elle est infiniment plus précise et se présente avec des couleurs plus attrayantes.

## A LA FRONTIÈRE

#### Un nouveau système de sécurité sur la ligne Dôle-Vallorbe

(c) Une revue vient de signaler à ses lecteurs le remarquable système de sécurité inauguré sur la ligne de chemin de fer Dôle-Vallorbe, dont l'électrification vient d'être terminée. Une compagnie a installé sur cette ligne un système de contrôle automatique du sens de la marche des trains.

Grâce à ce dispositif électronique réalisé pour la première fois en France, aucune collision n'est plus possible. En effet, une fois qu'un train est engagé sur un tronçon de voie unique, entre deux gares, les trains ne peuvent plus passer dans le sens opposé.

L'appareil, qui utilise des signaux par courant modulé, ne pèse que six kilos et n'est guère plus grand qu'une valise. Entièrement équipé de transistors, sans aucun lampe, il consomme 2,5 watts. En outre, il signale lui-même ses propres pannes. Deux appareils émetteurs-récepteurs de ce type sont installés dans chaque gare.

### LES VERRIÈRES-DE-JOUX

#### Un député U.N.R. originaire de notre village

(c) M. Jean-Marie Grenier, maire de Remiremont, conseiller général et ancien sénateur des Vosges, a été élu député de la circonscription de Remiremont avec l'investiture de l'U.N.R.

Originaire des Verrières-de-Joux, où il est né en 1906, M. Jean-Marie Grenier est très apprécié dans le village et dans la région où il aime à revenir chaque fois que ses rares loisirs le lui permettent.

### LES FOURGS

#### Le général Monclar élu suppléant-député

(c) Le général Raoul Magnin-Vernerey, dit « Monclar », vient d'être élu comme suppléant député de M. Achille Peretti (U.N.R.), à Neuilly-sur-Seine.

D'une famille originaire des Fourgs, le général Monclar (« cet étonnant soldat », déclare le général Kœnig) est compagnon de la Libération, grand-croix de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille militaire.

### LEVIER

#### Il apprend par la radio que le F.L.N. venait de libérer son frère

*De notre correspondant du Doubs :*

Mercredi après-midi, les habitants de Levier n'ont pas été peu surpris d'apprendre à la radio que le brigadier chef Gaston Poitreau était libéré par le F.L.N. avec huit de ses camarades.

Son frère, André Poitreau, est établi au pays depuis 1952. Le 28 février dernier, il avait eu connaissance d'un télégramme laconique: « Brigadier chef Gaston Poitreau disparu le 26 février, à 8 heures, région d'Aflou. » Il avait écrit à M. Mitterand, alors ministre, en vue de provoquer une enquête sur les conditions de cette disparition. On lui avait répondu que son frère, indemne aux dires des témoins blessés recueillis par la suite, avait été fait prisonnier par les rebelles.

Le 25 mai 1958, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale, le prisonnier faisait savoir à sa famille qu'il était bien traité, mangeait à sa faim et touchait vingt-sept cigarettes tous les deux jours. Quatre messages de cette nature parvinrent à sa famille. Un autre affecta la forme d'une bande magnétique grâce à laquelle la voix du prisonnier se fit entendre, parmi celles de neuf de ses camarades.

En octobre, après deux mois sans nouvelles, le frère du captif écrivit au général de Gaulle lui-même pour lui exposer la situation de son frère et lui demander de faire quelque chose en faveur des prisonniers du F.L.N. Le secrétariat particulier du général lui répondit sans tarder, en des termes auxquels il fut extrêmement sensible.

A tort ou à raison, il demeure même persuadé que sa demande d'octobre est pour quelque chose dans le dénouement heureux de cette situation.

*Dimanche après-midi à Granges*

## Succès romand au concours de fanfares suisses

Granges passe volontiers pour une petite ville exclusivement industrielle. Ses habitants tiennent pourtant à avoir, malgré la proximité de Soleure et de Bienne, leurs propres manifestations culturelles et accordent une faveur croissante aux concerts, aux représentations d'opéras et d'opérettes. Ceci surtout depuis qu'ils disposent, avec leur « Parktheater » tout récent, d'une salle confortable, jolie, malgré le voisinage un peu disparate de la brique, du bois et du verre et qui peut tenir lieu de théâtre, de salle de concerts ou de salle de fêtes grâce à sa vaste scène, ses amples dégagements et son excellente acoustique.

C'est à l'intelligente initiative d'un industriel de Granges qu'on doit ce concert-concours doté d'un challenge de valeur et auquel prirent part six de nos meilleures fanfares suisses, toutes de première catégorie.

En dehors des marches et des pas redoublés traditionnels, beaucoup de musiciens ne reconnaissent à la fanfare qu'une piètre valeur artistique. C'est qu'ils ont en mémoire certaines exécutions lourdes et maladroites d'« arrangements » d'œuvres symphoniques célèbres.

Il en va tout autrement des ouvertures ou des poèmes symphoniques écrits tout exprès pour la fanfare et qui tiennent compte de ses limites comme de ses possibilités.

C'était le cas de toutes les œuvres que nous avons entendues dimanche, et elles donnèrent lieu parfois à de véritables interprétations dignes d'un ensemble symphonique par la variété des timbres, la justesse des accents, la richesse des contrastes et des nuances.

Grâce à des compositeurs comme Jaeggi, Bernhagen, Werner Peter, Ceuninck et d'autres, cette crise du répertoire que signalait le conseiller national A. Furrer dans sa brève allocution se résout ainsi peu à peu.

Chaque fanfare présentait deux morceaux : le premier au choix, l'autre imposé et le même pour tous les concurrents. Il s'agissait d'une œuvre du Soleurois F. Königshofer intitulée l'« Oracle de Delphes » qui avait obtenu le premier prix lors d'un récent concours de composition organisé également à Granges.

L'éclatant succès que remporta cette pièce symphonique est entièrement justifié, et même six exécutions successives ne nous ont pas lassé. Après un mystérieux début, s'affirme un thème éclatant où dominent les « cuivres clairs ». Puis suit un motif léger et burlesque et bientôt les sonorités s'estompent progressivement. La seconde partie s'ouvre sur une mélodie de caractère élégiaque qu'expose le groupe intermédiaire, celui des clarinettes et des saxophones. Enfin, reprise du début, mais avec des rythmes complexes et une sorte d'accent prophétique vraiment saisissant.

Nul doute que nos corps de musique n'adoptent cette œuvre de tout premier ordre, admirablement écrite pour les cuivres et dont la couleur (trompettes et trombones bouchés, percussion variée) est d'une somptueuse richesse.

♣ ♣ ♣

J'ai constaté avec plaisir que les deux fanfares romandes, la « Concordia » de Fribourg et les « Armes-Réunies » de la Chaux-de-Fonds, ont marqué une assez nette supériorité sur leurs concurrents alémaniques. Certes, la musique de la ville d'Aarau, l'« Helvetia » de Granges et surtout le jeu très brillant et coloré des sociétés de Balsthal et d'Ostermundigen ont été vigoureusement applaudis, mais leurs chefs n'ont pas toujours su se départir d'une certaine raideur un peu trop militaire. Les sociétés romandes, en revanche, nous ont valu des interprétations bien plus expressives, des enchainements plus souples, des sonorités plus étudiées.

♣ ♣ ♣

La compétition fut passionnante à suivre. Longtemps on put croire que les Chaux-de-Fonniers, admirablement dirigés par R. de Ceuninck, sortiraient vainqueurs grâce à leur sonorité splendide et à leur interprétation extrêmement fouillée. Dernière inscrite au programme, « Concordia » de Fribourg, imposante société de 80 membres, qui compte même dans son effectif deux contrebasses à cordes, devait finalement l'emporter, d'assez peu sans doute, par une exécution encore plus vivante et colorée. Le fondateur du prix, M. A. Schild, remit lui-même, pour cinq ans, la coupe au vainqueur. Notons que le jeune chef de « Concordia », M. B. Chenaux, occupe ce poste depuis deux mois seulement. Son succès n'en est que plus mérité.

♣ ♣ ♣

Ajoutons que l'organisation fut parfaite. Et pourquoi ne pas relever certaines « gentillesses » comme le fait de s'exprimer lentement dans la langue de Gœthe par égard pour les nombreux Romands présents ?

L. de Mv.

## VAL-DE-TRAVERS

### NOIRAIGUE

#### Au Conseil général

(c) Sous la présidence de M. Marius Pagani, et dans une brève séance d'une heure, dont un tiers consacré à la lecture du procès-verbal de la précédente, le Conseil général a liquidé les deux objets importants inscrits à l'ordre du jour.

Un budget déficitaire... — Le budget est fortement influencé par le ralentissement qui frappe durement certaines branches annexes de l'horlogerie. D'autre part, plusieurs familles ont, au cours de l'année, quitté la localité, diminuant le nombre des contribuables. En présence d'un déficit de 11.417 fr., le Conseil communal ne cache pas ses appréhensions.

Si l'on classe les dépenses par leur importance, l'instruction publique, avec 57.000 fr. dont 24.500 fr. pour les élèves des écoles latines, secondaires et professionnelles, est largement en tête avec 38 %. Les œuvres sociales et l'administration avec 18 et 14 % viennent ensuite, suivies par les travaux publics. 4%, les intérêts passifs, 3 %, les cultes, 1 % et l'entretien des bâtiments administratifs 1 %. Les attributions aux fonds spéciaux 1500 fr. et les amortissements autres que pour les services industrieis. 12.000 fr., représentent le 1 % et 8 % des dépenses.

Plus de la moitié des recettes, 52 %, est demandée à l'impôt dont le produit est supputé à 77.200 fr., chiffre qui paraît bien optimiste à la commission financière. La part à l'impôt de dépense nationale et à la contribution aux charges sociales contribue par 11 % aux recettes. Le service électrique et les revenus du fonds des ressortissants s'inscrivent l'un et l'autre par 10 %. Enfin, le service des eaux, les taxes et le revenu des titres font chacun 3 %. C'est malheureusement le 8 % représenté par le déficit qui constitue la balance.

La commission financière ne propose pas de modification au budget, vu le soin avec lequel le Conseil communal l'a établi. Mais elle a la conviction que le déséquilibre qu'il accuse ne peut être admis qu'exceptionnellement. Elle espère, en outre, que les difficultés économiques auxquelles le village doit faire face pourront être surmontées. C'est dans ces sentiments que le budget est voté à l'unanimité.

Un nouveau règlement de police. — Chargée de revoir certains points de détail de l'excellent projet présenté par le Conseil communal, la commission spéciale nommée par le Conseil général, à côté de quelques retouches, propose le relèvement de taxes qui alimenteront le fonds de la grande salle. Si les avis ne sont pas unanimes sur l'opportunité de toutes les augmentations proposées, les suggestions de la commission ne sont pas combattues et le projet amendé est adopté à l'unanimité.

A 21 heures déjà, après avoir exprimé les vœux annuels, M. Roger Thiébaud joint ceux de l'exécutif, M. Marius Pagani peut clore cette dernière séance de l'année à l'issue de laquelle les membres des autorités et le personnel communal sont conviés à une modeste agape.

### FLEURIER

#### Nouveaux conseillers généraux

(c) MM. Henri Falconnier, décédé, Otto Hänseler et Lucien Cochand qui ont quitté la localité, seront remplacés au Conseil général par MM. Fernand Meyer, Georges Reymond et André Steinmann, candidats socialistes élus tacitement.

### BUTTES

#### Le prix du home

(sp) Le comité d'administration du home des vieillards s'est réuni jeudi sous la présidence de M. Philippe Jéquier pour prendre connaissance des comptes définitifs de construction.

Les dépenses se sont élevées à 565.500 fr. pour le bâtiment et à 89.575 francs en ce qui concerne l'aménagement intérieur. Les devis n'ont pas été dépassés d'un centime.

Actuellement, le home a 21 pensionnaires pour les 31 lits disponibles. A fin octobre le nombre des pensionnaires était de 17.

### BOVERESSE

#### Canalisation des égouts

(c) Après l'adoption des plans et l'octroi d'un crédit de 40,000 fr. par le Conseil général dans sa séance du 10 octobre écoulé, c'est au début de novembre que l'on procéda à la mise en chantier des travaux de canalisation des égouts dans la partie nord-est du village. Après un mois environ de travail ininterrompu, ces canalisations viennent d'être terminées et l'on ne peut que se déclarer satisfait de cette importante amélioration. Rappelons que le financement de ces travaux interviendra par un prélèvement de 32,000 fr. sur le « fonds pour travaux divers » et que le solde de la dépense figurera en dépenses courantes de l'exercice 1958.

### MOTIERS

#### Budget déficitaire

(c) Le budget communal mis sur pied par le Conseil communal vient d'être remis aux conseillers généraux qui seront appelés à le discuter dans la séance du Conseil général prévue pour le 19 décembre.

Tenant compte de la situation nouvelle créée par un ralentissement marqué dans le secteur économique, ce budget accuse aux recettes un montant de 214,492 fr. 80 et aux dépenses un montant de 226,554 fr. 45, laissant ainsi apparaître un déficit de 11,961 fr. 65.

Faisant preuve d'une certaine prudence, le Conseil communal a estimé que le revenu fiscal devait être reconsidéré du fait que le ralentissement du travail dans certaines industries avait supprimé toutes les heures supplémentaires et même entraîné un certain chômage. La diminution prévue s'élève à 20,000 fr. Le revenu des forêts a également été estimé à un montant inférieur de 12,000 fr. sur les comptes de 1957, vu le marasme qui règne actuellement sur le marché. Les dépenses ont été comprimées à l'extrême. Mais les frais administratifs, les traitements et le budget de l'instruction publique particulièrement sont les éléments essentiels qui militent en faveur de l'augmentation des dépenses. Cette situation ne va pas sans créer de sérieux soucis au Conseil communal qui ne voit pas sans certaines appréhensions le déficit s'approcher dangereusement du montant de 14,388 fr. 15 consacré aux amortissements légaux.

## Communiqués

### La tranche des cadeaux

Les dirigeants de la Loterie romande se sont souvenus du succès remporté, l'été dernier, par l'innovation sensationnelle que constituait le système des billets jumelés. Et c'est ce même système qui s'appliquera à la tranche de Noël, la tranche des cadeaux. Grâce à lui, les gros lots peuvent atteindre 75.000 fr. et 225.000 fr. En fait de cadeaux, que pouvez-vous souhaiter de mieux : Mais attention : les billets jumelés ont un tel pouvoir d'attraction qu'il sera prudent de s'y prendre à temps pour s'en procurer.

### A la société des Suisses allemands de Neuchâtel

Mercredi, la Société des Suisses allemands de Neuchâtel organise une soirée de projections en couleurs commentée par un habitant de notre ville qui a réussi à photographier les différentes phases du soleil de minuit et a pu jeter un coup d'œil derrière le fameux rideau de fer.

La colonie des Suisse allemands et ses amis ne manqueront pas d'assister à cette belle soirée.

### Vlado Perlemuter

Alfred Cortot disait de lui : « Les chefs-d'œuvre de notre art ne pourraient être en de meilleures mains — et ceci dans le sens littéral du mot — ni être interprétés avec un esprit plus noble et plus compréhensif. Ce n'est pas seulement un grand virtuose, c'est aussi un grand musicien.

Vlado Perlemuter a joui du rare privilège d'étudier avec Maurice Ravel les œuvres complètes pour piano du grand compositeur.

Son récital consacré à Fauré, Ravel et Chopin, sera donné jeudi 11 décembre à la Salle des conférences.

# Nouvelles économiques et financières

## BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

### ZURICH

| OBLIGATIONS | 5 déc. | 8 déc. |
|---|---|---|
| 3 ½ % Féd. 1945 déc. | 103.85 | 104.— |
| 3 ¼ % Féd. 1946 avril | 103.— | 103.— |
| 3 Féd. 1949 | 100.— d | 100.— |
| 2 ¾ % Féd. 1954 mars | 96.40 | 96.40 |
| 3 % Féd. 1955 juin | 99.75 d | 100.— |
| 3 % C.F.F. 1938 | 100.15 d | 100.25 d |
| ACTIONS | | |
| Bque Pop. Suisse (p.s.) | 810.— d | 815.— d |
| Union Bques Suisses | 1680.— | 1680.— |
| Société Banque Suisse | 1365.— | 1382.— |
| Crédit Suisse | 1412.— | 1425.— |
| Electro-Watt | 1285.— | 1294.— |
| Interhandel | 2235.— | 2235.— |
| Motor-Columbus | 1185.— | 1200.— |
| S.A.E.G., série 1 | 92.— | 93.— |
| Indelec | 752.— | 755.— |
| Italo-Suisse | 448.— | 449.— |
| Réassurances Zurich | 2215.— | 2245.— |
| Winterthour Accid. | 837.— | 840.— |
| Zurich Assurance | 4250.— d | 4315.— |
| Aar et Tessin | 1170.— | 1170.— |
| Saurer | 1110.— | 1110.— |
| Aluminium | 3400.— | 3375.— |
| Bally | 1090.— | 1100.— |
| Brown Boveri | 2055.— | 2060.— |
| Fischer | 1350.— | 1345.— |
| Lonza | 995.— | 1005.— |
| Nestlé Alimentana | 3200.— | 3220.— |
| Sulzer | 2240.— | 2225.— d |
| Baltimore | 177.— | 177.— |
| Canadian Pacific | 127.50 | 127.— |
| Pennsylvania | 74.50 | 75.— |
| Aluminium Montréal | 134.— | 134.— |
| Italo-Argentina | 38.— d | 38.50 |
| Philips | 472.— | 491.— |
| Royal Dutch Cy | 214.50 | 215.50 |
| Sodec | 61.— d | 61.75 d |
| Stand, Oil New-Jersey | 252.— | 250.— |
| Union Carbide | 508.— | 507.— |
| American Tel. & Tl. | 851.—ex | 846.— |
| Montgomery Ward | 853.— | 845.— |
| National Distillers | 573.— | 581.— |
| Allumettes B | 299.— | 300.— |
| General Foods | 332.— | 333.— |
| General Motors | 204.— | 204.— |
| International Nickel | 366.— | 366.— |
| Internation. Paper Co | 491.— | 494.— |
| Kennecott | 408.— | 404.— |
| Du Pont de Nemours | 176.— | 177.50 |
| Eastman Kodak | 126.— | 126.— |
| General Electric | 78.75 d | 79.50 |
| U. States Steel | 370.50 | 370.— |
| F.W. Woolworth Co | 217.50 | 217.— d |

### BALE

| ACTIONS | | |
|---|---|---|
| Ciba | 5135.— | 5150.— |
| Schappe | 800.— | 780.— d |
| Sandoz | 4415.— | 4425.— |
| Geigy nom. | 4410.— | 4425.— |
| Hoffm.-La Roche (b.j.) | 13700.— | 13700.— |

### LAUSANNE

| ACTIONS | | |
|---|---|---|
| B.C. Vaudoise | 815.— | 815.— |
| Crédit F. Vaudois | 778.— | 778.— |
| Romande d'électricité | 505.— | 505.— |
| Ateliers const. Vevey | 550.— d | 550.— d |
| La Suisse Vie (b.j.) | | |
| La Suisse Accidents | 4725.— d | 4750.— |

### GENÈVE

| ACTIONS | | |
|---|---|---|
| Amerosec | 181.— | 180.— |
| Aramayo | 50.— | 50.— |
| Chartered | 41.75 d | 42.— |
| Charmilles (Atel. de) | 910.— | 905.— d |
| Physique porteur | 810.— d | 820.— |
| Sécheron porteur | 520.— | 520.— d |
| S.K.F. | 198.— d | 199.— |

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Télévision Electronic 14.46

## Bourse de Neuchâtel

| ACTIONS | 5 déc. | 8 déc. |
|---|---|---|
| Banque Nationale | 675.— d | 675.— d |
| Crédit Fonc. Neuchât. | 650.— d | 650.— d |
| La Neuchâteloise as.g. | 1425.— | 1400.— d |
| Ap. Gardy Neuchâtel | 215.— d | 218.— |
| Câbl. élec. Cortaillod | 15300.— d | 15500.— |
| Câbl. et Tréf. Cossonay | 4400.— o | 4400.— o |
| Chaux et cim. Suis. r. | 2400.— d | 2400.— d |
| Ed. Dubied & Cie S.A. | 1760.— d | 1760.— d |
| Ciment Portland | 5250.— d | 5250.— d |
| Etablissem. Perrenoud | 480.— d | 480.— d |
| Suchard Hol. S.A. «A» | 415.— d | 415.— d |
| Suchard Hol. S.A. «B» | 2100.— d | 2100.— d |
| Tramways Neuchâtel | 530.— d | 530.— d |
| Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv. | 75.— d | 75.— d |
| OBLIGATIONS | | |
| Etat Neuchât. 2½ 1932 | 100.— | 100.— |
| Etat Neuchât. 3½ 1945 | 101.75 d | 101.75 d |
| Etat Neuchât. 3½ 1949 | 101.— d | 101.50 |
| Com. Neuch. 3¼ 1947 | 98.— d | 98.— d |
| Com. Neuch. 3% 1951 | 96.— d | 96.— d |
| Ch.-de-Fonds 4% 1931 | 100.— d | 100.— d |
| Le Locle 3½ 1947 | 98.50 d | 98.50 |
| Forc. m. Chât. 3¼ 1951 | 96.25 d | 96.25 d |
| Elec. Neuch. 3% 1951 | 92.— d | 92.— d |
| Tram. Neuch. 3½ 1946 | 97.— d | 97.— d |
| Chocol. Klaus 3¼ 1938 | 99.— d | 99.— d |
| Paillard S.A. 3¼ 1948 | 100.— d | 100.25 |
| Suchard Hold 3¼ 1953 | 96.— d | 96.50 d |
| Tabacs N.Ser. 3½ 1950 | 98.— d | 98.— d |

Taux d'escompte Banque Nationale 2 ½ %

### Billets de banque étrangers

du 8 décembre 1958

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| France | —.90 | —.95 |
| U.S.A. | 4.26 | 4.30 |
| Angleterre | 11.80 | 12.15 |
| Belgique | 8.45 | 8.70 |
| Hollande | 111.50 | 114.50 |
| Italie | —.67 | —.70 |
| Allemagne | 101.— | 103.50 |
| Autriche | 16.30 | 16.70 |
| Espagne | 7.15 | 7.65 |

### Marché libre de l'or

| | |
|---|---|
| Pièces suisses | 30.25/32.25 |
| françaises | 31.—/33.— |
| anglaises | 39.75/41.75 |
| américaines | 7.75/8.25 |
| lingots | 4825.—/4875.— |

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

### Indice suisse des actions

Valeur boursière en pour-cent du capital-actions versé 1958

| GROUPES | 28 nov. | 5 déc. |
|---|---|---|
| Industries | 579,8 | 585,1 |
| Banques | 262,0 | 265,5 |
| Sociétés financières | 278,8 | 279,9 |
| Sociétés d'assurances | 713,5 | 713,0 |
| Entreprises diverses | 195,0 | 192,3 |
| Indice total | 436,4 | 439,5 |

### Emprunts de la Confédération et des C.F.F.

| | | |
|---|---|---|
| Valeur boursière en % de la valeur nominale | 99,50 | 99,67 |
| Rendement (d'après l'échéance) | 3,03 | 3,01 |

MADAME,
n'ennuyez plus votre mari

en lui demandant de démonter les tuyaux de votre cuisinière ; utilisez plutôt un Diablotin, ramoneur chimique, qui se pose sur le charbon rouge de l'appareil de chauffage et fait disparaître la suie. Un produit Rollet.

Pour garnir votre table de fêtes, notre rayon ARTICLES MÉNAGERS a sélectionné un grand choix de

# BOUGIES DE NOËL

## D'UN EFFET RAVISSANT

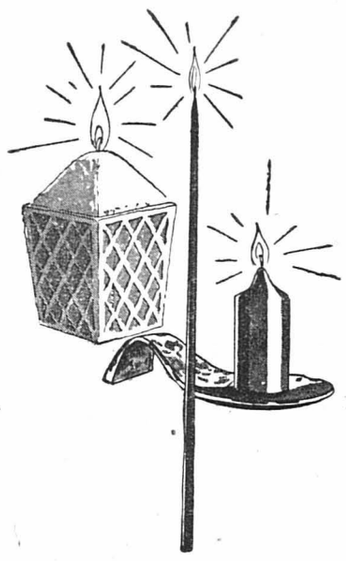

| | |
|---|---|
| Bougies, bloc lumineux, rose, jaune, bleu | 2.50 |
| Bougies suédoises pour bouquet, le carton, 12 pièces, 30 cm. | 1.25 |
| Bougeoir en terre blanche pour bougies bouquet | -.65 |
| Bougies bouteilles apéritifs assorties | 1.10 |
| Carton de 4 bougies rouges cylindriques, 10 ½ cm., le carton | -.60 |
| Carton de 4 bougies torsadées, 17 cm. | -.85 |

*Visitez notre exposition générale*

***«Les cadeaux utiles et appréciés»***

*à l'étage inférieur de nos magasins*

Au Sans Rival — GRANDS MAGASINS

---

AU CEP D'OR

**WILLY GASCHEN**

Moulins 11 - Tél. 5 32 52
NEUCHATEL

**VINS** et **LIQUEURS**

de toutes marques

Grand choix en Whisky

ASTIS - MOUSSEUX
CHAMPAGNES

**Grand choix d'articles de fête**
Gros et détail - Service à domicile

---

**TOURS DE LIT**

GRAND CHOIX - Moquette laine - Berbère
Superbes dessins, depuis Fr. **98.-**

**TAPIS BENOIT**
Maillefer 25 - Tél. 5 34 69
Présentation à domicile - Facilités de paiement

---

---

*UN CADEAU DE BON GOÛT*

## Ceinture... indispensable

pour la ligne nouvelle

**Ceinture cuir lavable**
dans les coloris cocos écaille, expresso, marine ou noir
**5.90**

**Nappa - Plastic**
couture sellier, dans les teintes olive, écaille, cocos, expresso, rouge et noir
**7.90**

**Capra - Plastic**
coupée en forme, 7 cm. de large. Existe dans les teintes beige, castor, bleu, capri, rouge ou noir
**3.95**

AU LOUVRE — La Nouveauté — NEUCHÂTEL

---

**Jamal**

*La permanente gonflante aux résultats merveilleux, favorise la ligne nouvelle.*

**Jac. Rohner**
*(COIFFURE)*

Temple-Neuf 4
✆ 5 59 28

---

**Vos skis**
chez
**A. Grandjean**
Seyon 24 a
Tél. 5 15 62
NEUCHATEL

---

**jura**

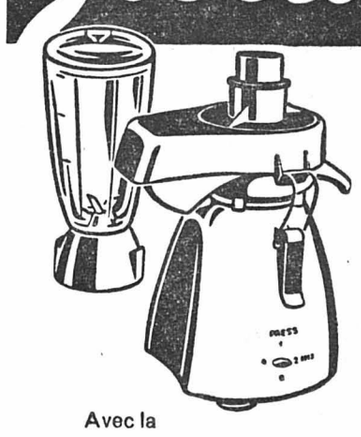

Avec la
**Machine de cuisine**
sensationnelle jura-saffa vous pouvez, sans interruptions, extraire autant de jus que vous le voulez sans devoir vider la corbeille toutes les 2 minutes.

jura-saffa se compose du socle-moteur, du mixer et du centrifugeur à jus jura-matic et ne coûte, ensemble, que Fr. 156.50

**jura**

---

**Piano**

« Wohlfahrt & Schwarz » noir, belle sonorité, bien conservé, à vendre 650 francs. Offres à E. Clémençon, Gorgier. Téléphone 6 72 06.

---

*Garcin*
CHAPELIER
*Chapeaux*
**MOSSANT**
**Seul dépositaire**
Seyon 14

---

A vendre
**brûleur**
à mazout, marque «Electrol Trolliet frères». Garage le Phare, R. Widmer, Poudrières 161.

---

A vendre, pour cause de double emploi,
**ASPIRATEURS**
«Siemens-Rapid» et «Lesto», à l'état de neuf, bas prix. Tél. 5 62 27, aux heures des repas.

---

PARFUMERIE SCHENK PARFUMERIE SCHENK

*Pour bien choisir votre parfum*

L'art du parfum ne s'improvise pas. Il compte des spécialistes avertis, capables de vous conseiller grâce à l'expérience et aux connaissances qu'ils possèdent.
Votre spécialiste, c'est votre parfumeur. Il est plus qu'un commerçant : un expert. En lui faisant confiance, vous verrez tout ce que le parfum peut apporter à votre vie.

**Parfumerie spécialisée**

*SCHENK*

*CHOIX - QUALITÉ*

Concert 6 — Tél. 5 26 97

PARFUMERIE SCHENK PARFUMERIE SCHENK

---

**Contre la pluie et les COURANTS D'AIR**
**isolations de vos portes et vos fenêtres**

**HERMÉTICAIR**
SAINT-BLAISE — Tél. (038) 7 53 83
Nombreuses références

---

**Vélos**

**Une maison sérieuse**
Pour l'entretien de vos bicyclettes
vente - Achat - Réparations

**G. CORDEY**
Place Pury - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

---

Télévision Radio

**RADIO MÉLODY**
Flandres 2 - Tél. 5 27 22
NEUCHATEL
installe, répare soigneusement et à prix avantageux tout appareil de RADIO et de TÉLÉVISION
Se rend régulièrement dans votre région

---

**AUTO-ÉCOLE**
**A. PERRET**
Tél. Saint-Aubin 6 73 52
Tél. Neuchâtel 5 93 89

---

Le menuisier-ébéniste

Tous travaux du bâtiment et d'entretien
Agencement d'intérieur et de magasin
Meubles sur commande et toutes réparations

**L. RITZ & FILS**
Ecluse 72 — Tél. 5 24 41
Devis sur demande

---

**Willy Vuillemin**
***Couvreur***

Tous travaux de couverture - Etanchéité
Pour toiture plate et terrasse - Réfection des cheminées et peinture de la ferblanterie

Tél. 5 25 75 - Evole 33

---

Stoppage artistique

**Stoppage invisible**
sur tous vêtements, accrocs, déchirures, mites, brûlures, etc. Maison d'ancienne renommée. Livraison dans les 24 heures

Temple-Neuf 22 — **Mme LEIBUNDGUT**
(Place des Armourins) NEUCHATEL, tél. 5 43 78
Expéditions à l'extérieur

---

APPAREILLAGE
FERBLANTERIE
**F. GROSS & FILS**
Installations sanitaires - Coq-d'Inde 24
**Tél. 5 20 56**

---

RENOV-AIR

Dispositif d'aération sans moteur
Installations et dépositaire pour le district de Neuchâtel

Menuiserie et réparations en tous genres

**J. SYDLER**
Fontaine-André 64 — Tél. 5 41 68

**BAS À VARICES**

*pour vos jambes malades, fatiguées ou douloureuses*

**MINIMA**

ULTRA-LÉGER

*le bas le plus apprécié pour ses qualités exceptionnelles*

Pharmacie-Droguerie **F. TRIPET**

Neuchâtel - Seyon 8

Envois sans frais par poste 5% S.E.N. & J.



*Vous trouverez le parfum « FLEUR DE ROCAILLE » de Caron*

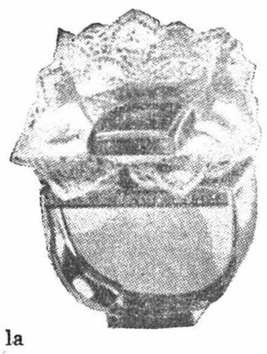

à la

PHARMACIE · DROGUERIE · PARFUMERIE Armand NEUCHATEL HÔPITAL 2

*Venez l'essayer sur vous-même, sans engagement, à notre comptoir de parfumerie*

Nous prenons l'impôt de luxe à notre charge

*OFFRE A SAISIR*

**3 GRANDS BOUCLÉS** 240 × 340 cm. seulement Fr. **135.-**

**Tapis BENOIT** Maillefer 25 Tél. 5 34 69



**LUSTRERIE**

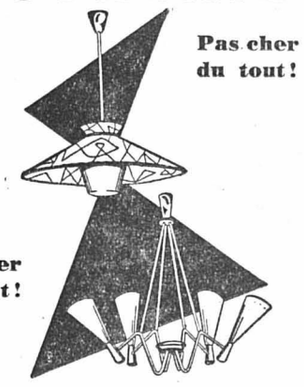

Pas cher du tout !

Pas cher du tout !

Prix très modérés - Grand choix

Timbres rabais 5 %

Elexa S.A.

NEUCHATEL

Rue du Seyon 10 - Tél. 5 45 21


# ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

## SIX SEMAINES EN CHINE POPULAIRE

# Des grands combinats aux petites industries locales

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cette nouvelle formule d'industrialisation où les méthodes les plus modernes coexistent avec le semi-artisanat, est sans conteste originale. Même si elle ne peut être appliquée avec la même vigueur dans les pays sous-développés possédant un autre régime politique, elle mérite d'être retenue.

Si la production industrielle augmente en volume, elle ne manque pas non plus de se diversifier. Durant nos visites d'usines, nous avons été frappé par le nombre des tours chinois. Pour l'équipement lourd — ou très lourd — les noms étrangers, soviétiques et tchécoslovaques notamment, sont fréquents, mais pour le reste, le matériel local tient une place appréciable.

Dans les textiles, les Chinois équipent non seulement de leurs propres machines toutes leurs usines de tissage et de filage, mais ils exportent des métiers mécaniques.

La production d'équipement électrique augmente également : transformateurs et génératrices, de même que celle du matériel destiné aux aciéries.

### Fabriques et ouvriers

Emettre un avis général sur les conditions ouvrières en Chine ne nous est pas possible : la visite de treize usines et combinats ne nous en donne pas le droit. Décrivons cependant une de ces fabriques.

Nous sommes à Tchengtchow, en Chine du nord. Autour de la ville, ce ne sont que champs de coton sur des kilomètres et des kilomètres. Cette ville est devenue, après 1949, un gros centre de l'industrie textile et sept usines ont été construites. A l'usine numéro 3 que nous visitons, 5000 ouvriers, dont 3000 femmes, sont employés. Dans d'immenses halles aux lignes nettes, fonctionnent sans arrêt broches et métiers automatiques. Trois équipes se relayent, travaillant chacune sept heures et demie par jour.

A côté des usines, sont groupés les immeubles d'habitation, les écoles et jardins d'enfants. Les ouvriers gagnent en moyenne un peu plus de 100 francs suisses par mois, ce qui leur assure un niveau de vie décent : une chambre meublée ne coûte que 3 fr. 30 par mois, eau et électricité comprises. Les célibataires se contentent de dortoirs à 1 fr. par mois. Quant aux trois repas, ils reviennent à la cantine à 50 ou 70 ct. Précisons que beaucoup d'ouvriers mangent en famille plutôt que dans les réfectoires.

L'éventail des salaires se situe dans les normes suivantes : directeurs et ingénieurs gagneront de 350 à 600 fr. par mois, les techniciens dans les 120 à 180 fr.

Des conditions de vie analogues se retrouvent avec des variantes secondaires dans les autres entreprises que nous avons vues : très faibles loyers, logis simple, mais décent, alimentation à bon marché, écoles, soins médicaux gratuits. En général, les élèves ou leurs parents paient cependant leurs manuels, les malades leur nourriture à l'hôpital.

Dans l'industrie lourde, les salaires sont un peu plus élevés.

En ce qui concerne l'instruction, les ouvriers peuvent suivre des cours, et les plus qualifiés sont parfois envoyés dans les universités. Quant à l'éducation politique, elle varie suivant les entreprises. Dans certaines, les cours sur le léninisme-marxisme ont lieu régulièrement. Ailleurs, la fréquence des réunions est plus variable.

Les ouvriers sont en outre abondamment tenus au courant de tous les mouvements lancés en Chine : lutte contre les rats ou progrès de l'agriculture, diminution de l'analphabétisme. Les événements internationaux sont également commentés. Nous trouvant en Chine lors des débarquements anglo-américains au Liban et en Jordanie, nous avons vu dans toutes les usines visitées des cartes du Moyen-Orient, des dessins et slogans condamnant ces événements.

Gilbert ETIENNE.

*(A suivre).*

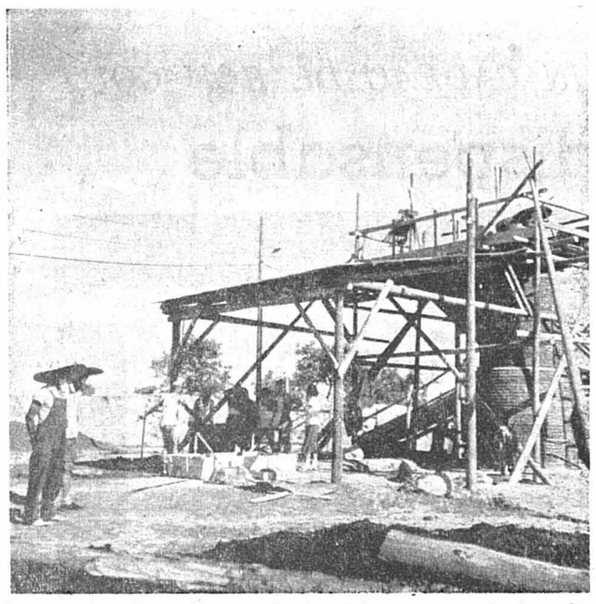

La construction d'un petit haut-fourneau qui devrait produire de la fonte, dans une usine textile de Pékin.

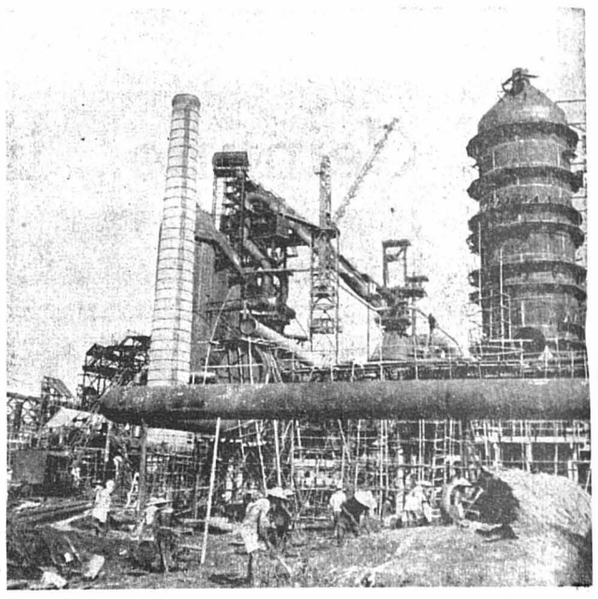

Une partie des chantiers du combinat sidérurgique de Wouhan.

**BAS**

teintes mode, souples, fins, avec ou sans couture

Dès Fr. 3.90

vos marques préférées

Wettstein

Seyon 16

NEUCHATEL

**DISTRIBUTION DE CADEAUX**

*du 6 au 31 décembre*

nous vous remettrons, lors de votre achat de bas :

pour vous, Madame: *une surprise !*

et pour chaque enfant: *un jouet !*

BAS Wettstein : la 13me paire est gratuite


*AU PÔLE SUD*

## Les Américains vont percer la calotte glaciaire

WELLINGTON, 8. — Les savants américains envisagent de percer un trou de trois mille mètres de profondeur dans les glaces de la calotte antarctique au cours de l'hiver 1960.

Ce serait le plus profond jamais percé dans la glace. L'opération se déroulera soit à la station Byrd, soit au pôle Sud même, si les essais préalables sont couronnés de succès.

Des forages ont déjà été effectués dans la glace par des procédés mécaniques jusqu'à des profondeurs de plus de mille mètres. On envisage d'employer pour ce forage beaucoup plus important, des procédés totalement différents.

Selon M. Philip M. Smith, membre de l'Institut national scientifique américain, la limite des procédés mécaniques a été atteinte avec l'adoption de forets chauds creusant par fusion de la glace.

Le nouveau projet prévoit l'utilisation d'une vrille électrique en « tire-bouchon », laissant en son milieu un cylindre de glace pouvant être extrait d'une dizaine de centimètres de diamètre.

Un essai aura lieu au Groenland après de nouvelles études techniques. Si l'essai est couronné de succès, le matériel sera transporté dans l'Antarctique. A la station Byrd, la couche de glace a une épaisseur d'un peu plus de trois mille mètres et au pôle d'un peu moins de deux mille huit cents mètres.

« Il est possible, a expliqué M. Smith, que de la chaleur se dégage du sol, réchauffant les couches inférieures de la calotte. La température peut fournir des indications géologiques importantes. L'examen du cylindre de glace extrait au cours du forage doit permettre d'étudier les conditions climatiques des époques très anciennes au cours desquelles la glace s'est accumulée.

**EN RÉPUBLIQUE ARABE UNIE, les journaux ont affirmé qu'Israël avait concentré de nombreuses troupes à la frontière libanaise et syrienne au cours des dernières 48 heures.**

**M. Tatoliecev, ministre soviétique du commerce extérieur, arrivé vendredi au Caire, s'est entretenu avec le ministre de l'économie, M. El Kaisouni.**

**Dans un communiqué conjoint publié à l'issue des conversations qu'ils ont eues à Port Saïd, le président Nasser et le maréchal Tito déclarent qu'ils ont procédé à un échange de vues sur des questions d'intérêt commun.**

**EN OUBANGUI, l'assemblée constituante a désigné comme président du Conseil de la République Centre Africaine M. Bodanga, du parti du mesan.**

Pour avoir oublié son smoking

## M. Nixon a fait frémir le protocole anglais

M. Nixon, lors de sa visite en Angleterre, a failli dîner en manches de chemise avec la reine d'Angleterre. Une heure avant le grand dîner offert à la reine chez l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres, M. Nixon découvrit avec effroi qu'il n'avait pas de smoking dans ses valises.

Il y eut un moment de panique. On téléphone d'urgence à l'hôtel où réside la suite de M. Nixon et deux de ses assistants envoyèrent aussitôt leurs smokings. Entre temps, l'ambassadeur avait repéré parmi son personnel tous les hommes en smoking dont la taille était à peu près celle du vice-président.

Ils défilèrent dans la chambre de M. Nixon qui essaya tous les vestons. Enfin, il en trouva un qui lui convenait et M. James Bassett, conseiller de presse, resta en chemise et support-chaussettes.

Un fonctionnaire glissa quelques mots à l'oreille d'un détective de Scotland Yard qui, revêtu d'un smoking impeccable, surveillait discrètement les premiers invités.

Quelques minutes plus tard, M. Bassett apparaissait en smoking, et un détective en chemise appelait, affolé, ses supérieurs de Scotland Yard. Enfin, tout s'arrangea et le détective put reprendre sa place. Quand la reine arriva, M. Nixon était souriant, mais semblait avoir perdu du poids depuis l'après-midi.

# NOUVELLES FINANCIÈRES

**FRANCE**

**Assouplissement de la réglementation sur les ventes à crédit**

La réglementation de la vente à crédit en France a été assouplie dans certains secteurs à la suite de décisions prises par le conseil national du crédit.

C'est ainsi qu'a été ramené de 30 à 25 % le montant minimum du paiement comptant pour l'achat d'appareils ménagers, de radiodiffusion et de télévision, et de véhicules à deux roues.

D'autre part, on a porté de douze à quinze mois la durée maximum des crédits pour l'achat des appareils ménagers et de T.S.F. d'un prix supérieur à 100,000 fr. français.

De même, la Banque de France a décidé de porter, en ce qui concerne les voitures d'occasion de moins de cinq ans, de douze à quinze mois pour les voitures de tourisme et de quinze à dix-huit mois pour les véhicules de gros tonnage, la durée maximum des crédits qu'elle accepte de mobiliser.

**BRÉSIL**

**Programme de stabilisation**

Tout comme l'Argentine, le Brésil est ébranlé par une inflation irrésistible et l'on discute en toute hâte des mesures de stabilisation à prendre. M. Lucas Lopes, qui depuis quelques mois administre le portefeuille des finances, a déposé un plan que le parlement a adopté. Il ne déploiera toutefois ses effets qu'à partir de 1960.

M. Lopes a calculé que ces dix dernières années, la production brésilienne s'est accrue annuellement de 5,1 %, tandis que la circulation monétaire augmentait de 204 %, et que les prix montaient de 11 %. Le ministre des finances entendait réduire l'expansion des devises pour juillet-décembre 1958 de 12,7 milliards de cruzeiros, et terminer l'année avec une circulation fiduciaire de 107,3 milliards de cruzeiros.

Malheureusement, les 107,3 milliards étaient déjà dépassés à fin septembre, de sorte que M. Lopes veut maintenant retirer deux milliards de cruzeiros de la circulation. Mais il dut fournir en novembre plus que cette somme, car on en était arrivé à un formidable krach bancaire. En six mois, 23 banques ont fermé leurs guichets. Le plus grand krach fut celui de la Banco popular do Brasil. Il semblerait qu'un député ait financé les dernières élections avec les sommes qui ont fait défaut à ladite banque.

Le Brésil a déjà utilisé entièrement son crédit de 150 millions de dollars auprès du Fonds monétaire international, pour tenter de stabiliser sa devise. Le programme du ministre Lopes comporte aussi l'équilibre du budget de l'Etat, ce qui ne pourra se réaliser que par paliers et grâce à des impôts nouveaux.

USEGO

Sungold

vous offre une gamme délicieuse de conserves de première qualité!

FRUITS COCKTAIL Sungold

Rehaussés d'un peu de crème fouettée, les fruits cocktail SUNGOLD seront accueillis avec délice et gourmandise par vos invités les plus difficiles.

En effet, ces succulents petits carrés de fruits, cueillis à maturité, fermes et savoureux, mettront les palais en joie et constitueront un dessert tout trouvé.
Boîte de 1 kg.

2.85
Escompte habituel

ANANAS Sungold

Quoi de plus fin qu'une délicieuse tranche d'ananas SUNGOLD ! Arrosé d'une larme de kirch, l'ananas constitue un dessert savoureux à la portée de chaque ménage.

Dorés sous le chaud soleil des îles Hawaii, les ananas SUNGOLD donneront à votre repas cette touche finale qui le complète harmonieusement.
Boîte de 10 tranches

2.15
Escompte habituel

PÊCHES Sungold

Flambées à la fine champagne, les pêches SUNGOLD donneront à votre dessert la note élégante et de bon goût qui doit clôturer un repas de fête soigné.

Un goût délicieusement fruité et une saveur pleine et aromatique sont les principales caractéristiques des fameuses pêches SUNGOLD.
Boîte de 1 kg.

2.45
Escompte habituel

Sungold

*est une marque exclusive que vous pouvez trouver chez les détaillants*

USEGO

Le détaillant USEGO vous sert bien et à bon compte

Il y a Party et Party...
Mélange subtil de tabacs naturels...
douceur incomparable
et présentation raffinée, voilà le secret
de la nouvelle cigarette PARTY

**Party... le cocktail choisi par le fumeur exigeant**

Si vous voulez LUI faire un cadeau agréable et apprécié, choisissez un article utile, durable et de bel aspect, choisissez un aiguiseur

**Allegro**

IL pensera à vous chaque jour en appréciant la facilité du rasage avec une lame bien aiguisée et l'agrément d'un visage soigné pour toute la journée.
Et puis, la même lame dure indéfiniment!
**Nouveau modèle:** pourvu d'un régulateur de pression!
Donnez lui aussi un savon-crème pour la barbe

**Chicman**

Ce sera une surprise agréable de plus.

*En vente dans les coutelleries, parfumeries etc.*

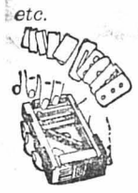

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ALLEGRO SA
EMMENBRÜCKE (LU)



Maux de tête?

soulagement rapide par

**'ASPRO'**

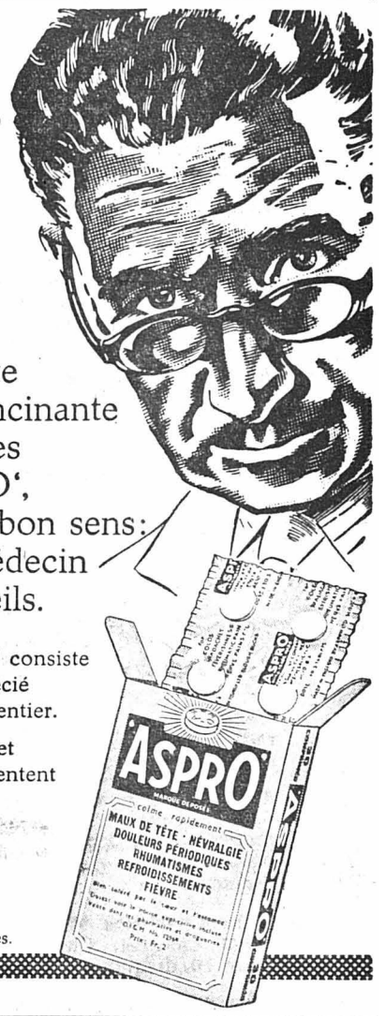


Si votre mal de tête ou une douleur lancinante résiste à l'action des comprimés 'ASPRO', écoutez la voix du bon sens: consultez votre médecin et suivez ses conseils.

La substance active d' 'Aspro' consiste en un médicament pur apprécié par les médecins du monde entier.

Combattez les maux de tête et les douleurs qui vous tourmentent avec les comprimés 'ASPRO' connus pour leur

efficacité rapide et durable!

Chez les pharmaciens et les droguistes.

Distributeurs: F. Uhlmann-Eyraud S. A.



AU TROISIÈME TOP..!

Distributeur officiel pour la Suisse des montres

**OGIVAL**

Un choix incomparable de modèles à des prix exceptionnels

Vente et réparations
Service et travail garantis

**G. LUGEON**
Parcs 115
**Neuchâtel**
Tél. 5 96 79

**A. BURN**
Pain-Blanc 21
**Serrières**
Tél. 8 35 30



Désirez-vous un

MANTEAU DE FOURRURE ?

Voyez notre nouvelle et riche collection

Schreyer fourreur

**Rue des Epancheurs No 9** **Tél. 5 61 94**

**CHOIX - QUALITÉ - PRIX RAISONNABLES**



**Laver la vaisselle avec Westinghouse**

un vrai plaisir

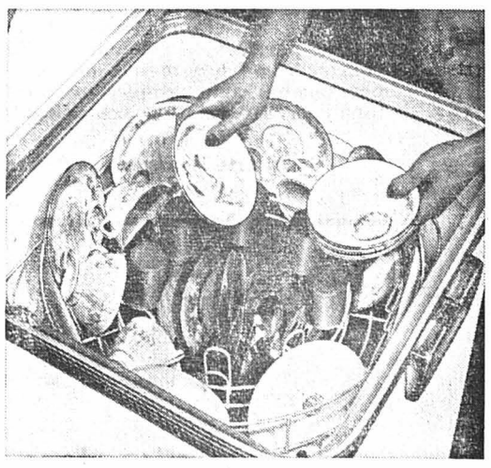

L'automate à laver la vaisselle Westinghouse, nouveau modèle KUP, lave et sèche à votre place parfaitement toute la vaisselle d'un repas complet de 8 personnes.

Facile à remplir, ne vous demande que 3 minutes. Plus hygiénique. Supprime le linge de cuisine. Plus de «bruchons» sur la verrerie. Se branche à n'importe quel robinet d'eau chaude.

La machine est mobile et ne demande aucune installation.
Démonstration à domicile sur demande de

**l'automate à laver la vaisselle**

**Westinghouse**

CONCESSIONNAIRE POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL

**J. PISOLI** Daniel-Jeanrichard 32
**Le Locle** Tél. 039 5 38 38 ou 039 5 14 37

Notre service d'ABONNEMENT
Toute liberté quant à la quantité
**FAVRE**
Bijouterie place du Marché

**BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE**
à l'imprimerie de ce journal

**F. JEANNERET**
*Charbon Bois*
*Mazout Briquettes « Union »*
Chantier halte des Deurres
Bureau, Bachelin 39
Tél. 5 24 57

*Le biscuit du gourmet*
Place des Halles
Tél. 5 48 25

**Auto-Ecole DAUPHINE**
Double commande
Tél. 5 44 42

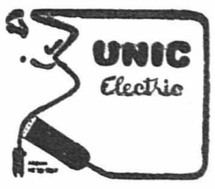


**Le rasoir qui rase le plus près**
**Willy MAIRE**
COIFFEUR
Seyon 19 - Neuchâtel

**NOS DIVANS-LITS**
complets. Prix unique : Fr. **175.–**
Matelas à ressorts, garantis 10 ans

**NOS LITS DOUBLES**
Complets. Excellente qualité.
2 matelas à ressorts, 2 protège-matelas
Garantie 10 ans. Fr. **295.–**
Livraison franco domicile. Facilités de paiement
**TAPIS BENOIT** Maillefer 25 Tél. 5 34 69
FERMÉ LE SAMEDI

Automobilistes!
Plus de Fr. 100.- d'économie chaque année
ECONOMIC CLUB
Association d'automobilistes
Secrétariat : case 1053
NEUCHATEL 1
Notre action de Noël:
**1 carte de membre gratuite pour 6 mois**
+ 1 cadeau utile à tous ceux qui nous enverront simplement avec leur adresse, le No des plaques, la dimension des pneus et la marque de leur voiture.

# Les tout nouveaux modèles radio et télévision 1958-59 sont là !

***Toutes ces grandes marques - et bien d'autres - à des prix d'importation « Arts Ménagers »***

**PHILIPS 1003**

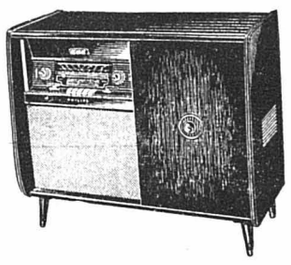

**Meuble radio + gramo automatique**
Radio 4 longueurs d'onde *(dont ultra-courtes - fréquence modulée - pour 2me programme de Sottens)*, 3 haut-parleurs de concert.
Changeur automatique 4 vitesses pour disques normaux et microsillons.
*Long. 90 × haut. 79 × prof. 41 cm. env.*
Prix Arts Ménagers, seulement **735.-**
**Même modèle, mais exécution stéréophonique** (PHILIPS 1004), **avec dispositif d'amplification bi-canal complet** permettant la reproduction des nouveaux disques stéréophoniques **Fr. 845.—**
*Et toute la gamme des meubles Philips nouveaux modèles*

**SCHAUB-LORENZ**

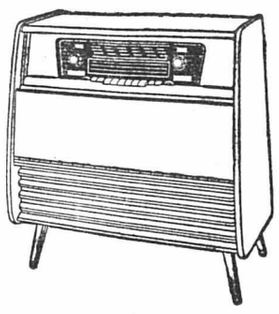

**Meuble mod. « Balalaïka » radio + gramo automatique**
4 longueurs d'onde *(dont fréquence modulée - pour 2me programme Sottens)*.
3 haut-parleurs. Changeur automatique 4 vitesses pour 10 disques normaux et microsillons.
*Long. 78 × haut. 72 × prof. 41 cm. env.*
Prix Arts Ménagers, seulement **880.-**
**Même modèle, mais exécution stéréophonique, avec dispositif d'amplification bi-canal complet** permettant la reproduction des nouveaux disques stéréophoniques seulement **Fr. 970.—**
*Et toute la gamme des meubles Schaub-Lorenz nouveaux modèles !*

**LŒWE-OPTA « Lotos » stéréo 59**

**Meuble radio + gramo automatique**
Radio 4 longueurs d'ondes *(dont fréquence modulée pour 2me programme de Sottens)*
3 haut-parleurs, dispositif d'*amplification bi-canal complet* pour audition des nouveaux disques stéréophoniques. Changeur automatique, 4 vitesses, pour 10 disques normaux, microsillons ou stéréos.
*Dim. : 82,5 cm. × 70 cm. × 41 cm. env.*
Prix Arts Ménagers, seulement **965.-**
*Et toute la gamme de meubles Lœwe-Opta nouveaux modèles*
même modèle non stéréo, **Fr. 840.—** avec changeur automatique de disques

**Dans chaque marque, une gamme très étendue de modèles clairs moyens ou foncés, que nous n'avons pas la place d'annoncer ici.**

**NORDMENDE « Caruso stéréo 59 »**

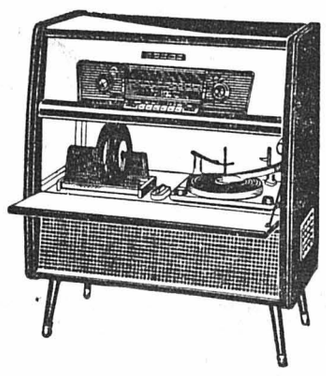

**Meuble radio + gramo automatique**
4 longueurs d'ondes *(dont fréquence modulée pour 2me programme Sottens)*,
3 haut-parleurs et dispositif d'*amplification bi-canal* complet. Changeur automatique 4 vitesses pour 10 disques normaux, microsillons ou stéréos.
*Dim. : 80 cm. × 87 cm. × 41 cm. env.*
Prix Arts Ménagers, seulement **945.-**
*Et toute la gamme des meubles Nordmende nouveaux modèles*

**PHILIPS 1005**

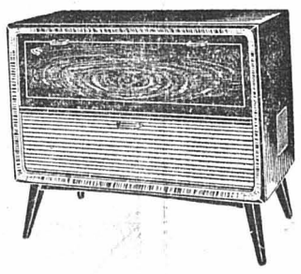

**Meuble stéréophonique radio + gramo automatique**
Puissant radio 11 lampes, 4 haut-parleurs, 4 longueurs d'ondes *(dont ultra-courtes - fréquences modulées - pour 2me programme de Sottens)*.
Changeur automatique 10 disques 4 vitesses pour disques normaux et microsillons. Dispositif d'**amplification bicanal complet** permettant la reproduction des nouveaux disques stéréophoniques.
*Longueur 100 × haut. 82 × prof. 39,5 cm. env.*
Prix Arts Ménagers, seulement **1195.-**

**GRUNDIG SO 172**

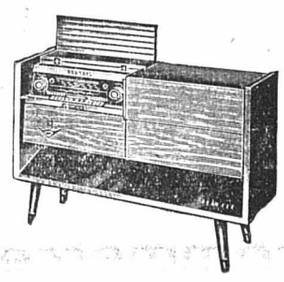

**Meuble radio + gramo automatique**
**stéréophonique**
4 longueurs d'ondes *(dont fréquence modulée pour 2me programme de Sottens)*,
9 lampes, 4 haut-parleurs ; réglage des tonalités à 5 touches.
Dispositif d'amplification bi-canal complet pour audition des nouveaux disques stéréophoniques. Changeur automatique 4 vitesses pour 10 disques normaux et microsillons. Bois clair.
*Dim. : 122 × 81 × 41 cm. env.*
Prix Arts Ménagers, seulement **1295.-**
*Et toute la gamme des meubles Grundig nouveaux modèles.*

**Et, bien entendu, un choix incomparable de radios de table, radios-gramos, enregistreurs, pick-up, téléviseurs, etc...**

La plus belle gamme de RADIOS - GRAMOS
Löwe - Opta, Graetz, Sondyna, Saba, Grundig, Siemens, Philips, Tonfunk, etc...

*radio + gramo*
**GRUNDIG 3079**
*Nouveau modèle 1958-1959*
avec tourne-disques 4 vitesses pour disques normaux et microsillons. Excellent 6 lampes, 3 haut-parleurs, 4 gammes d'ondes, *dont ultra-courtes (2me programme de Sottens)*. Commandes par touches automatiques avec réglage séparé des tonalités. Présentation très élégante.
Prix Arts Ménagers, seulement **490.-**

**ENREGISTREURS**
une sélection absolument étonnante

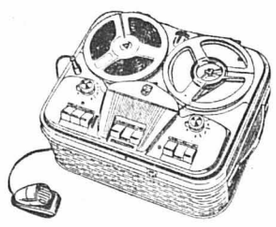

Quelques prix Arts Ménagers

| | |
|---|---|
| Geloso 2 vitesses | 343.— |
| Grundig TK 20 et 22 | 416.— |
| Philips 3515 | 425.— |
| Grundig TK 5 | 485.— |
| Grundig TK 25 | 535.— |
| Philips 3522, 3 vitesses (cliché) | 598.— |
| Grundig TK 30 - 32 | 620.— |
| Grundig TK 35 | 695.— |
| Grundig TK 830 | 965.— |

Nombreuses autres marques en stock : STUZZI (sur piles), TELEFUNKEN, AEG, SAJA, BUTOBA (sur piles), etc.
Tous ces prix s'entendent + accessoires

# Si votre cœur balance...

**... allez donc voir le choix vraiment sensationnel présenté aux**

**Arts Ménagers s.a.**

Neuchâtel, 26, rue du Seyon, tél. (038) 5 55 90

**REPRISE** de votre ancien poste au meilleur compte possible
**FACILITÉS** de paiement avantageuses ou malgré nos prix escompte au comptant
**GARANTIE** écrite sérieuse avec chaque appareil

**CONCESSIONNAIRE FÉDÉRAL DES P.T.T. POUR LA RADIO ET LA TÉLÉVISION**

**Duvets**
neufs, remplis de mi-édredon, gris léger et très chaud (120 cm. × 160 cm.), Fr. 40.— ; même qualité (140 cm. × 170 cm.), Fr. 50.— ; oreillers (60 cm. × 60 cm.). Fr. 9.50. A la Maison du confort, rue Henri-Grandjean 7, le Locle. Tél. (039) 3 34 44.

PASSAP Automatic
**L'appareil à tricoter le plus connu**
*Travail simple et sûr sans crochet*
Démonstrations à domicile et au magasin
**R. NÄGELI**
Seyon 24 a Neuchâtel
Tél. 5 33 32

**TOUT POUR LE HOCKEY**
Prix avantageux
**A. Grandjean**
Seyon 24a
NEUCHATEL
Tél. 5 15 62

**Train électrique FLEISCHMANN**
PORRET RADIO
TELEVISION
SEYON NEUCHATEL
**Accessoires Kibri**
Réservez pour les fêtes

**Boulangerie-pâtisserie**
à remettre tout de suite dans bon village industriel du canton de Neuchâtel. Chiffre d'affaires intéressant. Adresser offres écrites à L. W. 4972 au bureau de la Feuille d'avis.

ALLIANCES
A. Charlet
HORLOGERIE BIJOUTERIE
(sous le Théâtre)
NEUCHATEL

**Fers à repasser à vapeur « Hoover »**
**Fr. 89.-**
C'est une merveille
BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

A vendre deux
**pneus neige**
« Good Year », 500 x 16, peu roulé. Prix intéressant. Tél. 5 14 73.

A vendre beau
**manteau de fourrure**
en très bon état, prix : 95 fr. Epancheurs 8, 3me étage.

Deutsche Grammophon Gesellschaft

L'étrenne idéale de Noël!

DISQUES DE LONGUE DURÉE 33 TOURS

une super-réalisation artistique et technique de la DEUTSCHE GRAMMOPHON GESELLSCHAFT

«Opéra et Concert»

Série LPE 25 cm Fr. 13.40

Demandez la nouvelle liste LPE et le catalogue général DGG 1959 chez votre disquaire

Vous trouverez le parfum Arpège de Lanvin

à la

PHARMACIE · DROGUERIE · PARFUMERIE
NEUCHATEL Armand HÔPITAL 2

Venez l'essayer sur vous-même, sans engagement, à notre comptoir de parfumerie

Nous prenons l'impôt de luxe à notre charge

chef de famille ou célibataire

Votre mobilier, votre équipement de sport, tous vos effets personnels représentent des milliers de francs. Faites-en le compte...

CLAIRVOYANCE

Tout ou partie peut disparaître par suite de
— INCENDIE
— VOL
— DÉGATS D'EAU
— BRIS DE GLACES

L'assurance combinée ménage est très avantageuse pour la couverture de tous ces risques

PRÉVOYANCE

LA SUISSE Générale

A. CARDINAUX
Agence générale d'assurances
Neuchâtel / la Chaux-de-Fonds

Bien et avantageusement meublé par Rossetti

le meuble qui meuble

Fabrique et exposition à BOUDRY (Ntel)
Choix de plus de 100 mobiliers

Votre électricien

Vuilliomenet & Cie S.A
INSTALLATIONS ELECTRIQUES NEUCHATEL
TÉL 5 17 12 GRAND'RUE 4

RÉPARATIONS DE CHEMISES

Confection de beaux cols, même sans étoffe de rechange. Courts délais de livraison

TIP-TOP CHEMISERIE

rue du Concert, chalet vis-à-vis de la « Feuille d'avis », NEUCHATEL

COMBE-VARIN S.A.
livre le meilleur
COMBUSTIBLE
Tél. 8 14 45


# REFLETS DE LA VIE DU PAYS

AUTOUR D'UN CONFLIT COMMERCIAL HELVÉTIQUE

## La nouvelle réglementation du marché dans le commerce des cigarettes

Il y a quelque temps parvenait à la presse un communiqué traitant de la « nouvelle réglementation du marché dans le commerce des cigarettes ». En voici le début :

« Le 1er octobre 1958 est entré en vigueur la nouvelle réglementation du marché décidée unilatéralement par l'Association suisse des fabricants de cigarettes et un groupe de grossistes. Cinq assocations du commerce, de la restauration et de l'hôtellerie s'opposent à cette réglementation qui... »

Qu'y avait-il derrière cette information ? Nous avons cherché à le savoir.

### De la défunte réglementation...

Tous les débits de boissons, un nombre de plus en plus élevé de grands magasins, vendent des cigarettes. Ce sont des détaillants non spécialisés, par opposition aux magasins de tabac. L'achat à un grossiste d'un paquet courant de cigarettes (prix de vente : 1 fr.) leur coûtait 80 centimes, soit un rabais de 20 % sur une commande globale de n'importe quelle importance.

### ...à la nouvelle si controversée

A partir du 1er octobre, pour avoir droit à son 20 % de bénéfice, le détaillant non spécialisé doit passer une commande dont la vente lui rapportera au minimum 250 fr. Au-dessous de cette limite, le rabais ira de 19 à 15 %. Pour une commande supérieure à 500 fr., le cafetier ou l'hôtelier obtiendra même une remise supérieure à 20 %.

### Le point de vue du grossiste

Ce point de vue est tiré d'une circulaire envoyée par le Groupement des grossistes à sa clientèle :

« L'industrie suisse de la cigarette a introduit le 1er août 1958 une nouvelle organisation du marché. En conséquence, le commerce de gros qui doit supporter une réduction massive de ses rabais, s'est vu contraint de régler également ses propres conditions de vente, tout en essayant de ne pas faire subir sa diminution de marge à sa clientèle.

Le nouveau rabais de quantité permettra à chaque détaillant de déterminer lui-même sa marge de gain qui sera en fonction de l'importance de ses commandes. C'est ainsi que la marge de 20 % est maintenue pour une commande que l'on peut considérer comme normale. »

Nous remarquons ainsi que le grossiste doit lui-même faire face à une réorganisation qui le frappe dans ses bénéfices et le « grand méchant loup » semble se personnifier alors dans les représentants des grandes fabriques de cigarettes. Nous avons rencontré l'un d'eux. A lui la parole :

« Après le passage de 95 ct. à 1 fr. du paquet courant, le prix des tabacs bruts s'enflait (et s'enfle) lentement, et l'on pouvait envisager une nouvelle augmentation du prix de détail donc un préjudice pour vous, pour le fumeur. La rationalisation étant à la mode, une expertise du marché fut demandée à des spécialistes de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Principale conclusion du rapport établi en 1956 : les commandes étaient trop fractionnées et des sommes rondelettes se gâchaient de la sorte. Le détaillant alertait son grossiste pour quelques paquets, sans se soucier des frais inconsidérés que cette manière de faire entrainait. Le rapport de 1956 a du reste établi qu'il fallait compter 8 fr. de frais « fixes » d'acquisition de la commande, de manutention, de facturation et d'encaissement, que le montant de la note soit de 50 ou de 500 fr. Pour remédier à cet état de fait, l'industrie se vit obligée de réduire la marge du grossiste, l'obligeant ainsi à rationaliser de lui-même sa propre entreprise.

» Cette mesure finit par être admise par les grossistes après de longs et pénibles pourparlers. Ainsi naquit la nouvelle organisation industriels-grossistes et la toute récente réglementation des grossistes-détaillants non spécialisés. Celle-ci impose aux actuels protestataires une concentration de leurs demandes donc l'obligation de prévoir leur approvisionnement. Efforts certes ; mais cette même réglementation freinera l'ouverture de débits de cigarettes chez les... coiffeurs et dans les garages, ainsi que la pose de distributeurs automatiques « dans n'importe quel endroit » où la fraicheur des produits ne peut être garantie. »

### Pourquoi nous protestons

Nous avons cité cinq associations qui protestent contre la modification apportée à leurs relations avec les grossistes, modifications « imposée contre leur volonté et avec menace de discrimination ». Ces sociétés ont invité leurs membres à refuser toute réduction de leurs marges et à exiger de leurs fournisseurs l'application des anciennes conditions.

Parmi ces cinq associations, seules la Société suisse des hôteliers, la Société suisse des cafetiers et restaurateurs ainsi que l'Association suisse des buffetiers sont représentées dans notre région. Nous avons pu joindre deux membres de ces groupements professionnels et, pour eux:

« Il s'agit de s'insurger contre une politique de « diktat » de plus en plus répandue dans les relations commerciales helvétiques. Si, personnellement, ces mesures ne nous gênent guère, il est évident que maintes petites entreprises ne pourront passer des commandes de 250 fr. sans sacrifier la fraicheur de la marchandise offerte à leur clientèle. Peut-être certains devront-ils renoncer à la vente des cigarettes. Tous, nous devrons réexaminer comment stocker les réserves. Autrement dit, il va falloir procéder à tout un travail supplémentaire non compensé. Nous ne nous faisons du reste aucune illusion ; nous devrons nous incliner devant l'industrie de la cigarette ! »

### En guise de conclusion

Le son solitaire du communiqué est devenu carillon. Nous n'avons pas à prendre parti. Nous irons prendre un café au bistrot du coin, avec une cigarette... Tout le monde sera content !

Cl. R.

## Présentation de fusées suisses

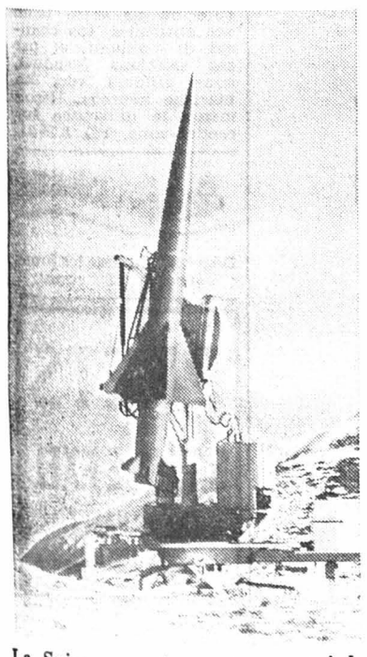

La Suisse compte encore parmi les rares pays européens qui ne disposent pas de fusées pour leur protection aérienne. Aussi, une délégation militaire s'est-elle rendue en Sardaigne pour assister à la présentation des fusées mises au point par la fabrique suisse Contraves. Notre photo montre l'une de ces fusées lors des premiers essais faits à l'Oberalp.

## Inauguration sur l'autoroute Zurich-Coire

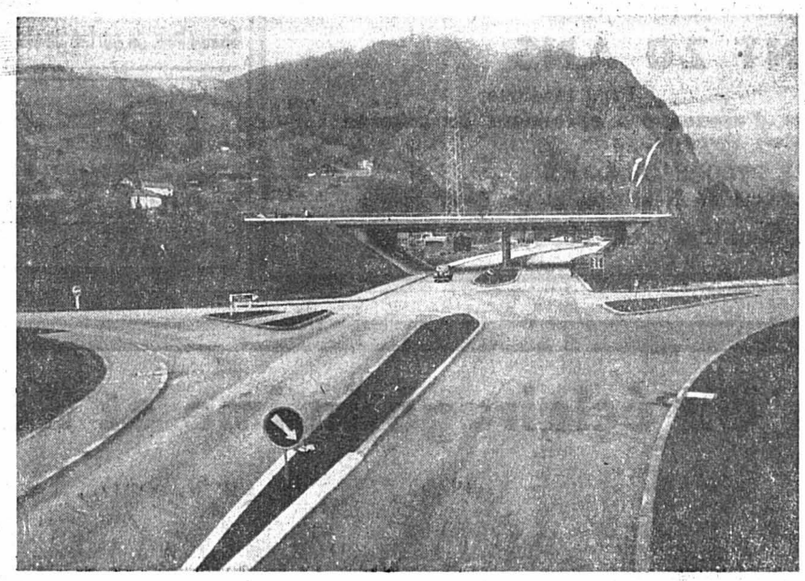

A Zizers et à Landquart a eu lieu l'inauguration du tronçon déjà terminé de la nouvelle autoroute Zurich-Coire. Notre photo montre le pont de Tardis, inauguré lui aussi, près de Landquart, avec les routes d'accès et les détournements vers l'autoroute.

## Le temps en novembre

*L'Observatoire de Neuchâtel communique :*

Le temps en novembre s'est distingué par sa monotonie et surtout par l'absence quasi totale du soleil. Il fut marqué en majeure partie par la situation classique de bise et de brouillard élevé (bise noire) : un centre continental de haute pression très stable sur la Russie et une dépression sur la Méditerranée. Parfois, la haute pression des Açores, en s'avançant sur l'Angleterre, fit sentir son influence par le vent du Nord. Elle nous préservait alors des dépressions du front polaire en les faisant passer au nord de l'Europe.

Le ciel a été couvert pendant tout le mois à l'exception des 5,0 heures de soleil au total. Depuis le début de l'enregistrement de l'insolation à Neuchâtel en 1902, c'est la plus faible valeur pour novembre. (Une insolation mensuelle nulle ne s'est produit qu'une fois : en décembre 1903.) Ces 5 heures d'insolation qui ne font qu'un neuvième de la valeur normale, se répartissent sur 5 jours avec un maximum de 1,7 heure le 2. 25 jours n'ont donc pas eu de soleil, dont 16 ont été couverts par brouillard élevé et deux par brouillard au sol.

La moyenne de la température : 4°4, dépasse à peine la valeur normale (4°2). La température descendait progressivement au cours du mois comme le montrent les moyennes prises de 5 en 5 jours : 6°4, 6°3, 4°0, 4°5, 3°6 et 1°6. Comme le ciel restait couvert presque constamment, la variation diurne de la température : 2°9 en moyenne, ainsi que l'amplitude absolue du mois : 10°2, sont excessivement faibles et constituent chacune un minimum absolu pour novembre depuis le début de ce siècle. Une autre particularité rare est le minimum positif de la température (0°2 le 29). Depuis 1913, on n'a plus eu de mois de novembre sans gel. Le maximum (10°4 le 4) par contre, est très bas.

La hauteur totale des précipitations : 38,6 mm., n'atteint que les 45 % de la hauteur normale. La presque totalité, soit 34,3 mm., est tombée pendant la première dizaine. Il y a eu 7 jours avec précipitations dépassant 0,3 mm. Le maximum : 15,5 mm. a été enregistré le 2.

La moyenne de la pression atmosphérique : 721,6 mm. dépasse sensiblement la valeur normale (719,4 mm.) et reflète la stabilité de la haute pression continentale. La lecture du maximum : 732,1 mm., s'est faite le 20, tandis que celle du minimum : 710,7 mm. a été notée le 13.

La moyenne de l'humidité relative de l'air : 88 %, dépasse de 2 % la valeur normale. La lecture minimum a été de 65 % les 1er et 4. Les moyennes journalières varient entre 99 % (le 24) et 72 % (le 1er).

Le vent du secteur nord-est a prédominé tout le mois, sauf les premiers jours. La vitesse de pointe maximum a été de 65 km/h. du sud-ouest le 2. Le chemin total parcouru a atteint 3560 km.

En résumé, le mois de novembre a été extrêmement peu ensoleillé, très peu pluvieux, mais la pression assez élevée.

*GENÈVE*

### Les collaborateurs de Jaccoud devant le juge d'instruction

M. Pierre Moriaud, juge d'instruction, a consacré vendredi après-midi, une nouvelle audience à l'affaire de Plan-les-Ouates. En présence de Me Yves Maitre, représentant de la partie civile, de Me Albert Dupont-Willemin, représentant de la défense, et de Pierre Jaccoud, qui avait été amené en ambulance de l'hôpital cantonal, le magistrat informateur a entendu, à titre de témoins, quatre personnes qui furent les collaborateurs de l'ancien bâtonnier, à son étude de la Corraterie.

Elles ont toutes confirmé les déclarations qu'elles avaient faites précédemment à la police et n'ont rien apporté de nouveau.

A l'issue de l'audience, M. Moriaud a autorisé Pierre Jaccoud à recevoir, en sa présence, l'un de ses anciens collaborateurs pour traiter de certaines questions relatives à la marche de l'étude, que ceux-ci ont maintenant reprise à leur nom.

*TESSIN*

### La presse ne se laisse pas acheter

Samedi matin s'est déroulée, à Lugano, l'assemblée annuelle de l'Association de la presse tessinoise. Le président sortant, M. Plinio Verda, du « Dovere », a donné connaissance d'une lettre provenant d'un groupe financier bâlois demandant à la presse tessinoise de faire preuve de neutralité à l'égard d'un projet de construction d'une station radiophonique sur le Monte Generoso, pour l'émission des programmes de musique légère et de publicité destinés exclusivement à l'Italie du Nord.

Outre qu'elle considère comme improbable que les autorités accordent la concession nécessaire, l'assemblée a exprimé l'opinion que la presse tessinoise ne peut pas se désintéresser d'un projet pareil. Non seulement la presse suisse s'est prononcée contre la publicité à la radio et à la T. V. pour sauvegarder les intérêts des petits journaux, mais la presse tessinoise se prononce contre la construction projetée. D'autre part, l'assemblée a exprimé son indignation du fait que la lettre envoyée au président Verda par les promoteurs bâlois, était accompagnée d'un chèque de 200 francs avec la mention : « pour la sympathie que la presse tessinoise témoignera au projet de la station de radio du Monte Generoso ». L'assemblée a dénoncé cette façon de procéder et a décidé de renvoyer le chèque aux expéditeurs.

L'assemblée a ensuite liquidé les affaires courantes et a élu son nouveau président en la personne de M. Cherubini Darani, du « Popolo et Libertà ».


from LONDON
LIPTON'S TEA


*BALE*

### Les femmes voteront dans la commune bourgeoise

BALE. — A l'instar de ce qui a été fait dans la commune de Riehen, les électeurs de la commune bourgeoise de Bâle ont accepté par 9401 voix contre 5517 d'accorder le droit de vote et d'éligibilité aux femmes dans les affaires de la commune bourgeoise. Le nombre des électeurs inscrits passera ainsi de 38.000 à 68.700.

*CONFÉDÉRATION*

### La criminalité en 1957

(C.P.S.). — 20.607 personnes ont été condamnées pour délit au cours de 1957, contre 20.122 en 1956 ; 3862 ont été condamnées dans le canton de Berne, 3283 dans le canton de Zurich, 2098 dans le canton d'Argovie. 1630 dans le canton de Lucerne, 1605 dans le canton de Vaud. Pour l'ensemble du pays, les délits les plus nombreux ont été commis contre le patrimoine (9118), contre les communications publiques (3047), contre les mœurs (2164), contre la vie et l'intégrité corporelle (1982) et contre l'autorité publique (1043). Par rapport à 1956, sont en diminution les délits contre les mœurs (— 69), contre la vie et l'intégrité corporelle (— 23), contre l'autorité publique (— 3) et les « autres délits » (— 180) ; sont au contraire en augmentation les délits contre le patrimoine (+ 544), contre l'honneur (+ 35), contre la liberté (+ 19), contre les communications publiques (+ 245) et les faux dans les titres (+ 17).

*ARGOVIE*

### Mercredi débute le procès d'un meurtre qui défraye la chronique

AARAU. — Mercredi s'ouvrira à la cour pénale argovienne le procès du meurtrier de Peter Stadelmann, Max Maerki, et de sa complice, la Norvégienne Ragnhild Flater. Maerki avait publié une annonce pour vendre une voiture d'occasion. Le 19 otobre 1957, le voyageur de commerce Stadelmann, 30 ans, se rendit à Baden pour y examiner le véhicule Ragnhild Flater l'attendait. Elle invita Maerki qui se trouvait là « par hasard », à prendre place dans l'automobile. Peu après, Maerki assénait plusieurs coups à sa victime au moyen d'un cric. Le corps fut ensuite jeté dans la Reuss. Le crime avait rapporté 4100 francs. L'enquête fut difficile. Elle allait aboutir quand Maerki se livra à la police, le 6 novembre 1957. Son père devra également comparaitre : il est accusé de recel.

*BERNE*

### Les citoyens de Langenthal refusent une augmentation d'impôts

LANGENTHAL. — Le budget de la commune des habitants de Langenthal pour 1959 qui prévoit un excédent de dépenses de 107,673 fr. sur un total de recettes de 5,682,978 fr. et un total de dépenses de 5,790,651 fr., a été repoussé par les citoyens par 1157 voix contre 581. Le budget prévoyait l'augmentation du taux de l'impôt de 2,0 à 2,2 unités. Cette augmentation était recommandée par tous les partis pour amortir la dette de la commune qui s'élève à 14,815,000 francs.

Le produit suisse est un cadeau apprécié

**BEAU-RIVAGE** • MARDI : CHICKEN CURRY INDIENNE MERCREDI : POULARDE POCHÉE AU RIZ • JEUDI : POT-AU-FEU (PETITE MARMITE) VENDREDI : BOUILLABAISSE • SAMEDI : PAELLA VALENCIENNE DIMANCHE : TOUTES SPÉCIALITÉS • AU QUICK : GRAND CHOIX D'ASSIETTES — A PRIX MODÉRÉS — • NEUCHATEL

CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES
2 plaques et 1 four
Fr. 270.—
pas cher du tout
GRAND CHOIX
TÉL. 5.45.21

**A l'occasion des fêtes de fin d'année, et vu l'immense succès obtenu les années précédentes par notre grande exposition de Noël**

nous mettons un service de car à votre disposition les lundis, mercredis, samedis et dimanches du 1er au 21 décembre 1958

# VOYAGE GRATUIT EN CAR A SUHR

## directement a la fabrique-exposition de Pfister-Ameublements S.A.

Pfister-Ameublements S.A. vous présente, pour la première fois, les „nouveaux modèles 1959". Le grand événement de l'année

**Renseignements et inscription:** Réservez vos places pour le car, par écrit ou téléphone à PFISTER-AMEUBLEMENTS S.A. — NEUCHATEL **Terreaux 7 Tél. (038) 5 79 14**

**Départ:** tous les lundis, mercredis, samedis
La Chaux-de-Fonds: place de la Gare, 12 h. 30
Neuchâtel: Terreaux 7, 13 h. 00
Bienne: place de la Gare, 13 h. 45

**Les dimanches 7, 14, 21 décembre 1958**
de Fleurier, place de la Gare, à 8 h. 00
de La Chaux-de-Fonds, place de la Gare, à 8 h. 30
de Neuchâtel, Terreaux 7, à 9 h. 00
de Bienne, place de la Gare, à 10 h. 00

**Chs. L'Eplattenier**

superbe pastel, paysage, 48 x 60 cm., à vendre. — Offres à E. Clémençon, Gorgier. Tél. 6 72 06.

A vendre
**cuisinière électrique**
« Sursee », 4 plaques, crème. Prix avantageux. Tél. 5 40 50, pendant les heures de travail et 5 58 45 à midi et le soir.

**Exposition**

de porcelaines peintes, céramiques modernes, foulards peints à la main, Mme C. Pin, Hôpital 3, 1er étage (au-dessus du magasin Jutzeler).
AUJOURD'HUI, DERNIER JOUR, de 15 h. à 18 h. et de 20 h. à 22 h.

3 FÉVRIER **QUITTE OU DOUBLE**
FÊTE AU VILLAGE — JOUR DE SAINT-BLAISE
*Concours d'histoire du 3 février 1959. Questions tirées des 3me et 4me cahiers de l'« Histoire de Saint-Blaise » du Dr Olivier Clottu.*
Formules de concours en vente au prix de 50 ct. chez MODE, baraque sur la place ouest de l'Hôtel-de-Ville, en face de Cendrillon.
**Prix : voyages en avion offerts par Swissair.**

« UN BEAU CADEAU »

Guye-Rosselet
MAROQUINIER
Rue de la Treille

BRASSERIE - CAFÉ - RESTAURANT
BAR - TEA-ROOM
**«DU THÉÂTRE»**
L'établissement pour vos rendez-vous, vos réunions, vos repas de famille, et où les FÊTES DE FIN D'ANNÉE seront particulièrement réussies.

**THÉÂTRE DE NEUCHATEL**
Vendredi 12 décembre 1958, à 20 h. 30
**LES FRUITS DE NOTRE TERRE**
de Robert PORRET
Billets de Fr. 2.— à Fr. 5.— en vente à l'Agence Strübin, librairie Reymond, tél. (038) 5 44 66

*Il est prudent de réserver sa table*
**Aux Halles**
*pour le jour de Noël à midi. Excellent menu ! Tél. 5 20 13.*

STOP Feu
**Maîtrise les flammes**
et « blinde » vos locaux contre :
L'INCENDIE
LA VERMINE
LES INSECTES
Son application simple et rapide résiste
**PENDANT 20 ANS**
Contrôles officiels - Prix modique
**Les établissements cantonaux d'assurances accordent un subside à l'action Pyrophage**
Fabriqué par LE PYROPHAGE S. à r. l.
Agent exclusif pour les districts de Neuchâtel et de Boudry :
**P. Pierre PIZZERA, Boudry. Tél. (038) 6 40 49**

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

La Cave Neuchâteloise
Tél. 5 85 88
Terreaux 7
**Aujourd'hui la poularde pochée au riz**
sauce suprême

**TEINTURERIE DU BASSIN**
NEUCHATEL
**Nettoyage à sec**
Rue du Bassin 2 Tél. (038) 5 25 52

Nous prenons encore **blanchissage** à domicile, prix modeste. Fbg du Lac 31, 3me étage.

**RHABILLAGE**
de montres
pendules
réveils
de tous genres
Je me rends sur place pour les pendules. — S'adresser à William Vallon, Fleurier, tél. 9 12 33.

**Prêts**
**BANQUE GOLAY**
& Cie
Passage Saint-François 12
LAUSANNE
Tél. (021) 22 66 33

**INFIRMIÈRE**
habitant la campagne près de Neuchâtel, accueillerait quelques personnes à revenus limités, pour soins et convalescence. Discrétion. Adresser offres écrites à A. P. 5034 au bureau de la Feuille d'avis.

**PRÊTS**
Service de prêts S.A.
Tél. (021) 22 52 77
Lucinge 6, Lausanne

**GRAPHOLOGIE, CHIROLOGIE, MARIAGE**
Surtout n'oubliez pas de venir faire une consultation chez Mme JACOT, Charmettes 13, NEUCHATEL, qui vous dira par l'étude de votre écriture ou de votre main vos aptitudes, vos chances de bonheur, et par ses relations étendues, vous guidera vers un mariage heureux. Reçoit même le dimanche sur rendez-vous. Tél. 8 26 21.

*Escargots d'Areuse*
Dégustation tous les jours jusqu'à 22 heures

**PRÊTS**
BANQUE EXEL
NEUCHATEL
Avenue Rousseau 5

**La bougie : Un éclairage intime et flatteur pour les longues soirées**

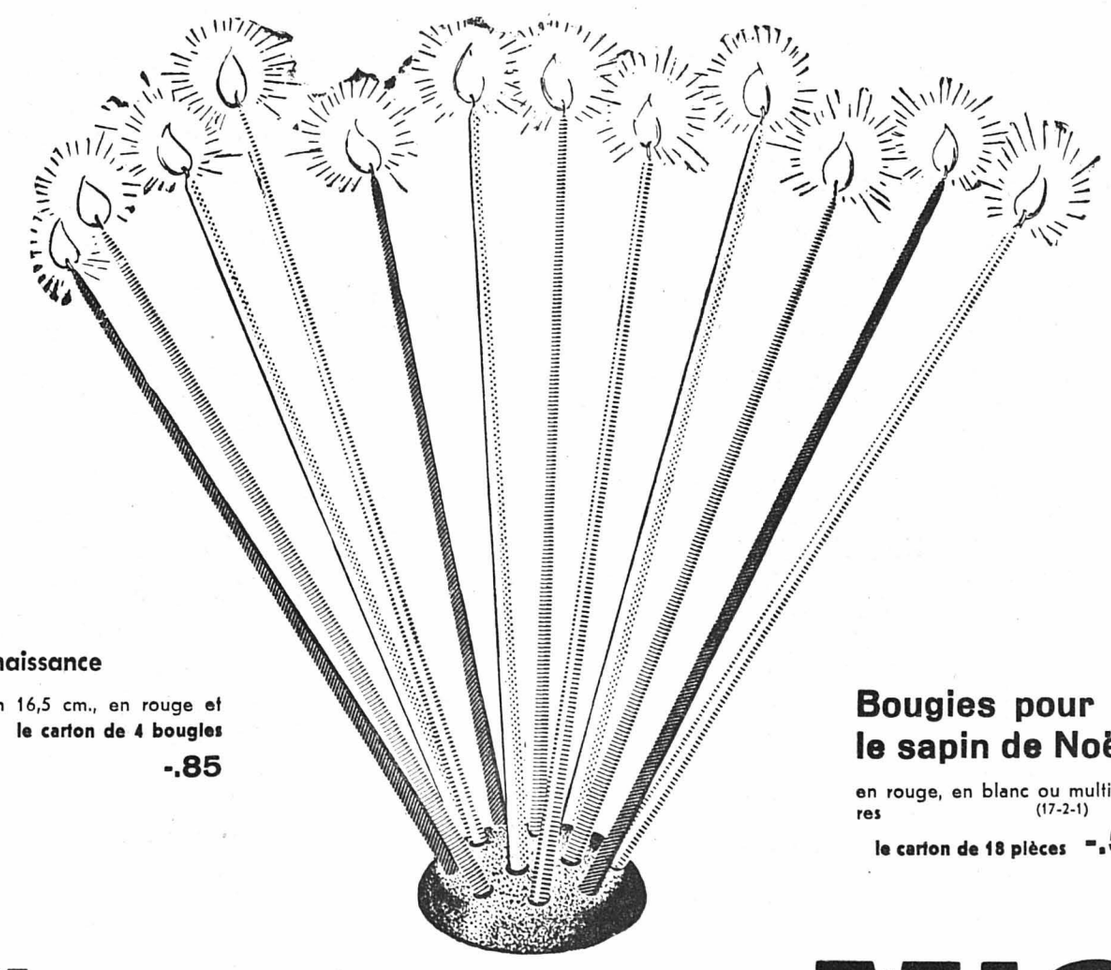

Toutes nos bougies sont de fabrication suisse

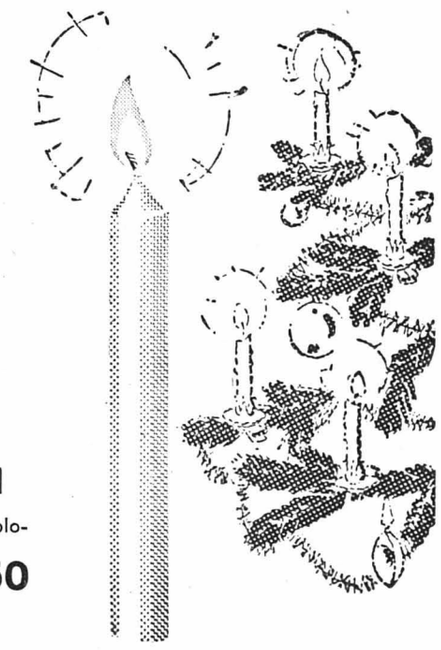

**Bougies Renaissance**
hauteur environ 16,5 cm., en rouge et en ivoire le carton de 4 bougies (17-1-7) -.85

**Bougies pour le sapin de Noël**
en rouge, en blanc ou multicolores (17-2-1)
le carton de 18 pièces -.50

**Bougies-fleurs ▶**
environ 40 cm. de long (ces bougies brûlent longtemps), assorties en rouge, vert, ivoire, rose, jaune et bleu. Peuvent être obtenues aussi en rouge et en ivoire.
12 bougies dans un emballage cellophane (17-5-3) 1.35

**Bougeoir assorti**
en métal, laquage martelé, avec 12 trous, Ø environ 12,5 cm. En rouge, bleu et vert. Incassable (17-5-4) -.90

en vente dans toutes les succursales

**MIGROS**

REX
DÈS CE SOIR
HUMPHREY
**BOGART**
dans un grand film
D'AVENTURES FULGURANTES
**TORIO JOE**
18 ans admis
ET UN FILM POLICIER
**LES SECRETS DU QUARTIER CHINOIS**
d'une extrême violence

# CHRONIQUE RÉGIONALE

### La dernière inspection des « 1898 »

Hier, à la caserne de Colombier, a eu lieu la dernière inspection militaire des soldats et sous-officiers de la classe 1898. Ils étaient cent vingt-huit, venus des districts de Neuchâtel, de Boudry et du Val-de-Ruz, à vivre ces dernières heures sous l'uniforme, après avoir servi le drapeau fidèlement pendant quarante ans. La reconnaissance du pays leur a été exprimée par le lieutenant-colonel Roulet, commandant d'arrondissement.

Avant le licenciement définitif, tous se réunirent au réfectoire de la caserne où ils goûtèrent au vin d'honneur de l'Etat.

Les soldats de la classe 1898 du Val-de-Travers, au nombre de vingt-sept, ont leur dernière inspection aujourd'hui à Couvet.

## LA VILLE

### Pénélope chez nos écoliers

La direction de nos écoles primaires et secondaires a été bien inspirée en offrant aux classes des collèges primaires et aux classes de 1re classique, samedi dernier, le ravissant spectacle de marottes qu'a monté un jeune comédien vaudois, M. Jean Gentizon. Une marotte, précisons-le, est ce jouet des bouffons, qui, autrefois, divertissaient les rois, soit une tête grotesque surmontant une sorte de sceptre. Avec des moyens très simples, une imagination féconde et une verve jamais en défaut, M. Gentizon anime à lui seul un spectacle de haute qualité artistique, intellectuelle, comique.

Son interprétation de l'Odyssée, en particulier, sous le titre : « Adieu, Pénélope », est une réussite étonnante tant du point de vue de l'intérêt du texte que du point de vue de ce genre théâtral peu connu qui est celui des marottes. Un spectacle à la fois instructif et délassant.

### Chute dans un chantier

Hier à 16 h. 45, un ouvrier italien, M. Rino Lodolo, qui travaillait dans le chantier de construction de l'avenue des Alpes, a fait une chute sur la tête. Souffrant d'une commotion cérébrale, il a été transporté à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance de la police.

### Collision entre une auto et une moto

Hier, à 19 h. 30, une collision s'est produite entre une auto et une motocyclette, au carrefour du faubourg de la Gare et de la rue des Fahys, vis-à-vis de la passerelle.

La voiture montait de la ville en direction de la rue du Rocher. La moto venait de la Coudre. Le choc de la collision projeta le motocycliste, M. Jean-Pierre Grenacher, âgé de 18 ans, domicilié à Neuchâtel, sur la chaussée. Souffrant de douleurs à la jambe, il fut transporté à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance de la police. Quant à l'automobiliste, il n'est pas blessé, et les dégâts matériels sont peu importants.

## VIGNOBLE

### BOUDRY
### Décès d'un conseiller général

(c) Le décès prématuré de M. Marcel Kopp, mort dans sa 48me année après quelques jours de grandes souffrances, a causé une vive émotion à Boudry. Ce viticulteur, membre du Conseil général et du bureau de la commission scolaire, président de la section Treymont du Club jurassien, jouait un rôle très en vue dans les milieux viticoles en sa qualité de président de la Société des vignerons de Boudry, ainsi que par sa présence au sein du comité du Syndicat d'améliorations foncières des Calames et du conseil d'administration des Caves du centre du district de Boudry.

Après avoir passé sa jeunesse à Bevaix, M. Kopp se maria à Boudry où il s'établit. Membre fidèle du parti libéral, il prit aussitôt une part grandissante à la vie de sa nouvelle cité. Grand travailleur, homme serviable et dévoué, le défunt ne ménageait ni son temps, ni sa peine, quand il s'agissait de rendre service aux autorités ou aux sociétés locales.

Propriétaire soignant ses vignes et son domaine avec amour, citoyen qui, quand une cause lui semblait juste, la défendait jusqu'au bout, ami de la nature, il aimait les enfants qui exprimaient toujours leur joie quand c'était au tour de M. Kopp de venir dans leur classe aux examens de fin d'année.

Il était aussi président de la commission des courses scolaires et le corps enseignant aimait à le voir venir au printemps examiner avec bienveillance les projets de randonnées estivales.

### MARIN-ÉPAGNIER
### Noces d'or

Nous apprenons que M. et Mme Paul Kybourg-Vuilleumier ont célébré, il y a quelques jours, leurs noces d'or, dans l'intimité de la famille.

### CORNAUX
### Après un accident

Nous avons signalé hier l'accident dont fut victime M. Walter Moser, qui avait été happé par une voiture, samedi à 17 h. 30.

Renseignements pris à l'hôpital Pourtalès, M. Moser ne souffre pas d'une fracture du crâne comme on l'avait craint tout d'abord, et son état évolue favorablement.

## VAL-DE-TRAVERS

### Au tribunal de police

(c) Le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu audience lundi après-midi à Môtiers sous la présidence du juge Jean-Claude Landry, assisté de M. Robert Petremand, substitut-greffier.

Un restaurateur de Couvet, R. K., était poursuivi sur plainte d'un agent de la police locale, pour injures et menaces. Un soir à 23 h. 40, l'agent qui voulait faire évacuer de l'établissement ses derniers consommateurs, fut pris à partie par K. sur le perron et notamment traité de gamin.

A l'audience, le restaurateur s'est publiquement excusé de ses écarts de langage et a pris des engagements quant à l'avenir. Il s'est déclaré prêt à verser, comme « sanction morale », 20 fr. pour l'hôpital de Couvet, moyennant quoi il a bénéficié d'un retrait de plainte. Les frais judiciaires qui s'élèvent à 30 fr. ont été mis à la charge de K. Celui-ci poursuivi encore d'office pour opposition aux actes de l'autorité, a été libéré de ce chef d'accusation.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal:
René Braichet

### FLEURIER
### Importante fuite de gaz

(c) A la fin de la semaine dernière, une importante fuite de gaz s'est produite à la rue de l'Hôpital par suite de la rupture d'une conduite de 70 centimètres de diamètre. La perte de gaz était de 25 à 30 mètres cubes par heure. Après une nuit de travail au cours de laquelle une dizaine d'hommes furent à l'ouvrage, la réparation était terminée et les abonnés du quartier pouvaient à nouveau être desservis normalement.

### LES VERRIÈRES
### Pénurie d'eau

(c) Depuis une semaine, le débit des sources qui alimentent les réservoirs des Verrières a sensiblement diminué et la pénurie d'eau s'accentue. Déjà les premières restrictions imposées à la population ne suffisent plus. Le Conseil communal a décidé lundi d'interrompre la distribution d'eau de 8 heures du soir à 7 heures du matin. Une stricte économie est recommandée.

La montagne, à son tour, commence à sentir les privations. Les citernes se vident. On a dû commencer à chercher de l'eau à Saint-Sulpice pour ravitailler le Mont-Châtain.

## RÉGIONS DES LACS

### YVERDON
### Hors de danger

M. René Widmer, une des victimes du drame qui s'était produit à Yverdon dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, est désormais hors de danger. Le juge d'instruction cherche à établir les circonstances exactes de l'accident. On pense qu'il s'agit de l'éternelle imprudence qui consiste à faire tourner un moteur de voiture dans un local fermé.

### ESTAVAYER
### Fracture du fémur

(c) Alors qu'il roulait à vélomoteur de Domdidier à Dompierre, dimanche soir, vers 17 h. 20, M. Marcel Godel, 18 ans, domicilié à Domdidier, est entré en collision avec un automobiliste de Crissier, M. André Dallenbach. Relevé avec une fracture du fémur de la jambe droite, il a été transporté à l'hôpital de la Broye où l'on a diagnostiqué encore une fissure au bras droit.

### Un bambin blessé

(c) Samedi après-midi, le petit Bernard Volery, 9 ans, a fait une chute si malencontreuse dans l'escalier de l'école, en sautant une marche pour éviter un chat, qu'il s'est fait une fracture au fémur de la jambe droite. Il est soigné à l'hôpital de district, à Estavayer.

## VAL-DE-RUZ

### BOUDEVILLIERS
### Accident de travail

(c) Un agriculteur du village, M. J. P., avait été victime, il y a quelques semaines d'une chute contre un mur qui lui avait luxé plusieurs côtes.

Or, l'autre jour, en vaquant à ses occupations, il reçut dans un œil un malencontreux coup de queue de vache qui nécessita son transfert à l'hôpital de la Providence, à Neuchâtel .

### ENGOLLON
### Début d'incendie

(c) Avant de partir avec sa famille, dimanche, M. L. Ruchty avait installé un matelas sur une chaise, près du fourneau. Trop près de celui-ci, puisque le matelas prit feu et que le feu se communiqua au plancher.

Un domestique, voyant de la fumée sortir du logement, alerta un voisin. Ne pouvant pénétrer à l'intérieur du logement, ils firent appel au poste de premiers secours de la police locale de Neuchâtel qui mit fin à ce début d'incendie qui aurait pu avoir de fâcheuses conséquences.

Ce n'est qu'en rentrant, une heure plus tard, que la famille Ruchty apprit les conséquences de cette imprudence.

## AUX MONTAGNES

### LA CHAUX-DE-FONDS
### Un vagon en feu

(c) Lundi, à 19 heures, un vagon qui contenait des balayures sur le quai 2 a subitement pris feu. Les premiers secours sont intervenus rapidement. Après dix minutes de travail, le sinistre a été maîtrisé. Les dégâts sont peu importants.

### Après un incendie

L'incendie qui a eu lieu samedi matin à la rue du Progrès 101a a été allumé volontairement par L. L., un sous-locataire âgé de 65 ans, qui a reconnu les faits. L'incendiaire, qui se trouve en observation à l'hôpital, n'a pas pu être interrogé.

---

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE, M. Ahcene, délégué du « gouvernement algérien en exil » à Bonn a quitté lundi Francfort par la voie des airs pour rentrer en Afrique du Nord.

M. Willy Brandt, bourgmestre de Berlin, a révélé que le chancelier Adenauer lors de sa visite à Berlin avait été « apparemment mal conseillé et, de plus, de manière inopportune ». Il a exprimé son étonnement que le chancelier ait consacré plus de temps à la campagne électorale que prévu.

EN UNION SOVIÉTIQUE, le général Ivan Serov a été « libéré » de ses fonctions de chef de la sécurité et a reçu d'autres fonctions.

AU LAHEJ, l'émir Fadhl bin Ali, 50 ans, a été élu sultan par les dix membres du corps des grands électeurs. Il remplacera l'ancien sultan, son cousin, qui avait été banni en juillet dernier par la Grande-Bretagne.

AU LIBAN, M. Rountree, secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient et l'Asie du Sud, est arrivé à Beyrouth.

STUDIO CINÉMA ✆ 5 30 00
Ce soir à 20 h. 30
GIULIETTA MASINA
dans
FORTUNELLA
Le film passera en version originale
Parlé italien
sous-titré FRANÇAIS - ALLEMAND

# DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

## Le prix Interallié décerné à M. Poirot-Delpech

**PARIS, 8 (A.F.P.). — Le prix Interallié a été décerné à Bertrand Poirot-Delpech pour son livre « Le grand dadais ».**

C'est au vingt-deuxième tour de scrutin que Bertrand Poirot-Delpech a obtenu le prix Interallié pour son roman édité chez Denoel, par sept voix contre quatre à Gabriel d'Aubarede pour « La foi de notre enfance » et deux à Roger Grenier pour « Les embuscades ».

Bertrand Poirot-Delpech est né le 10 février 1929 à Paris. Après avoir obtenu une licence en Sorbonne, il est entré dans l'enseignement. Depuis 1951, il collabore au journal « Le Monde », où il s'occupe des questions universitaires. Depuis fin 1957, il assure la rubrique judiciaire. La fréquentation du Palais de justice lui a donné le cadre de son livre « Le grand dadais », qui retrace les mésaventures d'un jeune homme qui, à la veille du baccalauréat, décide de préférer le plaisir à la vertu. Parce qu'il est orphelin de guerre, et que sa mère le lui rappelle trop, Alain s'est en effet imaginé que la vertu est toujours mortelle ou ridicule. Après un double échec sentimental faute pour lui de savoir choisir, Alain se trouve, à la suite d'un geste malheureux, confronté avec lui-même dans un box d'assises. C'est à la prison où il achève de payer son impatience qu'Alain fait une confession aussi impertinente que cruelle.

*ALLEMAGNE DE L'OUEST*

## Les résultats officiels des élections à Berlin-Ouest

BERLIN, 8 (Reuter). — Les résultats officiels des élections législatives à Berlin-Ouest sont les suivants : électeurs inscrits, 1.752.861 ; votants, 1.632.373 ; bulletins valables, 1.615.958 ; bulletins nuls, 16.415.

Le parti social-démocrate a obtenu 848.883 voix, soit le 52,6 % des suffrages (44,6 en 1954) ; l'Union chrétienne-démocrate, 608.927 voix, 37,7 % (30,4) ; les démocrates libres, 61.054 voix, 3,84 % (12,8) ; le parti populaire libéral, 10.675 voix, 0,7 % (—) ; le parti allemand, 53,899 voix, 3,3 % (4,9) ; le parti socialiste-communiste unifié (S.E.D.), 31.520 voix, 1,9 % (2,7).

La participation au scrutin a été de 93,7 % (91,8).

Le bureau fédéral de dépouillement annonce officiellement que le parti social-démocrate (S.P.D.) disposera au nouveau Sénat de Berlin-Ouest de 78 sièges et l'Union chrétienne-démocrate (C.D.U.) de 55 sièges.

*ALLEMAGNE DE L'EST*

## Le nouveau gouvernement

BERLIN, 8 (A.F.P.). — M. Otto Grotewohl, réinvesti mercredi dernier par la Chambre du peuple comme président du Conseil, a présenté lundi matin son gouvernement : c'est d'une voix fatiguée et l'air souffrant que M. Grotewohl a lu la liste de son nouveau cabinet. (Le président du Conseil n'avait pas été présent lors de sa réinvestiture.)

Le nouveau cabinet reconduit pratiquement le précédent gouvernement. M. Walter Ulbricht, premier secrétaire du S.E.D., y occupe de nouveau les fonctions de premier vice-président du Conseil.

### Suppression du système bicaméral

BERLIN, 8 (D.P.A.). — La « Chambre du peuple », en un vote-éclair, a supprimé lundi après-midi le système bicaméral en R.D.A. et ainsi les derniers vestiges d'une constitution fédérative.

La R.D.A. s'aligne sur les autres démocraties populaires, qui n'ont aussi qu'un système monocaméral. Dans tout le bloc oriental, il n'y a plus qu'en Union soviétique que subsiste le système bicaméral.

*République arabe unie*

## Ouverture de la conférence économique afro-asiatique

LE CAIRE, 8 (Reuter). — Le ministre de l'économie de la République arabe unie, M. Abdel Moneim el Kaissuny, a ouvert lundi à la Chambre de commerce égyptienne au Caire, la conférence économique afro-asiatique, qui groupe 450 délégués, dont 360 arabes, 22 africains et 69 asiatiques. Les ambassadeurs des Etats-Unis, M. Raymond Hare, et de l'URSS, M. Kisselev, assistaient à la séance en qualité d'observateurs. L'Egyptien Mohammed Rushdi, a été élu président de la conférence.

Dans son discours d'ouverture, M. Kaissuny, a déclaré que les Etats africains et asiatiques devraient montrer leur capacité à organiser leurs propres affaires. « Nous devons prouver au monde, a-t-il dit, que nous sommes vraiment capables de le faire, que nous voulons relever le niveau de vie de nos peuples et leur offrir un avenir meilleur, plus riche et plus florissant. »

La délégation indienne a présenté un projet de recommandation sur les mesures à prendre pour lutter contre les répercussions que le Marché commun européen pourrait avoir sur l'économie des nations afro-asiatiques.

*GHANA*

### Conférence des peuples africains

ACCRA, 8 (A.F.P.). — « Souvenez-vous que vous avez quatre étapes à franchir : primo, obtenir votre liberté et votre indépendance ; secundo, les consolider ; tertio, créer l'unité et la communauté des Etats libres d'Afrique ; quarto, procéder à la reconstruction économique et sociale du continent africain », a déclaré M. Kwame Nkrumah, chef du gouvernement ghanéen, dans le discours qu'il a prononcé, lundi matin, au cours de la séance inaugurale de la conférence des peuples africains.

Deux cents délégués représentant cinquante partis politiques et syndicats de 25 pays, ainsi que quelques dizaines d'observateurs et de membres de diverses associations, prennent part aux travaux de la conférence.

## La Vme République française s'organise

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

On ignore encore, en effet, s'ils seront payés « au mois », comme leurs prédécesseurs, ou à la « vacation », comme cela se pratique dans certains parlements étrangers et comme le suggère un député U.N.R. du département de Seine-et-Marne, lequel a l'intention de déposer un projet de loi demandant « que l'indemnité parlementaire soit basée sur l'assiduité aux séances grâce à un système de jetons de présence ».

### Maurice Thorez à côté du colonel Thomazo !

Pour cette séance inaugurale, les députés seront placés par ordre alphabétique, et non point par affinité politique. Cette procédure, traditionnelle d'ailleurs, donnera des résultats assez curieux, et c'est ainsi que M. Maurice Thorez, secrétaire général du parti communiste, sera placé, s'il vient au Palais-Bourbon, à côté du colonel Thomazo, dit Nez de cuir, hypergaulliste de combat qui, au lendemain des événements du 13 mai, fut délégué des C.S.P. d'Algérie en Corse.

Le spectacle en vaudra la peine.

### Qui sera élu ?

**Côté politique, la journée d'hier a été consacrée, dans les groupes parlementaires, à la préparation à l'élection du président qui sera, rappelons-le, élu pour toute la durée de la législature (cinq ans), qui sera le quatrième personnage de l'Etat, venant directement, par ordre hiérarchique, après le président de la République, le premier ministre et le président du Sénat. La place est bonne, l'hôtel particulier, affecté au titulaire de cette charge, somptueux. Il ne faut donc pas s'étonner dès lors que le perchoir si longtemps occupé par feu Edouard Herriot soit aujourd'hui l'objet des plus âpres convoitises. La concurrence est sévère, mais courtoise, et, selon la tradition, les candidats attendent la dernière minute pour se déclarer.**

**Hier soir, aucun nom n'était encore officiellement avancé, mais on savait pourtant officieusement que l'U.N.R. verrait volontiers M. Jacques Chaban-Delmas succéder à M. André Le Troquer. On notait à ce propos que le dit M. Chaban-Delmas avait été reçu par le général de Gaulle, sans toutefois pouvoir en conclure ce que le chef du gouvernement lui avait dit, et s'il avait ou non encouragé le favori U.N.R. à briguer le poste qu'il convoitait.**

### Les indépendants favorables à M. Paul Reynaud

**Les indépendants, de leur côté, continuent à soutenir une candidature Paul Reynaud dont ils soulignent la compétence technique, et cet indéniable sens de l'autorité qui en ferait un président efficace et respecté. Pour eux, M. Chaban-Delmas est trop jeune, et pour tout dire, un peu trop affligé de boulimie honorifique. L'U.N.R. a certes remporté un incontestable succès électoral, mais cette victoire doit être exploitée avec modération, et les modérés, qui n'ont pas non plus à se plaindre du suffrage universel, estiment que la présidence de la République devant revenir, et pour cause, au gaulliste No 1 qu'est le général de Gaulle, la présidence du conseil à un gaulliste de stricte obédience qui pourrait bien être M. Michel Debré, celle de l'Assemblée nationale pourrait fort benoîtement leur être réservée.**

### Un outsider ?

Telles étaient les réflexions entendues hier dans les couloirs de la Chambre, l'hypothèse n'étant pas exclue non plus d'un outsider pris en dehors des deux grands partis victorieux aux législatives, et l'on citait les noms de M. René Pleven, U.D.S.R., gaulliste de Londres, de M. Max Lejeune (S.F.I.O.), le plus gaulliste des socialistes, voire de M. Georges Bidault, démocrate-chrétien. Ce dernier cependant n'appréciait guère un tel honneur. Il l'a dit à quelques intimes : « Je ne suis pas encore mûr pour être empaillé. »

### M. Pinay ne serait pas d'accord avec la politique économique de l'U.N.R.

**Autre sujet de spéculation : le long entretien qu'a eu M. Antoine Pinay avec le général de Gaulle. La conversation a duré plusieurs heures, et elle a porté, dit-on, sur le budget de 1959. Des bruits courent depuis un certain temps sur le leader modéré dont on assure qu'il ne serait pas d'accord avec l'U.N.R. sur l'orientation de la politique économique.**

Sur le premier point, il est permis de dire que l'orthodoxie financière classique de M. Pinay se heurte effectivement à la conception « expansionniste » des économistes de l'U.N.R., dont le porte-parole est un certain M. Albin Chalandon, inspecteur des finances et trésorier de l'Union pour la nouvelle République. Alors que M. Pinay entend administrer les finances publiques à la façon d'une ménagère qui ne veut ni ne peut dépenser plus d'argent qu'il n'en rentre au foyer, M. Chalandon et ses amis estiment que la notion de déficit budgétaire doit être « repensée » et que mieux vaut encore un déficit augmenté qu'un équilibre budgétaire se traduisant par une récession économique ».

Est-ce de ce dilemme que M. Pinay a entretenu le général de Gaulle ? On avait tendance à le penser dans les milieux parlementaires. Notons que, par ailleurs, on reparle une fois de plus d'un différend Pinay-Duchet au groupe même des indépendants. Mais les journaux qui le rapportent n'en indiquent pas plus les raisons que précédemment.

M.-G. G.

### Les députés algériens ne s'affilieront provisoirement à aucun parti

PARIS, 8 (A.F.P.). — Les députés élus en Algérie au cours des récentes élections législatives ont décidé lundi après-midi de ne s'affilier provisoirement à aucune formation politique.

Les nouveaux députés d'Algérie ont « étudié les bases d'un programme que chacun d'entre eux s'engage à défendre tant à l'Assemblée nationale qu'auprès de ses collègues métropolitains». Ils s'engagent solennellement à s'opposer à ce que les dix-sept départements de l'Algérie soient érigés en collectivité territoriale particulière. Ils déclarent s'opposer également à ce qu'un autre pouvoir que celui émanant du parlement et du gouvernement français puisse s'exercer en Algérie. Ceci semble viser toute création qui pourrait être envisagée d'une assemblée algérienne.

D'autre part, les mesures réclamées d'urgence par la majorité des élus d'Algérie visent à réaliser un maximum d'intégration dans les faits.

### Réunion de l'U.N.R.

PARIS, 8 (A.F.P.). — Les parlementaires et le comité central de l'Union pour la nouvelle République se sont réunis lundi après-midi à Paris pour prendre contact. Une seule décision a été prise : celle de dissoudre les différents mouvements qui composaient l'U.N.R. pendant la campagne électorale et les fondre en un seul groupement : « l'Union pour la nouvelle République ».

La réunion s'est déroulée dans un strict huis clos. A l'issue des travaux, on indiquait que le thème principalement développé avait été celui de la cohésion du mouvement et de sa fidélité à la politique du général de Gaulle.

---

**EN ISRAËL, les Syriens, pour le quatrième jour consécutif, ont ouvert le feu sur le village de Gioth.**

**AUX NATIONS UNIES, la Ligue internationale des droits de l'homme, organisation privée ayant son siège à New-York, a envoyé aux délégations accréditées à l'ONU une lettre demandant l'expulsion de la Hongrie des Nations Unies.**

**AUX ETATS-UNIS, le président Eisenhower est devenu hier le plus âgé des présidents des Etats-Unis en exercice.**

**AU BRÉSIL, M. Stassen, conseiller personnel du président Eisenhower, est arrivé lundi à Rio de Janeiro. Il sera reçu par le président Kubitschek.**

**EN INDE, une vingtaine d'écrivains ont signé une protestation dans laquelle ils s'indignent de l'attitude du gouvernement soviétique à l'égard de Pasternak.**

# Informations suisses

*AU CONSEIL NATIONAL*

## Dernier coup de brosse à la loi sur la circulation routière

***L'assemblée avait au préalable validé l'élection de M. Schaffer, socialiste bernois***

De notre correspondant de Berne :

**La brève séance du lundi soir a permis à l'assemblée de valider l'élection de M. Schaffer, socialiste bernois, qui succède à M. Æbersold, décédé. Ayant déposé la promesse écrite, le nouveau député est allé s'asseoir à la place qu'occupait M. Clottu, promu à la vice-présidence.**

Et c'est ainsi qu'on peut voir cet honorable préfet de Langenthal assis entre deux libéraux romands, MM. Reverdin, à sa droite, et Guisan, à sa gauche. Affinités électives ou instinctives ?

**Puis les députés ont examiné les cinq dernières divergences qui subsistent, à propos de la loi sur la circulation routière, avec le Conseil des Etats. Sur quatre points, il s'est rallié aux décisions de la Chambre fédérative.**

En particulier, il a admis que l'autorité administrative ne puisse pas ordonner la publication du retrait de permis de circulation, en cas de récidive. Le Conseil national, malgré l'opposition des socialistes et des indépendants, a reconnu qu'il s'agissait là d'une peine que seule une autorité judiciaire avait le droit d'infliger.

En revanche, les députés ont maintenu la commission permanente de la circulation routière, chargée de donner son avis sur les questions générales relevant de l'application de la présente loi. Le Conseil des Etats jugeait inutile de recourir encore aux bons offices de cet organisme consultatif, alors que le gouvernement peut faire appel aux lumières des experts et des directeurs cantonaux de police.

Les représentants des cantons céderont-ils pour rendre au Conseil national la politesse qu'il leur a faite sur les quatre autres articles ? Ce serait dans les bonnes traditions de courtoisie cultivées sous la coupole.

G. P.

*VAUD*

## Collision entre deux autos

UN MORT, TROIS BLESSÉS

**(c) Dimanche en fin d'après-midi, deux voitures — l'une bâloise qui roulait à grande vitesse, l'autre vaudoise — sont entrées en collision sur la route cantonale Lausanne - Berne près de Moudon. Le conducteur de la voiture bâloise, M. Albert Aeschlimann, âgé de 26 ans, est mort dans la nuit de dimanche à lundi à l'hôpital de Moudon des suites d'une lésion à la colonne vertébrale. Sa passagère et les deux occupants de la voiture vaudoise ont reçu des soins à l'hôpital de Moudon.**

### Un dangereux pyromane sous les verrous

(c) La police vient d'arrêter à Corcelles-le-Jorat un dangereux pyromane. L'enquête avait débuté il y a quelques semaines à la suite d'un incendie qui ravagea une ferme de Corcelles-le-Jorat. Les soupçons de la police s'étaient aussitôt portés sur un ouvrier agricole de la région dont l'attitude paraissait suspecte. Cet incendiaire vient d'avouer. Il est en outre l'auteur de deux autres incendies, l'un à Chavornay en décembre 1957, et l'autre à Montpreveyres en juillet 1958. Dans les deux cas, les fermes avaient été complètement détruites. Ce dangereux personnage, qui a reconnu avoir encore commis quelques vols d'argent, est écroué à Moudon.

*GENÈVE*

## Des perceurs de vitrines emportent pour 200.000 fr. de bijoux

*De notre correspondant :*

**Au petit matin sans doute, hier, à la Corraterie, soit à l'angle de cette rue très centrale de Genève et de la rue du Stand, où se trouve la bijouterie-joaillerie de M. Baszanger, fort connu par ses collections d'art ancien, des perceurs de vitrines ont réussi, après avoir soulevé le rideau de fer protégeant celle de ce magasin et pratiqué un trou de trente centimètres dans celle-ci, à atteindre tout un important lot de bijoux. Des bagues avec brillants, une collerette de brillants, des clips avec diamants également, deux colliers de perles, des bagues, le tout estimé par M. Baszanger à deux cent mille francs.**

**Le bijoutier avait pris, cependant, la précaution de retirer de cette vitrine qui contenait ordinairement pour un million de francs de pièces d'orfévrerie et de bijouterie, les plus belles d'entre elles.**

**Les voleurs courent toujours.**

Ed. B.

ARCADES CINÉMA ✆ 5 78 78
Ce soir à 20 h. 30
2 DERNIERS JOURS
Charles LAUGHTON
Marlène Dietrich - Tyrone Power
dans
TÉMOIN A CHARGE
d'après la célèbre pièce d'Agatha CHRISTIE
Une extraordinaire enquête policière

AVIS TARDIFS

Première Eglise du Christ, Scientiste
Ce soir, faubourg de l'Hôpital 20
à 18 h. 45 en anglais
et à 20 h. 15, traduction française
Conférence publique et gratuite
LA SCIENCE CHRÉTIENNE :
Relève l'activité des forces spirituelles
par Paul Stark Seeley, C.S.B. de Portland, Oregon. Membre du Conseil des conférences de l'Eglise Mère

ESCALE
Ce soir : 2 heures
Mercredi : 2 heures

Les plus beaux lapins du canton... seront exposés
A COLOMBIER
LES 13 ET 14 DÉCEMBRE
Exposition cantonale neuchâteloise d'aviculture, de cuniculture et de colombophilie

Noël des invalides
N'oubliez pas de remettre
VOTRE OBOLE dans
LES TIRELIRES EN CARTON
déposées chez les détaillants de Neuchâtel et environs

LE MAITRE
VLADO PERLEMUTER
signera son livre sur
Maurice RAVEL
le jour de son récital, jeudi 11 décembre, entre 15 et 16 heures
au Magasin HUG & Co

Les Halles
Nos assiettes du jour :
Œuf au foie de volaille . . . . . 1.80
Escalope panée, nouilles . . . . . 1.80
Raviolis Maison Piemontaise . . . 2.60
Langue de bœuf garnie . . . . . 2.80
Poulet sauté chasseur . . . . . 3.20
QUALITÉ ET CUISINE AU BEURRE

TOURING-CLUB SUISSE
Section neuchâteloise
Mercredi 10 décembre 1958
à 20 h. 15
à la Salle des Conférences, Neuchâtel
Aux pays des pagodes
Conférence avec projections en couleurs par le Dr Zelger, de Lucerne

**9 décembre**

**Aujourd'hui**

SOLEIL lever 08.03 coucher 16.41

LUNE lever 06.13 coucher 16.01

## AU JOUR LE JOUR

### *Le « quai des Cygnes »*

*C'est ainsi que l'on pourra bientôt appeler le quai Osterwald, car les cygnes du port commencent à en prendre sérieusement possession.*

*Il y a un an, un seul de ces gracieux palmipèdes s'était aventuré hors du port et, d'une démarche lourde et cahotante, avait eu l'audace de se promener jusque sur le quai. Il y avait d'ailleurs reçu un accueil sympathique ; des bonnes âmes lui donnaient quelque nourriture.*

*Sans doute en a-t-il conservé le souvenir. Et comme il n'est pas égoïste, il a raconté cette bonne fortune aux « copains » et même à sa progéniture car, on pouvait voir, ces jours passés, une bonne demi-douzaine de cygnes, dont deux n'ayant encore que des plumes d'un gris foncé, se promenant cahin-caha et attendant que l'heure du repas sonnât. Ils eurent généreusement leur pâture et purent plonger leur large bec dans une écuelle toute pleine d'un délicieux menu. Gorgés de victuailles, ils reprirent ensuite leur promenade, les uns faisant une sieste bien méritée.*

*Sans doute, la promenade des cygnes sur nos quais laisse-t-elle quelques traces qui ne sont pas spécialement ragoûtantes et d'une hygiène très orthodoxe.*

*Mais va-t-on, pour autant, les chasser ? Nous espérons qu'on n'en fera rien, et qu'on laissera la pluie faire le lavage qui s'impose.*

*D'ailleurs, le froid ayant disparu et le printemps étant revenu tout rentrera dans l'ordre. Ne soyons donc pas trop sévères à l'égard de nos cygnes du port, devenus trop entreprenants.*

NEMO.

### LE MENU DU JOUR

*Potage minute*
*Cœur de veau farci*
*Pommes purée*
*Salade*
*Crème au citron*

**... et la manière de le préparer**

*Cœur de veau farci.* — Laver soigneusement le cœur, enlever la peau, faire une incision et le remplir de la farce suivante : hachis de viande de veau, de porc, de jambon, carrelets de lard, sel et poivre. Ficeler le cœur une fois rempli, puis le faire revenir au beurre avec des dés de lard. Mouiller avec un —verre de vin, vérifier l'assaisonnement et ajouter quelques oignons et des rondelles de carottes. Cuire environ deux heures ; déficeler avant de servir avec la sauce dégraissée.

## Etat civil de Neuchâtel

DÉCÈS. — Schmid, Gustav, né en 1901, confiseur à Neuchâtel, époux d'Alice-Frieda, née Schärmeli.

NAISSANCES. — 29 novembre. Fesselet, Tania-France, fille de Jean-Michel-Gérard, chef de bureau à Granges, et d'Eveline-Josette, née Zehnder ; Urwyler, Adrien-Bernhard, fils de Samuel-Bernhard, mécanicien à Neuchâtel, et de Verena, née Zbinden ; Miconi, Roberto, fils de Carlo, mécanicien à Neuchâtel, et de Maria, née Bartoccioni. 30. Martin, Catherine, fille d'André-Roland, boucher à Neuchâtel, et d'Yvonne, née Marrer ; Maillefer, Alexandre, fils de Willy-Henri, comptable à Moutier, et d'Adeline, née Nicole. 1er décembre. Matthey-de-l'Endroit, Ariane, fille de Pierre-Henri, employé de bureau à Neuchâtel ,et de Susanne, née Robert ; Buschini, Jean-Michel, fils d'Hector-Michel, horticulteur à Boudry ,et de Barbara, née Lapusch.

## Observations météorologiques

*Observatoire de Neuchâtel.* — 8 décembre. Temmpérature : Moyenne : — 2,4 ; min. : — 3,9 ; max. : — 1,4. Baromètre : Moyenne : 718,7. Vent dominant : Direction : nord-nord-est ; force : faible. Etat du ciel : couvert. Brouillard élevé.

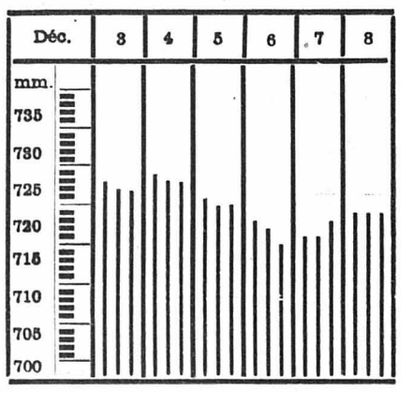


Niveau du lac du 7 déc. à 6 h., 429.02
Niveau du lac du 8 déc. à 7 h. : 429.01

*Prévisions du temps.* — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : Augmentation de la nébulosité à partir de l'ouest Mardi, ciel par moments couvert, avant tout dans l'ouest du pays. Quelques précipitations possibles. Hausse de la température, principalement en montagne. Vents du sud-ouest.

## Naissances

Monsieur et Madame René OBRIST - FONTANEL ont la grande joie de faire part de la naissance de leur fils

***Stephane - Jean - Patrick***

le 5 décembre

Maternité Bourgogne 86

Monsieur et Madame BETTINELLI-MAYOR ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

***Patrice***

7 décembre 1958

Maternité Les Carrels, Corcelles

# CHRONIQUE RÉGIONALE

# Le Conseil général de Neuchâtel discute le budget en premier débat

**Il tiendra une séance lundi pour se prononcer sur la modernisation de l'hôpital des Cadolles**

(Séance du 8 décembre 1958, à 20 h. 15. — Président : M. Edmond Bourquin, président)

En ouvrant la séance, le président lit la lettre de démission de M. Maurice Bernasconi, qui a siégé durant dix ans sur les bancs du groupe radical, et salue son successeur, M. Paul Mennet.

### *Le budget pour 1959*

M. *M. Challandes* (rad.) relève que malgré la récession, la ville peut regarder vers l'avenir avec assurance. C'est sans pessimisme qu'il faut considérer la conjoncture, car le ménage communal « tourne » mieux qu'on pourrait le craindre.

M. *H. Verdon* (soc.) se plaît à noter le ton optimiste qu'emploie le Conseil communal dans son rapport à l'appui du budget. Ce dernier prévoit un résultat plus favorable que le budget de 1958. L'orateur examine les prévisions faites par chaque dicastère de l'administration communale et est heureux de constater notamment un allégement des charges scolaires grâce à une contribution accrue des communes suburbaines. Que ces communes soient assurées que la ville ne tient pas à affirmer ainsi une hégémonie quelconque ! Elle ne s'inspire que de l'équité. Le groupe socialiste, par ailleurs, a appris avec regret que le service de l'électricité envisageait une hausse de ses tarifs.

M. *J. Carbonnier* (lib.) présente quelques considérations générales sur le budget, le faisant au nom de son groupe. Il remarque que si les dépenses ont été réduites de 400.000 fr., il ne faut pas se laisser aller à des espoirs irraisonnés, car des projets importants sont à réaliser prochainement. Le Conseil communal évalue à 13 millions et demi les prochaines dépenses d'investissement. Comment les financera-t-il ?

M. *M. Challandes* (rad.) répond à M. Verdon, qui accuse la réforme des finances fédérales votée par les bourgeois d'entraîner pour le budget une diminution des recettes. Cette diminution sera peu importante.

M. *Wildhaber* (rad.) s'était inquiété il y a une année de la réouverture du Musée d'histoire naturelle. Cette réouverture ne s'est pas encore faite. Qu'en est-il des travaux en cours ? L'orateur demande également que le stationnement soit interdit au débouché de la rue de l'Orangerie sur l'avenue du 1er-Mars.

M. *J.-P. Gendre* (soc.) rompt une lance en faveur de l'élargissement du passage sous-voie des Battieux. D'autre part, pourquoi la commission des locaux scolaires de Serrières n'a pas encore été convoquée, alors que le Conseil communal semble avoir déjà mis au point ses plans ?

M. *J. Béguin* (lib.) pense que le budget des travaux extraordinaires, établi par la direction des travaux publics et fixé à 100,000 fr., est modeste.

M. *L. de Meuron* (soc.) regrette que les élèves qui passent de l'école primaire à l'école secondaire ne puissent plus bénéficier des services de la clinique dentaire. Il faudrait que ces services soient assurés durant toute la scolarité obligatoire. Par ailleurs, il serait utile de procéder à un balisage du carrefour rue Bachelin-avenue des Alpes. Par quel paradoxe n'a-t-on pas limité la vitesse entre Serrières et l'Evole ? L'orateur demande instamment qu'il n'y ait pas de parc à autos au nord du futur bâtiment de l'Institut de physique. Pour quelles raisons les bornes de l'avenue du 1er-Mars ne sont pas lumineuses ? Il faudrait d'autre part revoir le marquage de cette avenue sur laquelle les lignes blanches continues ne semblent pas avoir la signification que leur donne la loi.

M. *A. Muller* (lib.) réclame une amélioration de l'éclairage de la halle de gymnastique des Terreaux.

M. *P. Meylan* (rad.) rappelle son interpellation au sujet de l'éclairage aux Fahys et aux Portes-Rouges, que le budget ne prévoit pas, et celle en faveur de l'aménagement d'une place de jeux pour les enfants à la rue de Fontaine-André.

M. *M. Jaquet* (rad.) demande des renseignements sur la continuation des travaux d'élargissement de la rue des Parcs, où la circulation devient très difficile, du fait que le stationnement y est continu, sans zone interdite.

M. *Ph. Favarger* (lib.) félicite l'exécutif des mesures de signalisation qu'il a prises en faveur de la sécurité des piétons.

M. *Ph. Zutter* (soc.) soulève le problème de l'orientation professionnelle. Il estime trop tardif l'examen que subissent les élèves. Peut-être faudrait-il engager un second « orienteur », car il y a du travail pour deux. Concernant l'avenue du 1er-Mars, pourquoi n'a-t-on pas aménagé des socles en béton aux arrêts des trolleybus ? La chaussée est maltraitée par ces véhicules.

M. *F. Bourquin* (soc.) a, lui aussi, son « coin dangereux », et c'est le chemin des Péreuses, trop étroit, et qui devrait être corrigé.

M. *A. Schenker* (rad.) déplore que le Conseil communal ait augmenté de 200,000 fr. le montant du rendement de l'impôt, ce qui réduit d'autant les réserves latentes, telles qu'elles étaient ménagées par les budget précédents. Il pense que la perception de l'impôt en fin d'année tombe mal et qu'il faudrait arriver à exiger un acompte durant le premier semestre. Dans le domaine de la police, M. Schenker s'étonne que la place du Port ne soit pas marquée pour le stationnement. Il préconise comme M. P. Meylan le marquage de la place du Marché.

M. *L. Besson* (lib.) constate que tous les orateurs qui l'ont précédé sont « motorisés ». Lui est piéton, et il parlera des... trottoirs. Il propose de remettre la réfection des trottoirs à une entreprise privée, parce que les travaux publics n'ont pas assez de personnel. Ainsi on aura enfin des trottoirs en bon état.

M. *Cl. Junier* (rad.) regrette qu'il n'y ait rien de prévu dans le budget pour l'aménagement des rives du lac, dont le programme a été voté.

M. *M. Challandes* (rad.) s'occupe du théâtre et se demande si on ne pourrait pas, à l'instar de ce qui se fait pour les écoles, « régionaliser » le problème. Vaut-il la peine de subventionner des troupes parisiennes ?

M. *Paul Rognon*, président du Conseil communal, est heureux de constater que la discussion reflète au sein des groupes le même optimisme tempéré que celui professé par l'exécutif. Il fait quelques observations au sujet de certains commentaires de conseillers généraux. La moins-value sur la part à l'impôt fédéral peut se chiffrer très approximativement à 90,000 fr.

Concernant la perception de l'impôt en deux tranches, l'exécutif a déjà examiné le problème, mais les inconvénients sont supérieurs aux avantages. S'agissant du théâtre, M. Rognon répond que le Conseil communal sera appelé sous peu à réexaminer le subventionnement actuel. Il serait possible de trouver de bonnes troupes à des prix moins onéreux.

M. *Paul Dupuis*, directeur des services industriels, faisant part des perspectives futures au sujet du prix de l'énergie électrique, souligne que les contrats avec nos fournisseurs arrivent à échéance en octobre 1959. Il est certain que non seulement la ville, mais également les abonnés devront supporter l'augmentation de prix.

M. *Jean Liniger*, directeur des musées, répond à M. Wildhaber qu'une exposition spéciale du Musée d'histoire naturelle aura lieu à mi-janvier.

M. *Fritz Humbert-Droz*, directeur de la police, répond aux nombreuses questions relatives à son dicastère. La limitation de vitesse entre Serrières et l'Evole n'a pas été autorisée par l'Etat. D'ailleurs, les travaux de modernisation de la chaussée commenceront prochainement et il faudra rouler... à 30 kilomètres à l'heure ! Le débouché de la rue de l'Orangerie sur l'avenue du 1er-Mars sera amélioré par un remaniement des trottoirs. Le parcage au nord du nouvel immeuble de la Maladière sera organisé et marqué au printemps. Si l'on veut poser des bornes lumineuses à l'avenue du 1er-Mars, cela exige une demande de crédit On en est pour le moment aux expériences. Le marquage des places du Marché et du Port est prévu. Le problème du stationnement dans la rue des Parcs sera étudié. On mettra un signal « stop » au débouché du chemin des Péreuses sur la rue des Draizes, mais seulement si cette mesure s'impose vraiment.

M. *Fernand Martin*, directeur des travaux publics, fait une constatation liminaire : la plupart des revendications faites par les conseillers généraux entraînent une augmentation des dépenses. Aussi faut-il comprendre que les travaux publics restent prudents. Répondant aux questions posées, il dit que le rapport sur la lutte contre la pollution des eaux sera soumis au Conseil fédéral très prochainement. On étudie l'élargissement du passage sous-voies des Battieux ; coût présumé : environ 200,000 fr., mais la hauteur resterait de 3 m. 30. Le percement d'un passage pour les piétons coûterait 60,000 fr. Concernant l'aménagement des rives, une étude va être entreprise. Au sujet des bains de l'Evole et de Serrières, touchés par l'élargissement de la route. On étudie aussi l'aménagement de la rive à la décharge de Serrières, mais le problème du déplacement de l'entreprise de sable et gravier doit être préalablement résolue.

A la rue des Parcs, les marronniers seront abattus au printemps. Les services techniques, faute d'effectif suffisant, n'ont pu encore s'attaquer à l'étude de l'élargissement de la partie est de la rue. La rue de Gibraltar sera refaite l'an prochain. Les places d'arrêt en béton pour les trolleybus de la ligne No 1 n'ont pu être aménagées, à cause du refus de l'Etat. Enfin, la question d'une place de jeux au chemin de l'Orée-rue de Fontaine-André sera reprise lors de la mise sur pied du plan d'aménagement du quartier, une fois la ligne de tir transférée à Pierre-à-Bot.

M. *R. Humbert* (rad.) demande, au sujet du théâtre, s'il ne serait pas possible aux gens de la ville d'obtenir des places aux spectacles d'abonnement, étant donné que la ville est maintenant propriétaire du bâtiment et qu'elle subventionne ces spectacles.

Quant à M. *Cl. Junier* (rad.), il prononce le mot de la fin : « Pourquoi, demande-t-il, il faut un crédit spécial pour la pose de bornes lumineuses, et non pour la pose de parcomètres ? » *(rires).*

M. *Fritz Humbert-Droz :* Pour les parcomètres, il y avait auto-financement ! *(rires).*

Le Conseil général a discuté pendant plus de deux heures le budget en premier débat, et il le renvoie à la commission financière.

### *Opérations immobilières*

L'assemblée approuve sans discussion l'échange de parcelles de terrain au Rocher et aux Fahys, et la vente d'une parcelle à la Coudre.

Un bref échange de vues entre MM. *A. Schenker* (rad.), *H. Guye* (soc.) et *Paul Rognon*, président de la ville et directeur des domaines, a lieu au sujet du transfert d'une parcelle de terrain du fonds de la Maison des orphelins au fonds des ressortissants, transfert finalement approuvé par 31 voix contre 3.

Il est 22 h. 45 et l'assemblée décide de siéger lundi prochain pour discuter la demande de crédit de 5,592,500 fr. pour la rénovation de l'hôpital des Cadolles et les points restant à l'ordre du jour.

D. Bo.

## *AU THÉATRE*

### « La Pretentaine »

**Deux actes et six tableaux de Jacques Deval**

Quelle soirée agréable ! Rarement pièce boulevardière n'a porté le genre à ce degré de perfection. Tout porte (ou presque tout) : les mots d'esprit, la drôlerie et l'imprévu des situations, le scénario fort bien agencé et l'originalité indéniable du thème de cette comédie. Il y a de la charge et de l'excellente satire — aux dépens des chers Américains, mais sans nulle méchanceté — et il y a la finesse du trait, d'amusantes trouvailles psychologiques et un brin de cet esprit cocardier sans quoi une pièce du boulevard n'est pas française !

Nous sommes sur l'« Ile-de-France ». Martine, jeune fille forte, mais d'une force qui n'est pas de l'Evangile, vogue vers le Nouveau Monde. Le petit pécule qu'elle a amassé durera bien jusqu'au jour où elle rencontrera l'excellent et richissime Yankee dont l'abondance de biens la vengera de ses déceptions sentimentales passées. Et elle le rencontre ce Yankee, sur le paquebot même ! Mais dans sa cabine se trouve un passager clandestin Raoul qui, lui, s'est embarqué sans un liard pour suivre la jeune Américaine considérablement pourvue en dollars elle aussi, qu'il aime et qui le lui rend ! Après explications, Martine consent à héberger et à loger Raoul... sous son lit bien entendu ! Confidences mutuelles et plaisantes sur le train de leurs affaires qui, pour l'un comme pour l'autre, vont fort bien jusqu'au moment où tout craque. On devine la suite : un jeune Français et une jeune Française, tournant le dos à l'Amérique où ils n'ont même point débarqué, font retour vers la France, éperdument amoureux...

Tout cela est peut-être absurde, mais tout cela est vrai quand même. Quel talent faut-il à M. Jacques Deval pour concilier ces deux extrêmes ! Mais tout cela est enlevé aussi à un train d'enfer par ces deux acteurs endiablés que sont Mme Sophie Desmarets et M. Philippe Lemaire dont le jeu plein de brio a soulevé les justes applaudissements du public. Mme Sophie Desmarets est une actrice que les dieux ont comblée : jolie, vivante, amusante, elle est comédienne dans son être même et M. Lemaire doit réussir auprès d'elle (il le réussit) ce tour de force difficile de ne pas lui être inégal ! M. Max Gulack tenait le rôle plus aisé du Yankee richissime. Il l'a campé ainsi qu'il fallait. Mlle Nicole Denis fut bien charmante en jeune Américaine. Bonnes apparitions des autres acteurs et actrices. Décidément tout était pour plaire hier soir dans la production Georges Herbert.

R. Br.

**Tarif des abonnements en France à la « Feuille d'avis de Neuchâtel »**

1 an . . . Frf. 5600.—
6 mois . . . Frf. 2900.—
3 mois . . . Frf. 1550.—

Domicile de souscription :
SOCIÉTÉ CIVILE D'ORGANISATION ET DE PRESSE
6, rue Rabelais, LYON 3me
Compte de chèques postaux Lyon 3366-31

Ne crains point, car je t'ai racheté
Je t'ai appelé par ton nom, tu es à moi. Esaïe 43 : 1.

Madame Emile Rollier, à Nods ;
Madame et Monsieur Charles Leuba-Rollier et leurs enfants, à Saint-Blaise ;
Mademoiselle Nadine Rollier, à Nods, et son fiancé, Monsieur René Giauque, à la Neuveville,
ainsi que le familles Rollier, Decrauzat, Meyer, Stauffer, Jeanrenaud, Thiébaud, parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur Emile ROLLIER**

caporal de gendarmerie retraité

leur cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection après une pénible maladie supportée avec courage et résignation, aujourd'hui, à l'âge de 72 ans.

Nods, le 6 décembre 1958.

C'est pourquoi nous ne perdons courage. Et lors même que notre homme extérieur se détruit, notre homme intérieur se renouvelle de jour en jour. II Cor. 4 : 16.

L'ensevelissement aura lieu à Nods, le 9 décembre, à 14 h. 30.

**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**

**pour les personnes involontairement oubliées**

Le comité de la **Société de secours mutuels l'Abeille** a le regret d'informer ses membres du décès de

**Monsieur Emile ROLLIER**

L'ensevelissement aura lieu à Nods, le 9 décembre, à 14 h. 30.

Monsieur et Madame Marcel Wessner, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame André Wessner et leurs enfants Pierre-André et Denis, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Gaston Amaudruz-Wessner et leurs enfants Jean-Philippe et Monique, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame William Wessner, à la Chaux-de-Fonds ;
Mademoiselle Jeanne Wessner, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Charles Wessner, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Edgar von Kaenel-Wessner et famille, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Hermann Wessner et famille, à la Chaux-de-Fonds,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur Jules WESSNER**

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle et parent que Dieu a repris à Lui dimanche 7 décembre dans sa 78me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

Neuchâtel, le 7 décembre 1958.

Jésus lui dit : « Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort. »

Domicile mortuaire : avenue de la Gare 1.

L'incinération aura lieu mercredi 10 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**

Le comité des **Contemporains de 1881** a le regret d'informer les membres du groupement du décès de leur cher ami,

**Monsieur Jules WESSNER**

Pour les obsèques, voir l'avis de la famille.

Le Docteur et Madame Yves de Reynier ;
Monsieur et Madame Alain de Reynier ;
Monsieur et Madame Marcel Delessert et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Charles Masset et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Michel de Reynier et leurs enfants ;
le Docteur et Madame Georges Mayor et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Rémy Godet et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Roland Du Pasquier et leur fils ;
Monsieur et Madame Robert Brandt et leurs enfants ;
Mademoiselle Monique de Reynier, Monsieur Guy de Reynier et Mademoiselle Françoise Wavre, Messieurs Jean-Jacques de Reynier et Philippe de Reynier ;
Madame James de Reynier ;
les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame William Röthlisberger ;
les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Eugène de Reynier ;
les enfants et petits-enfants de feu le Docteur et Madame Léopold de Reynier ;
les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Pierre Du Pasquier ;
les familles de Reynier, Du Pasquier, Terrisse, de Merveilleux et Nagel ;
Madame Elise Anker, sa fidèle gouvernante et garde-malade, et son mari, Monsieur Ulysse Anker,
ont l'honneur de faire part du décès du

**Docteur Edmond de REYNIER**

Chevalier de l'Ordre de la Couronne de Belgique

leur père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent, que Dieu a repris paisiblement à Lui, le 6 décembre 1958, dans sa 99me année.

La cérémonie funèbre aura lieu mardi 9 décembre 1958, à 14 heures, à la Chapelle de la Maladière.

Les honneurs seront rendus à l'issue de la cérémonie.

Culte pour la famille à 13 h. 30, au Montellier.

Quand je marche au milieu de la détresse, Tu me rends la vie. Ps. 138 : 7.

Soyez patients, affermissez vos cœurs, car l'avènement du Seigneur est proche. Jacques 5 : 8.

Domicile mortuaire : Crêt-Taconnet 4, Neuchâtel.

**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**

*LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE NEUCHATEL*

a le profond regret de faire part du décès du

**Docteur Edmond de REYNIER**

ancien médecin de l'hôpital Jeanjaquet pour enfants, membre de la Commission de la salubrité publique de 1920 à ce jour.

**Le Conseil communal.**

La **Société Suisse de Pédiatrie** a le regret d'annoncer le décès du

**Docteur Edmond de REYNIER**

chevalier de l'Ordre de la Couronne de Belgique
membre fondateur et ancien président de la société

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Le président.

Le comité de la **Noble compagnie des Mousquetaires** a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès du

**Docteur Edmond de REYNIER**

membre honoraire.

Neuchâtel, le 8 décembre 1958.

Le comité du **Cercle libéral** a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur le docteur

**Edmond de REYNIER**

membre du Cercle depuis 1890.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Le **Collège des anciens de l'Eglise réformée évangélique, paroisse de Neuchâtel**, a le profond chagrin de faire part du décès du

**Docteur Edmond de REYNIER**

membre du Collège des anciens.

Neuchâtel, le 6 décembre 1958.

Le comité des **Concerts de la Collégiale** a le pénible devoir d'annoncer le décès de son cher et vénéré président d'honneur

le Docteur

**Edmond de REYNIER**

Neuchâtel, le 6 décembre 1958.

La **Société des Vieux-Néocomiens** a le très grand regret de faire part du décès de

Monsieur le Docteur

**Edmond de REYNIER**

Vieux-Néocomien
président d'honneur

La cérémonie aura lieu mardi 9 décembre 1958, à 14 heures, à la chapelle de la Maladière.

Le comité de la **Noble Compagnie des fusiliers** a l'honneur de faire part du décès de

Monsieur le Docteur

**Edmond de REYNIER**

membre d'honneur.

Pour l'ensevelissement se référer à l'avis de la famille.

La **Commission scolaire des Geneveys-sur-Coffrane** a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

**Claude BERTHOLET**

que Dieu a rappelée à Lui lundi 8 décembre 1958, à l'âge de 11 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Coffrane, jeudi 11 décembre, à 14 h. 15. Départ du domicile à 14 heures.

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé ma course,
J'ai gardé la foi.
2 Tim. 4 : 7.

Madame Marcel Kopp-Martenet et ses filles : Marianne, Josette, Francine et Suzanne ;
Madame et Monsieur Robert Verdon-Kopp et leurs enfants, à Chez-le-Bart ;
Monsieur et Madame François Kopp et leurs enfants, à Cortaillod ;
Madame E. Martenet, à Boudry ;
Madame et Monsieur Fritz Allemand-Martenet et leurs enfants, à Boudry ;
Madame Charles Racine, à Colombier ;
Monsieur Henri Racine, ses enfants et petits-enfants, à Bru et à Lausanne ;
Monsieur et Madame François Racine, leurs enfants et petits-enfants, à Colombier, à la Neuveville, à la Chaux-de-Fonds et à Cernier ;
Monsieur et Madame Emmanuel Racine et familles, à Bienne, à Anières et à Brugg ;
les enfants et petits-enfants de feu Jules Racine, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Paul Fournier-Kopp et familles, à Semur-en-Auxois ;
Madame J. Huther, à Colombier ;
Mademoiselle Lise Lavanchy, à Cortaillod,
ainsi que les familles Gillard, Huther et Breguet, parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

**Monsieur Marcel KOPP**

viticulteur

leur bien-aimé époux, papa, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain et ami, que Dieu a rappelé à Lui, après quelques jours de souffrances, dans sa 48me année.

Boudry, le 6 décembre 1958.

L'ensevelissement aura lieu mardi 9 décembre 1958. Culte au temple à 13 h. 30.

Culte pour la famille, au domicile, à 13 heures.

**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**

**Les Autorités communales de la Ville de Boudry** ont l'honneur de faire part du décès de

**Monsieur Marcel KOPP**

conseiller général et membre de la commission du feu.

L'ensevelissement aura lieu mardi 9 décembre, à 13 h. 30.

**La Commission scolaire de Boudry** a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur Marcel KOPP**

membre du bureau et président de la commission des courses. Elle conservera de ce collaborateur et ami unanimement regretté, le meilleur souvenir.

Pour l'ensevelissement prière d'en référer à l'avis de la famille.

Le bureau.

**L'Association démocratique libérale de Boudry** a le regret de faire part du décès de leur cher collègue et ami,

**Monsieur Marcel KOPP**

membre du comité.

L'ensevelissement aura lieu mardi 9 décembre, à 13 h. 30.

Le comité de la **Société cantonale neuchâteloise d'arboriculture** a le regret de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur Marcel KOPP**

leur cher et regretté membre.

L'ensevelissement aura lieu mardi 9 décembre, à 13 h. 30.

Le comité de la **Jeune Eglise de Boudry** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

**Monsieur Marcel KOPP**

père de leurs membres dévoués, Marianne et Josette Kopp.

Il a plu à Dieu de rappeler à Lui

**Monsieur Robert SCHWARZ**

inspecteur retraité

notre cher et regretté père, beau-père et grand-père. Il est mort après une courte maladie à l'âge de 84 ans.

Théo Schwarz et sa famille, à Montmollin,
Léonie Mulligan et sa famille, à Dublin-Blackrock.

Montmollin, le 6 décembre 1958.

L'incinération a lieu le 9 décembre, à Dublin.

Madame Carlo Rinaldi et sa fille Myria ;
Monsieur et Madame Maurice Bannwart, à Saint-Blaise ;
Monsieur et Madame Maurice Bannwart-Oehle et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Mario Calvi et leur fille, à Saint-Blaise ;
les familles Rinaldi, Pajer, Ferrero, Bottinelli, en Italie et en France,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Carlo RINALDI**

leur très cher et regretté époux, papa, beau-fils, beau-frère, oncle, parrain, neveu, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 48me année, après une pénible maladie.

Saint-Blaise, le 7 décembre 1958.
(Grand-Rue 31.)

Veillez et priez car vous ne savez ni le jour, ni l'heure. Mat. 25.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Blaise, mercredi 10 décembre, à 14 heures.

Culte à la chapelle des Cadolles, à 13 h. 20.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil

**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**

Le Cercle privé « Amicizia » a le pénible devoir d'annoncer le décès de

**Monsieur Carlo RINALDI**

son membre dévoué dont il conservera le meilleur souvenir.